

Plan de gestion d'un Espace Naturel Sensible

Semezanges / Ternant « Milieux forestiers, landes et pelouses du Bois de Montfée »



















Hêtraie-chênaie acidiphile du Bois de Montfée, Semezanges	Lande acidiphile à Genêt et Callune, Bois de Montfée, Semezanges	Prairie eutrophe à Grande Berce, Les Combes de Semezanges, Semezanges
---	---	--

Rédaction : Pierre Juillard, Julien Charles, Service Biodiversité et Développement Durable, Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint-Georges

Référence bibliographique : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN & NUITS-SAINT-GEORGES - 2017 - Proposition de création d'un Espace Naturel Sensible - Semezanges / Ternant « Milieux forestiers, landes et pelouses du Bois de Montfée », Programme SILENE 2016, 116 p.

SOMMAIRE

1	Inforr	nations générales	6
	1.1.	Localisation	6
	1.2.	Zonages réglementaires et d'inventaires	7
	1.2.1.	Zone de Protection Spéciale / réseau Natura 2000	7
	1.2.2.	ZNIEFF	7
	1.3.	Outils de planification et de gestion du territoire	8
	1.3.1.	Régime forestier	8
	1.3.2.	Documents d'urbanisme	9
	1.3.3.	Schéma de cohérence territoriale (SCoT)	9
	1.3.4.	Schéma Régional de Cohérence Écologique et déclinaison de la Trame Verte et Bleue (TVB)	9
	1.3.5.	La Stratégie intercommunale d'engagements pour la nature (SILENE)	. 10
	1.4.	Aspects fonciers, maîtrise d'usage et infrastructures	. 11
	1.4.1.	Parcellaire cadastral	. 11
	1.4.2.	Servitude EDF	. 12
2	Enviro	onnement, gestion et patrimoine naturel	13
	2.1.	Milieu physique	. 13
	2.1.1.	Topographie	. 13
	2.1.2.	Climat	. 13
	2.1.3.	Aperçu géologique et géomorphologique	. 14
	2.1.4.	Aperçu pédologique	. 16
	2.2.	Cadre socio-économique et accueil du public	. 17
	2.2.1.	Evolution historique	. 17
	2.2.2.	Gestion actuelle du site	
	2.2.3.	Perspectives d'accueil du public et intérêt pédagogique	. 19
	2.3.	Patrimoine naturel	. 20
	2.3.1.	Méthodologie du diagnostic	. 20
	2.3.2.	Les habitats	. 26
	2.3.3.	La flore	. 60
	2.3.4.	La faune	. 62
3	Défini	tion et hiérarchisation des enjeux	.65
	3.1.	Méthodologie	. 65
	3.1.1.	Identification des enjeux	. 65
	3.1.2.	Hiérarchisation des enjeux	. 66
	3.2.	Enjeux de conservation du patrimoine naturel	. 67
	3.3.	Enjeux socio-économiques	. 68
	3.3.1.	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)	. 69
	3.3.2.	Information, sensibilisation des usagers	. 69
	3.3.3.	Concertation avec les acteurs locaux	. 69
	3.4.	Enjeux de connaissance	. 69
	3.5.	Les facteurs d'influence	. 70
	3.6.	Définition des objectifs de gestion	
	3.6.1.	Les objectifs à long terme	. 71
	3.6.2.	Les objectifs opérationnels	. 72
4	Le pro	gramme d'actions	.76
	4.1.	Les mesures de gestion	. 76

	4.2.	Bilan financier	93
5	Biblio	graphie	96
6	Anne	xes	97
	6.1.	Synopsis des groupements végétaux	97
	6.2.	Liste des propriétaires	100
	6.3.	Relevés phytosociologiques	
	6.4.	Liste des espèces végétales observées sur le site (CCGC 2015-2016)	
	6.5.	Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site (LPO Côte-d'Or 2016)	106
	6.6.	Liste des espèces de papillons de jour observées sur le site (CCGC 2015-2016)	107
	6.7.	Le site en images	108

ILLUSTRATIONS

Carte 1 : Localisation du site du Bois de Montfée	6
Carte 2 : Localisation de la ZNIEFF du Bois de Montfée	7
Carte 3 : Localisation du parcellaire forestier public du site du Bois de Montfée	8
Carte 4 : Localisation des parcelles cadastrales du site du Bois de Montfée	
Carte 5 : Aperçu géologique du site du Bois de Montfée	14
Tableau 1 : Liste des principales activités humaines constatées sur le site	
Tableau 2 : Liste des habitats du Bois de Montfée	
Carte 6 : Les habitats du Bois de Montfée	29
Carte 7 : Etat de conservation des habitats forestiers	37
Carte 8 : Localisation des arbres de gros diamètre et porteurs de microhabitats	38
Tableau 3 : Liste des espèces végétales remarquables du Bois de Montfée	61
Tableau 4 : Liste des espèces animales remarquables du Bois de Montfée	63
Tableau 5 : Liste et hiérarchisation des enjeux de conservation du patrimoine naturel	67
Carte 9 : Localisation des enjeux de conservation	68
Tableau 6 : Liste des facteurs influençant l'état des enjeux	70
Tableau 7 : Définition des objectifs à long terme	71
Tableau 8 : Plan de financement	93
Tableau 8 : Plan de financement Tableau 9 : Bilan financier par année de programmation	95
Tableau 10 : Fago sylvaticae - Quercetum petraeae (race centre-européenne) Tüxen 1955	101
Tableau 11 : Melampyro pratensis - Hieracietum sabaudi (T. Müll. in Oberd. 1978) Klauck ex H. Passarge 1994	103

INTRODUCTION

Le programme SILENE (Stratégie Intercommunale d'engagements pour la Nature) a été mis en œuvre en 2014 afin de protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel du territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, en s'appuyant sur plusieurs outils de gestion, tant politiques que scientifiques.

Il a pour objectif premier de prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les politiques territoriales de la CCGC, et étendre ainsi ses compétences à l'ensemble du territoire. L'amélioration des connaissances naturalistes et écologiques de ce territoire est également un objectif important de ce programme. Hormis la Côte proprement dite, le reste du territoire est beaucoup moins connu du point de vue des milieux naturels et des espèces qu'il abrite ; il recèle de nombreux enjeux (CCGC - 2015 - Plan de cohérence intercommunale de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, Volet patrimoine naturel). C'est également l'occasion de maintenir et développer les partenariats et les échanges que mène la CCGC avec les autres gestionnaires et les structures naturalistes.

Ce programme vise aussi à développer une politique de maîtrise foncière et d'usage des espaces naturels remarquables de la CCGC, à prendre en compte les politiques communautaires, nationales et régionales, en permettant notamment aux communes et à la CCGC de répondre aux nouvelles prérogatives en matière de protection de l'environnement, et à valoriser l'éducation à l'environnement et d'en faire un outil moteur de la protection de la nature, de la valorisation du patrimoine naturel et du développement local, à poursuivre la mise en cohérence du développement touristique avec les enjeux écologiques, notamment en développant le plan de fréquentation.

Ce rapport s'inscrit dans le programme des opérations de l'année 2016, dont l'un des objectifs est de concrétiser la labellisation au titre des Espaces Naturels Sensibles du site du Bois de Montfée, à Semezanges et Ternant, et de rédiger son plan de gestion. Celui-ci est rédigé selon une méthode inspirée du guide méthodologique d'élaboration des plans de gestions des espaces naturels (Atelier Technique des Espaces Naturels, 2015) et établi en concertation avec les Communes et les propriétaires concernés.



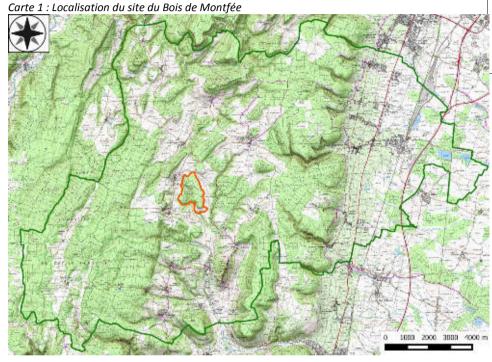
Rappelons que la finalité de ce plan de gestion est d'organiser des actions concrètes visant à atteindre :

- le bon état des espèces et de leurs habitats,
- le rendu de fonctions écologiques,
- l'exploitation durable des ressources,
- le développement durable des usages,
- le maintien du patrimoine culturel,
- une valeur ajoutée sociale, économique, scientifique ou éducative et
- le maintien de la valeur paysagère du site proposé.

Ce rapport contient des données issues de la base de données ©FLORA du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien/Muséum national d'Histoire naturelle.

1 Informations générales

1.1. Localisation



Le site comprend 2 réservoirs de biodiversité identifiés et retenus dans le plan de cohérence intercommunale de la biodiversité (CCGC, 2015) :

Ref	Nom du site	Commune	Surface (ha)
27	Bois de Montfée	Semezanges / Ternant	98,3
70	Pelouse de la Ferme de la Cras	Ternant	1,2

Communes : Semezanges, Ternant

Lieux-dits : Bois de Montfée, les Combes de Semezanges, le Bouloy, Bois Lavelas, Ferme de la Cras

Surface de l'entité retenue : 142 ha

Part sur le territoire de Semezanges : 92 ha (65 %) Part sur le territoire de Ternant : 50 ha (35 %)

Le site du Bois de Montfée couvre une surface de 142 hectares. Il est localisé au centre du territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, dans l'Arrière-Côte dijonnaise, à 1 km au sud-est du village de Semezanges et 1,5 km au nord-est du village de Ternant. Ce secteur est constitué d'un plateau forestier, séparé en deux massifs par un vallon sec orienté vers le sud (bassin versant du Meuzin). Une ligne électrique THT traverse le site transversalement du nord-ouest au sud-est. La délimitation du site repose en premier lieu sur les limites des deux réservoirs de biodiversité diagnostiqués en 2015, puis affinée en 2016 avec l'intégration des bordures du massif forestier et d'un secteur de pelouse, parcelles en déprise et prairies bocagères au sud (Ferme de la Cras), afin de constituer une unité de gestion cohérente. Dans un second temps, ses limites ont été calées sur le parcellaire cadastral.



1.2. Zonages réglementaires et d'inventaires

1.2.1. Zone de Protection Spéciale / réseau Natura 2000

L'intégralité du site est incluse dans la Zone de Protection Spéciale n° FR 2612001 « Arrière-Côte de Dijon et de Beaune », au titre de la directive Oiseaux (Directive 79/409/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée le 30/11/2009, concernant la protection et la gestion des populations d'oiseaux sauvages du territoire européen), et fait ainsi partie du réseau « Natura 2000 ». Ce site couvre une surface de 60 661 hectares et s'étend sur 87 communes. Le document d'objectifs, qui détaille l'ensemble des mesures de gestion favorables à la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur ce site, a été validé le 11 mars 2016 et la Communauté d'Agglomération de Beaune, Côte et Sud a été désignée comme structure animatrice. Certaines recommandations et outils de gestion pourraient s'appuyer sur les dispositifs de financement relatifs à ce réseau de sites.

1.2.2. ZNIEFF

Le site comprend la totalité de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique de type I n° 260012296 « Bois de Semezanges (Bois de Montfée) », d'une surface de 86,10 ha.

L'intégralité du site est incluse dans la ZNIEFF de type II n° 260014997 « Côte et Arrière-Côte de Dijon », d'une surface de 20 000 hectares, s'étendant sur 69 communes.

Covered to the Charmon of the Charmo

Ternant

Carte 2 : Localisation de la ZNIEFF du Bois de Montfée

1.3. Outils de planification et de gestion du territoire

1.3.1. Régime forestier

1.3.1.1. Parcellaire forestier

Carte 3 : Localisation du parcellaire forestier public du site du Bois de Montfée



95 hectares de forêt publique, soit les 2/3 du site.

Commune	Parcelle	Surface (ha)
	204	11,56
	205	10,13
	206	6,52
	207	8,18
Semezanges	208	11,5
	209	7,36
	210	6,32
	211	9,7
	CNC (tranchée ligne THT)	6,73
Total Semezanges		78
	20	3,4
	21	2,3
Ternant	22	2,9
Ternant	23	3,6
	24	3,4
	25	1,5
Total Ternant		17

1.3.1.2. Les aménagements forestiers

Commune	Durée de l'aménagement	Habitats concernés	Type de série	Essence objectif	Type de peuplement dominant	Remarques
Semezanges	2003-2022	Hêtraie-chênaie acidicline, hêtraie-chênaie acidiphile, hêtraie-chênaie à Laîche glauque	Production de bois d'œuvre de Hêtre et Chêne sessile, série de conversion en futaie régulière de Hêtre et Chêne sessile, groupe d'amélioration	Chêne sessile	209/210/204/205/206: Taillis- sous-futaie à chêne dominant, bois moyen riche 211: Taillis-sous-futaie à chêne dominant, gros bois riche	Zone à forte sensibilité paysagère (versant nord des parcelles 204 et 210). La chasse est l'objectif secondaire associé. « sur les stations acidiclines à acidiphiles, nous nous efforcerons lors des travaux dans les régénérations de conserver et de favoriser en accompagnement le hêtre (en station acidicline) et les feuillus divers. »
Ternant	2017-2036 (en cours de rédaction)	Hêtraie-chênaie acidicline, hêtraie-chênaie acidiphile, hêtraie-chênaie à Laîche glauque, chênaie-frênaie de fond de combe	Production de bois d'œuvre, préparation de conversion en futaie régulière	Chêne sessile		20/21a: régénération feuillue entamée, à poursuivre (dans les 20 ans) 24: amélioration de Taillis-sous-futaie en conversion 22/23/25/21coteau: amélioration de Taillis-sous- futaie en conversion

Remarque : pas de forêt avec PSG mais un propriétaire de 20 ha au bois Lavelas

1.3.2. Documents d'urbanisme

Commune	Date	Type de document	Remarques
SEMEZANGES	Arrêté préfectoral du 24/09/2009	Carte communale	L'intégralité du site est en zone N (non constructible).
TERNANT		Règlement national d'urbanisme	

1.3.3. Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Le site fait partie du périmètre du SCoT du Dijonnais, validé par arrêté préfectoral en date du mai 5 mai 2015. Ce document instauré par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) modifié par la loi UH (Urbanisme et Habitat) du 2 juillet 2003 et renforcé par les lois Grenelle du 3 août 2009 et du 12 juillet 2010, est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles centrées notamment sur les questions d'habitat, de déplacements, d'équipement commercial, d'environnement, d'organisation d'espace ... Concernant la biodiversité et la protection des espaces naturels, la préservation de la richesse paysagère et écologique est le premier atout du territoire du SCoT mais les recommandations restent très générales (avec notamment le renforcement des « liaisons vertes » entre les espaces naturels remarquables).

1.3.4. Schéma Régional de Cohérence Écologique et déclinaison de la Trame Verte et Bleue (TVB)

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) constitue une des déclinaisons de la loi Grenelle I de 2007, précisée en 2009 par la loi Grenelle II. Il a notamment pour but l'identification des continuités écologiques constituant la trame verte et bleue régionale, des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient. Le programme SILENE (voir plus bas) réalise une approche locale du Schéma Régional de Cohérence Ecologique pour réaliser la Trame verte et Bleue intercommunale, à l'échelle de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin. En 2015 a été mené un important travail d'identification des réservoirs de biodiversité et des continuités écologiques potentielles. Ce projet d'ENS regroupe deux réservoirs de biodiversité identifiés dans le cadre de ce travail :

Ref	Nom du site	Commune	Surface (ha)
27	Bois de Montfée	Semezanges / Ternant	98,3
70	Pelouse de la Ferme de la Cras	Ternant	1,2

Le Bois de Montfée est plutôt isolé des autres réservoirs de biodiversité forestiers. Aucune connexion par l'est ou le nord (zone de cultures).

Par l'ouest, des connexions sont possibles grâce à quelques haies ou par le biais des bordures enherbées des chemins ruraux. Mais la fonctionnalité de ces linéaires est faible (linéaires fragmentés ou monostratifiés) et sont interrompus par la route départementales entre Semezanges et Ternant ou par les villages en eux-mêmes.

Par le sud, la connectivité est meilleure grâce à un réseau de haies dense et continu (terrains de la Ferme de la Cras et Val de Vergy). Le continuum forestier environnant ne touche d'ailleurs les forêts du site ENS qu'en cet endroit, par le biais des coteaux boisés anthropisés autour de la Ferme de la Cras (qualité moyenne).

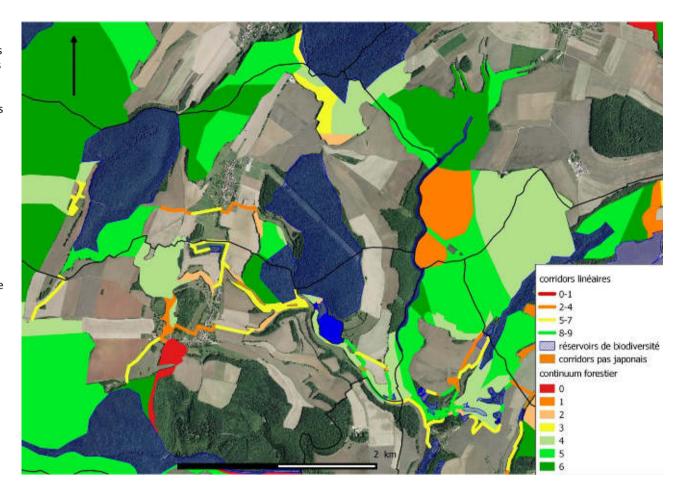
Le réseau de pelouses intraforestières du Val de Vergy est potentiellement connecté à la pelouse marneuse de l'ENS. Par contre, la connexion est plus incertaine avec la pelouse du Bas de Peurgeun à Ternant (haies déconnectées, prairies « relais » éloignées, interruption par la route).

Possibilités de reconnexion :

Par le sud en mettant d'avantage en connexion les haies de la Cras avec les forêts environnantes (forêt de combe de Chamboeuf et Reulle-Vergy).

Par le nord par la plantation d'une haie entre le Bois de Montfée et le sud du Bois de Boutière

Par l'ouest en reconnectant les haies déjà présentes de part et d'autre de la départementales et en mettant en place un dispositif de franchissement (plantation haute pour limiter les risque de collision).



1.3.5. La Stratégie intercommunale d'engagements pour la nature (SILENE)

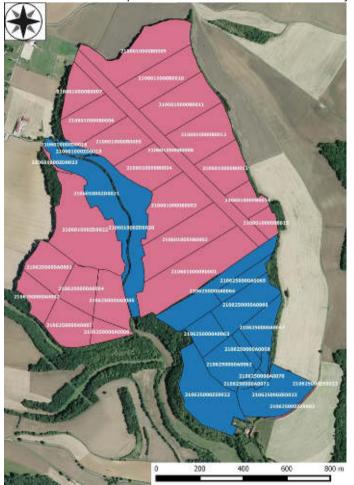
La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin mène depuis 2014 une politique de préservation de la biodiversité sur l'ensemble des 22 communes de son territoire. Piloté par le Service Nature, gestionnaire par ailleurs d'une Réserve Naturelle Nationale et d'un site Natura 2000, le programme SILENE est la déclinaison de cette politique communautaire. Grâce à l'important travail déjà mené sur les continuités écologiques pour identifier et hiérarchiser les secteurs présentant un fort intérêt écologique, de nombreuses données ont été recueillies, et les outils sur lesquels se sont appuyés ces diagnostics ont été utilisées dans la présente étude : carte de l'occupation des sols, plans locaux de biodiversité, carte de l'ancienneté des forêts, etc.

1.4. Aspects fonciers, maîtrise d'usage et infrastructures

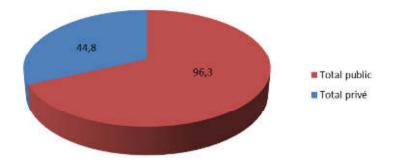
1.4.1. Parcellaire cadastral

La liste complète des propriétaires du site est présentée en annexe 6.1.

Carte 4 : Localisation des parcelles cadastrales du site du Bois de Montfée



Commune	Section	Parcelle	Surface (ha)	Propriétaire	Habitat dominant
		1	8,7	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidicline
		2	6,5	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidicline
		3	5,3	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		4	3,8	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		5	3,9	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		6	3,9	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		7	2,6	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidicline
	0000B	8	6,9	Commune de Semezanges	Milieux ouverts acidiphiles
		9	6,8	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidicline
		10	4,9	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
Semezanges		11	5,3	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
Semezanges		12	4,8	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		13	3,5	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		14	1,8	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie calcicole
		15	1,2	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidicline
		18	0,2	Privé	Fruticées, haies, hêtraie-chênaie calcicole
		19	0,4	Privé	Prairie, Friche, rochers
	000ZD	20	5,8	Privé	Prairies, hêtraie-chênaie calcicole
		21	5,4	Privé	Prairies, chênaie-frênaie de fond de vallon
		22	9,5	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		1	3,4	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie acidiphile
		2	2,3	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie acidiphile
		3	3,5	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie acidicline
		4	2,8	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie acidiphile
		5	3,4	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie acidicline
		6	1,4	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie calcicole
		62	3,5	Privé	Hêtraie-chênaie acidicline, hêtraie thermophile
	0000A	63	2,2	Privé	Hêtraie-chênaie acidicline
Ternant		64	5,1	Privé	Hêtraje-chênaje acidicline
Terriant		65	1,7	Privé	Heti ale-chenale acidicilile
		66	4,1	Privé	Hêtraje-chênaje acidicline
		67	2,6	Privé	Hetrale-chemale acturchine
		68	0,9	Privé	Hêtraie-chênaie acidicline
		69	0,4	Privé	Hêtraie-chênaie calcicole
		70	0,6	Privé	Hêtraie thermophile, pelouse
		71	0,3	Privé	i i
		2 pp	0,19	Commune de Ternant	Haies
	000ZE	22 pp	6,7	Privé	Friches, pelouse, mare
		23	5,1	Privé	Prairies, haies



1.4.2. Servitude EDF

Le site est traversé par deux lignes électriques empruntant le même tracé : LIT 400kV N° 1 « GENISSIAT-POSTE-VIELMOULIN » ; LIT 400kV N° 2 « GENISSIAT-POSTE-VIELMOULIN ». Ce réseau de transport d'électricité a été créé entre 1947 et 1950, suite à l'aménagement du barrage de Génissiat (01). 3 pylônes (n° 287 à 289) sont inclus dans le périmètre du site. Son entretien est assuré par l'entreprise RTE (Réseau de transport d'électricité). La largeur moyenne des zones de servitudes des ouvrages de transport électrique de cette importance est de 57 mètres. Sur le site, la servitude s'applique sur l'ensemble de la parcelle 0B 8 appartenant à la Commune de Semezanges, sur une surface de 6,9 hectares. Lors des phases d'entretien, les accès à la servitude se font par les chemins ruraux et le tracé de la ligne. Aucune intervention n'est prévue sur cette section en 2017.



2 Environnement, gestion et patrimoine naturel

2.1. Milieu physique

2.1.1. Topographie

Caractéristiques topographiques	Plateau, butte et vallon sec
Altitude minimale	375 (Ferme de la Cras)
Altitude maximale	450 m (butte du Bois de Montfée)
Pente	Faible à moyenne. L'ensemble du site est constitué de deux buttes séparées par un vallon central peu encaissé. Le sommet du Bois
	de Montfée présente une crête relativement plane.
Exposition	Globalement Est et Ouest. Sud au Bois Lavelas (présence de la hêtraie-chênaie thermophile)
	Le site se compose d'un ensemble principalement forestier de plus de 100 hectares (80 % du site). Ces forêts laissent place dans le
	fond de vallon et dans la partie sud du site à des espaces agricoles (prairies et pelouses). Malgré les faibles dénivelées, les
Commentaires	contrastes thermiques sont marqués entre la butte forestière, comportant des espèces submontagnardes, et le versant sud
	beaucoup plus thermophile. La particularité majeure du site est la présence de sols acides dans un contexte de butte calcaire
	typique des paysages de de l'Arrière-Côte.

2.1.2. Climat

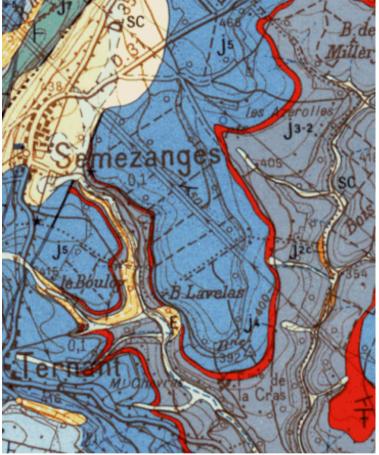
Nous reprendrons ici quelques éléments issus de l'Atlas de la flore sauvage de Bourgogne (J.-P. Chabin in Bardet et al. 2008). En Bourgogne, le territoire de la Communauté de Communes fait partie des secteurs où la « méridionalité » se fait le plus ressentir. Il est inclus dans l'ensemble climatique saôno-rhodanien, axé du nord au sud, depuis le Dijonnais jusqu'au sud de la Drôme et de l'Ardèche. On distingue 3 paliers d'ouest en est et les traits de « méridionalité » communs à ces 3 zones sont :

- Une insolation exceptionnelle en France à cette latitude,
- Des températures supérieures aux régions de même altitude du reste de la Bourgogne,
- Un rythme pluviométrique continental avec une prééminence des précipitations de saison chaude, et une xérothermicité « potentielle » généralisée.

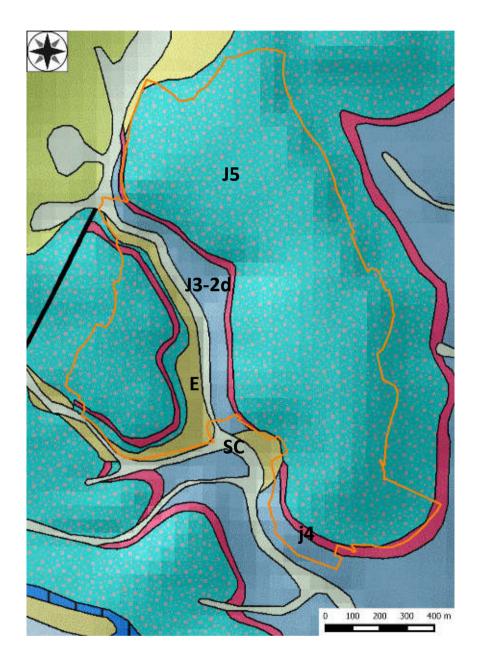
Le site appartient au palier « moyen », continu depuis la vallée de l'Ouche en amont de Dijon au nord jusqu'à la frange mâconnaise de la Vallée de la Saône : l'Arrière-pays saônois. Il s'agit de la façade orientale du seuil de Bourgogne, dont l'étirement latitudinal allié à la diversité du relief lui donne des caractéristiques diverses dans le détail. Cette zone possède un double statut climatique : à la fois de transition et en continuité avec le climat saônois. Transition pluviométrique entre les fortes valeurs des « Montagnes » et les faibles valeurs de l'ouest et du centre de la plaine. Continuité thermique, même pour des régions élevées, comme l'Arrière-Côte sur versants bien exposés.

2.1.3. Aperçu géologique et géomorphologique

Carte 5 : Aperçu géologique du site du Bois de Montfée



La butte du Bois de Montfée se distingue nettement sur la carte ci-dessus car elle est façonnée dans les calcaires argileux de l'Oxfordien moyen (en bleu clair).



D'après REMOND C. et al. - 1972 - Carte géologique au 1/50 000ème, Gevrey-Chambertin XXX-23, Notice explicative, Ministère du développement industriel et scientifique, BRGM, Service géologique national, 33 p.

SC: Remplissage de vallon sec ou « combe » (plusieurs m): Argiles à éboulis calcaires, colluvions, épars ou disposés en lits, tapissant le fond de presque toutes les dépressions « sèches » de la Montagne et de l'Arrière Côte. Ce faciès colluvial est lié à l'absence d'écoulement superficiel permanent : presque toutes les « combes » sont creusées dans les calcaires du Jurassique moyen et donc perméables en grand. Toutefois, le ruissellement a pu jouer un rôle important au Quaternaire (eaux de fonte sur sous-sol gelé) et l'on sait que des épisodes dévastateurs se sont produits pendant la période historique. Leur épaisseur est de quelques mètres au plus, et souvent même de quelques décimètres qui, dans certains cas suffisent à masquer le substrat. Elles occupent le fond du vallon qui sépare le Bois de Montfée du Bois de Bouloy et forment une terrasse plane, large de 40 m au maximum.

Habitats caractéristiques : Chênaie-charmaie à Scille à deux feuilles et prairies

<u>E : Eboulis et glissements de terrains :</u> Éboulis récents et anciens. Éléments de tous calibres, calcaires. Les plus anciens remonteraient au moins au Wùrm ancien. Les éboulis actuels sont rares. Ils sont essentiellement présents sur les bas de versants de la butte de Bouloy et sont recouverts par la végétation forestière.

Habitats caractéristiques : Hêtraie-chênaie acidicline

<u>J3-2 (35 à 40 m)</u>: Cet ensemble, qui regroupe le Bathonien sommital et le Callovien, est essentiellement constitué par une série de petits bancs calcaires qui se délitent en dalles ou « laves ». La stratification est bien marquée, souvent oblique, entrecroisée. Le calcaire est coloré, grenu, graveleux et oolithique. Le calcaire dit « Grenu » et la Dalle nacrée forment un large impluvium perméable qui alimente le karst des calcaires durs sous-jacents. Cependant, lorsqu'ils sont suffisamment épais, sains, et peu diaclasés, leurs niveaux argileux arrêtent localement l'infiltration (niveaux de sources, suintements). La « Dalle nacrée », le « Grenu supérieur » et surtout le « Grenu inférieur » ont été activement exploités pour la construction.

Habitats caractéristiques : Hêtraie-chênaie à Laîche glauque, prairies

<u>J4 (2 à 4 m)</u>: Excellent repère stratigraphique sur le terrain, et présenté comme tel par la carte (couleur rose), « l'ensemble » J4 ne correspond pas en fait à une formation homogène mais à quatre bancs très distincts par leur faciès et par leur abondant contenu faunique. Deux d'entre eux datent de l'Oxfordien et les deux autres du Callovien. Ils affleurent rarement, mais les fragments et fossiles qui en proviennent sont facilement reconnaissables et jonchent fréquemment les labours en traînées étroites et parallèles au versant.

Habitats caractéristiques : Prairies, pelouse mésophile à Chlore perfoliée



<u>J5 (35 m)</u>: Il s'agit des calcaires peu argileux de l'Oxfordien moyen, recouverts sur les buttes du Bois de Montfée et du Bouloy d'éléments grossiers sur une épaisseur de 0,7 m à 2 m : les chailles siliceuses, issues de l'altération en place de la roche-mère.

Habitats caractéristiques : hêtraie-chênaie acidiphile, hêtraie-chênaie acidicline



2.1.4. Aperçu pédologique

D'après Royer J.-M., 1972

Type de sol	Commentaires	Habitats caractéristiques
Sols bruns calcaires	Ces sols sont directement liés aux affleurements marneux. Ils sont parfois hydromorphes, du fait de la présence d'une nappe affleurant au niveau des marnes. Ils se développent généralement sur pente. Ce sont des sols beige clair, argilo-limoneux, très calcaires, assez profonds, reposant généralement sur marne ou cailloutis marneux. Très généralement ils recouvrent des coteaux ou des buttes, rarement des plateaux. Dans ce type de sol, la teneur en eau utile est moyenne. Le pH dépasse toujours 8 en surface. Les teneurs en matière organique sont moyennes et la minéralisation est normale. Ils présentent plusieurs horizons (2 ou 3) avec un horizon supérieur argileux riche en matière organique.	Pelouse mésophile à Chlore perfoliée
Rendzines	On rencontre des rendzines sur calcaire compact ou marneux, () dans l'Arrière-Côte. Ce sont des rendzines beiges ou brunes dégradées de plateau, généralement de textures fines, bien structurées, calcaires, peu épaisses sur cailloutis calcaire dense ou sur roche fissurée. Généralement ces sols sont riches en cailloux et peu épais (15 à 60 cm). Le pH est toujours très élevé (> 8) ainsi que la teneur en matière organique. Ces sols craignent beaucoup la sécheresse.	Hêtraie-chênaie à Laîche glauque
Sols brunifiés	Sols bruns forestiers marmorisés établis sur limons siliceux à chailles : stations « hétérotopiques »	Hêtraie-chênaie acidicline à acidiphile

Nous reprendrons ici quelques éléments issus de Brunaud et al. - 1975 - Compléments à l'étude phytosociologique et pédologique des stations hétérotopiques dans les plateaux calcaires bourguignons. Le site abrite, sur la butte du Bois de Montfée, des stations dites « hétérotopiques », décrites dès les années 1920 par Hagène. Dans un contexte calcaire (Oxfordien) qui constitue la véritable rochemère, les matériaux de recouvrement, dont l'épaisseur peut atteindre 2 m, contiennent des chailles : de nombreux éléments grossiers en lits ou disséminés. Ces cailloux et graviers anguleux ne contiennent jamais de calcaire. L'abondance de ces chailles et l'impureté des calcaires sous-jacents laissent à penser que ces matériaux sont issues de l'altération quasi en place de la roche-mère et non pas de placages de limons de plateau allochtones. Les sols appartiennent au groupe des sols lessivés. Les horizons de surface sont limoneux, enrichis en chailles, et surmontant un horizon argileux ocrerougeâtre. L'enracinement, assez dense dans les horizons supérieurs, se fait difficilement dans les argiles. L'acidité est élevée, avec un pH toujours inférieur à 5 en surface, ne remontant que lorsque la roche est proche. Localement, la présence très importante de chailles sur une grande profondeur est à l'origine d'une acidité et d'une xéricité accrue. Il faut souligner également les fortes variations hydriques que subissent ces sols au cours de l'année comme l'atteste la présence d'espèces végétales adaptées à ces conditions (Succise, Laîche glauque, ...).

2.2. Cadre socio-économique et accueil du public

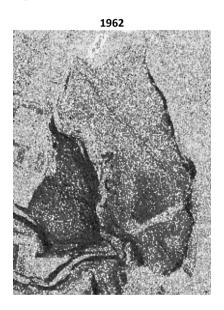
Il s'agit ici d'identifier les acteurs du site et de mettre en perspective l'évolution des activités, passées et à venir, qui ont une influence sur les enjeux, et ainsi, sur les objectifs à long terme du site qui vont guider la stratégie de gestion :

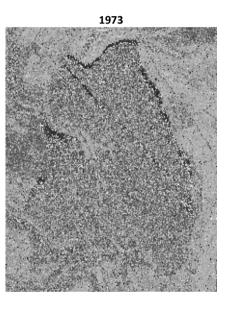
- effets positifs (opportunités, synergies), afin de prévoir leur maintien dans le cadre du plan opérationnel;
- effets négatifs (pressions voire menaces), afin de proposer la modification de certaines pratiques.

2.2.1. Evolution historique

Grâce à une brève analyse diachronique de photographies aériennes (https://remonterletemps.ign.fr), un diagnostic de la gestion passée sur le site permet de mieux comprendre sa configuration actuelle et d'identifier les tendances évolutives. Il est ainsi possible d'estimer le degré d'évolution des milieux naturels durant les 70 dernières années.













On observe qu'en 1940 l'ensemble du site constituait déjà un isolat forestier au sein des terres labourées de l'Arrière-Côte. La couverture forestière de la butte de Montfée a évolué au cours des dernières décennies. On remarque bien sur la création de la ligne électrique à la fin des années 1940, fragmentant le massif. De plus, le couvert forestier s'est étendu progressivement à partir des années 1970 sur les prairies du fond de vallon, qui ont régressé de moitié au cours du XXème siècle.

La pelouse de la Ferme de la Cras mérite un commentaire :





Cet ancien secteur de pâtures a fait l'objet de plantations de pins durant les années 1950, exploités à la fin des années 1970. Il est étonnant de constater le retour à une végétation de pelouse dès la fin des années 1970, le milieu s'étant progressivement embroussaillé depuis, faute d'entretien.

L'autosuffisance alimentaire était une pratique commune il y a encore soixante ans. La pression anthropique générale semblait plus régulière et étendue. Diverses activités pouvaient concerner les zones calcaires à sol fin. En agriculture, l'exploitation du sol était répartie sur tout type de terres pour les exploitants comme pour les particuliers (jardins et parcs d'animaux) avec les pratiques associées (apports en éléments, labour du sol). Les surfaces cultivées étaient de moindre étendue et le pâturage plus répandu (pelouses du fond du vallon aujourd'hui disparues). Certaines pratiques étaient plus courantes telles que le pâturage par des ovins ou des caprins, le pâturage itinérant, voire la viticulture (coteaux de la Ferme de la Cras), ... Elles contribuaient de façon notable à l'entretien de stades pionniers et pelousaires. Quelques éléménts liés au pastoralisme et aux anciens usages agricoles (vieux parcellaire, anciennes terrasses, murets) sont encore visibles. D'autres types d'exploitation du territoire (petite carrière à l'entrée du site) ponctuaient ces zones.

2.2.2. Gestion actuelle du site

Il s'agit d'identifier les effets positifs et négatifs des activités humaines sur l'état de conservation des enjeux du site mais permet également l'identification des acteurs du territoire à associer à la concertation.

Tableau 1 : Liste des principales activités humaines constatées sur le site

	Type d'activités	Acteurs principaux	Nature	Type d'influence sur l'état de conservation des habitats et des espèces
	Forestière	Communes, propriétaires, ONF, CRPF	Gestion forestière	Peuplements forestiers réguliers et rareté du bois mort
		Propriétaire privé	Fauche, mise en jachère	Maintien des jachères, entretien par fauche, atout pour la gestion future des espaces ouverts en déprise
	Agricole	Centre de loisirs de Chenôve		Atout pour la gestion des espaces ouverts en déprise
Economiques		Centre équestre « les Ecuries de la	Pâturage équin	Surpâturage, eutrophisation, au regard de la charge de pâturage actuelle
	Randonnée équestre	Barbière »		Atout en terme de potentialité d'activités pédagogiques
	Réseau d'électricité	RTE	Entretien des milieux ouverts	Atout pour la gestion des espaces ouverts Techniques interventionnistes
	Chasse	Sociétés de chasse de Semezanges et de Ternant	Activités cynégétiques	Pas d'impact sur l'état de conservation des espèces à enjeux
	Cueillette et randonnée	Population locale		Pas d'impact sur l'état de conservation des espèces à enjeux
Autres	Fréquentation motorisée	Population locale	Passage de véhicules motorisés	Pas d'impact sur l'état de conservation des espèces à enjeux, tant que la fréquentation reste limitée aux chemins ouverts à la circulation publique

2.2.3. Perspectives d'accueil du public et intérêt pédagogique

Dans un Espace Naturel Sensible, l'accueil du public et les aspects de communication et de sensibilisation constituent l'une des finalités du site. Le Bois de Montfée peut être un lieu privilégié pour des activités pédagogiques concernant les milieux naturels, tant du point de vue de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) que de la sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de conservation. De plus, le site est facilement accessible grâce à un réseau de sentiers bien développé, en grande majorité dans le domaine public (terrains communaux), à l'exception du secteur de la Ferme de la Cras. Cette configuration permet de cibler un public varié lors d'animations nature (scolaires et grand public) sur le terrain, sans infrastructures (pas de bâtiments propices à l'accueil). Il conviendra de s'appuyer sur les dynamiques de pratiques de loisirs nature existantes, en lien avec le Centre équestre et le centre de loisirs.

D'autre part, les caractéristiques écologiques particulières pourraient justifier des travaux d'amélioration des connaissances en particulier sur les stations hétérotopiques, en partenariat avec l'Université de Bourgogne. La possibilité de réaliser un sentier de découverte pourra être étudiée. En revanche, aucun sentier n'est accessible aux personnes en situation de handicap. Il conviendra également de vérifier auprès de RTE s'il existe des contraintes de sécurité vis-à-vis de la ligne électrique.

Les potentialités de développement d'activités pédagogiques, d'accueil du public en vue d'actions potentielles de sensibilisation (thèmes exploitables de manière pédagogique en relation avec les différents patrimoines présents sur site) seront abordées dans les fiches actions du chapitre 4.

2.3. Patrimoine naturel

2.3.1. Méthodologie du diagnostic

L'objectif du diagnostic du patrimoine naturel est :

- d'identifier les habitats naturels ou d'origine anthropique présents sur le site tout en considérant leurs potentielles interactions avec ceux à l'extérieur, et les facteurs pouvant influencer leur état de conservation. Ces habitats pourront constituer intrinsèquement des enjeux, ou jouer un rôle fonctionnel pour les espèces à enjeu du site (zone de reproduction, d'alimentation, de déplacement).
- de mettre en évidence les espèces patrimoniales, endémiques, rares/menacées, parapluies, d'intérêt communautaire et leurs habitats, les fortes concentrations, éventuellement les espèces envahissantes ...

2.3.1.1. Recueil des données

Observations de terrain 2014/2016

Type de données	Protocole	Observateurs	Date	Remarques
Habitats / Flore	Cartographie des habitats et relevés phytosociologiques, inventaires floristiques	ccgc	Avril 2014 Avril, juin 2015 Mai à août 2016	Parcours de l'ensemble du site, relevé de la végétation et réalisation de relevés phytosociologiques sur les groupements les plus représentatifs du site. En 2016, la campagne de prospection a couvert une période s'étendant de mai à août afin de prendre en considération le maximum de cortèges floristiques. Par exemple, des phases de prospection ont été ciblées en mai afin de déceler la présence d'espèces caractéristiques de certaines forêts, qui disparaissent rapidement en été (comme le Maïanthème à deux feuilles).
Lépidoptères	Chronoventaire (durée minimum d'observation de 20 minutes)	ccgc	27/05/2015_07/06/2016_26/08/2016	Inventaires ciblés sur la pelouse de la Cras et les milieux ouverts de la tranchée de la ligne EDF
Coléoptères	Chasse à vue + pièges Barber	M. Loubère	Avril-juillet 2014	
Coleopteres	Pièges Polytrap	M. Loubère	2016	
Oiseaux	Points d'écoute	Ligue de Protection des Oiseaux (LPO 21)	15/06/2016	
Micro-habitats	Pas de protocole standardisé	CCGC		Relevés des arbres de gros diamètre et des arbres porteurs de microhabitats, effectués lors des phases de cartographie des habitats, sans protocole standardisé

Données bibliographiques

Type de données	Protocole	Observateurs	Date	Remarques
Habitats / Flore	Relevés phytosociologiques et pédologiques	Brunaud A., Bugnon F., Vermi P.	1975-1977	Article de synthèse sur les stations hétérotopiques des plateaux calcaires bourguignons : BRUNAUD A, BUGNON F., VERMI P 1975-1977 - Compléments à l'étude phytosociologique et pédologique des stations hétérotopiques dans les plateaux calcaires bourguignons, Bull.sci. Bourgogne, 30, pp 5-13

2.3.1.2. Evaluation de la valeur patrimoniale

L'évaluation patrimoniale et l'évaluation de la responsabilité du site quant à la conservation de ces habitats sont considérées à différentes échelles (au niveau biogéographique, national, européen, régional et local), en ciblant les espèces patrimoniales, endémiques, rares/menacées, parapluies, d'intérêt communautaire et leurs habitats. Il conviendra de désigner les éventuels habitats d'espèces en établissant les liens entre les espèces et le ou les habitats, à plusieurs échelles (du paysage pour les oiseaux aux micro-habitats pour les insectes, par ex.) et selon les besoins vitaux (aire de reproduction, aire d'hivernage...). Il peut également être intéressant de mettre en perspective ces éléments avec les facteurs abiotiques qui peuvent influencer la répartition des espèces sur le site.

Valeur patrimoniale des habitats

Elle repose sur l'appartenance des habitats observés sur le site à :

- la liste des habitats et des espèces **déterminants ZNIEFF** en Bourgogne, définie par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) lors de la modernisation de l'inventaire ZNIEFF. La dernière liste a été établie en 2008.
- la liste régionale de la déclinaison de la Stratégie nationale de création d'aires protégées (SCAP) en Bourgogne présentant les habitats menacés ou pour lesquels la responsabilité patrimoniale de la région est forte en termes de protection, et pour lesquels un outil spatial de protection est pertinent (liste régionale, DREAL Bourgogne, 2012).
- la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore » : Parmi les habitats inscrits en annexe I de la Directive CEE 92/43 dite « Habitats-Faune-Flore », certains sont été désignés comme prioritaires(*), car leur état de conservation est considéré comme très préoccupant. L'effort de conservation et de protection de la part des états membres doit être particulièrement intense en faveur de ces habitats.
- la liste des habitats d'intérêt local établies à dire d'expert (d'après COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN 2015 Plan de cohérence intercommunale de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, Volet patrimoine naturel). Il s'agit d'une évaluation hors ZSC (rapport 2015 p. 51).

Valeur patrimoniale des espèces

Elle repose sur l'appartenance des espèces observées sur le site à :

- une liste rouge des espèces menacées: Les taxons retenus doivent figurer dans les catégories CR (En danger critique d'extinction), EN (En danger), VU (Vulnérable) des listes rouges régionales, et également dans les catégories NT (quasi menacée) pour les espèces animales. En ce qui concerne les oiseaux, nous avons retenu certaines espèces nicheuses « probable » et « possible », en excluant les espèces à grand territoire.
- la liste des espèces protégées au niveau national ou régional.

Groupe taxonomique	Textes réglementaires		
Floro	Arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire (complété en 1995), Arrêté du 27 mars 1992 relatif à la liste des espèces végétales		
Flore	protégées en région Bourgogne complétant la liste nationale		
Lépidoptères	Arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection		
Amphibiens & Reptiles	Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection		
Chiroptères	Arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection		

- la liste des espèces déterminantes ZNIEFF en Bourgogne, définies par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) lors de la modernisation de l'inventaire ZNIEFF. La dernière liste a été établie en 2008.
- la liste régionale de la déclinaison de la Stratégie nationale de création d'aires protégées (SCAP) en Bourgogne présentant les espèces menacées ou pour lesquels la responsabilité patrimoniale de la région est forte en termes de protection, et pour lesquelles un outil spatial de protection est pertinent.
- la Directive européenne 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée le 27/10/97 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages « Habitats-Faune-Flore » (DH2: Annexe II Espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation, DH4: Annexe IV Espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte)
- la directive européenne CEE n° 79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages modifiée le 27 juillet 1997 par la directive 97/49/CE de la commission européenne « Oiseaux » (DO1 : Annexe I Espèces d'oiseaux faisant l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de répartition).

2.3.1.3. Evaluation de l'état de conservation

Définition et méthodes

L'état de conservation résulte de la comparaison et de l'écart entre l'état observé et un état favorable théorique. Cette approche est liée à plusieurs méthodes d'évaluation standardisées au niveau national, notamment dans le cadre de la démarche Natura 2000. Il s'agit d'évaluer l'état de conservation de chaque habitat au moyen d'indicateurs mesurables ou qualitatifs. L'évaluation peut se baser par exemple sur différents critères tels que la structure du groupement végétal, la composition floristique, les dégradations visibles en ce qui concerne les habitats naturels caractérisés par la végétation. Nous avons privilégié une approche simplifiée, s'inspirant des méthodologies élaborées par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) pour les pelouses et les prairies, dans le cadre de Natura 2000 (Maciejewski et al. 2015) et par le réseau des Réserves Naturelles de France (RNF) pour les milieux forestiers (RNF, 2013), en se basant sur les observations de terrain et les cartographies réalisées sur le site en 2015 et 2016, mais sans se baser sur une méthode statistique (échantillonnage, relevés par placettes ou transects, ...). Des relevés plus précis, notamment en ce qui concerne le volume de bois mort, pourront être mis en place ultérieurement. Les autres habitats (fruticées, ourlets, prairies pâturées ...) ont été évalués à dire d'expert, lors des phases de terrain, au regard des mêmes grands paramètres (composition, structure, fonctionnement et altérations). 5 classes d'état de conservation ont été définies (CCGC 2015) :

Etat de conservation	Objectifs
Bon correct	Etat favorable, proche de l'état de référence : Maintien du bon état par la continuité des actions en cours
Bon	Etat correct, nécessite le maintien des actions en cours
Moyen	Etat défavorable, écart important par rapport à l'état de référence mais possibilité d'amélioration grâce à de nouvelles actions
Dégradé	Etat défavorable, écart important par rapport à l'état de référence mais possibilité d'amélioration si des mesures adéquates sont mises en œuvre, nécessite des actions soutenues
Très dégradé	Etat défavorable, tendances négatives, mais possibilité d'amélioration si des mesures adéquates sont mises en œuvre, nécessite des actions soutenues

Les milieux forestiers

D'après Réserves Naturelles de France 2013

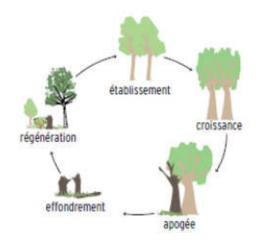
Paramètres	Critères	Indicateurs	Seuils	Note
			Aucune essence non typique	5
	Intégrité de la composition	Droportion dos ossensos non traiques	1 à 5 % d'essences non typiques	4
	Intégrité de la composition dendrologique	Proportion des essences non typiques de l'habitat	5 à 15 % d'essences non typiques	3
Composition	deliarologique	de mabitat	15 à 30 % d'essences non typiques	2
Composition			Plus de 30 % d'essences non typiques	1
		Présence des espèces diagnostiques	Présence d'espèces diagnostiques suffisantes pour permettre la description de l'habitat potentiel	5
	Composition floristique	de l'habitat sur le plan	Description incertaine de l'habitat potentiel par les espèces diagnostiques présentes	3
		phytosociologique	Impossibilité de décrire l'habitat potentiel par les espèces diagnostiques présentes	1
		Représentation des essences ligneuses par classes de diamètre (Au moins 5% de G total pour chaque classe)	6 classes sont représentées	5
	Structure horizontale (toutes espèces confondues)		Au moins 5 classes sont représentées	4
			Au moins 4 classes sont représentées	3
			Au moins 3 classes sont représentées	2
			1 ou 2 classes seulement sont représentées	1
			> 15 arbres / ha	5
Structure			10 à 15 arbres / ha	4
Structure		Proportion de très gros bois (TGB)	5 à 10 arbres / ha	3
			0 à 5 arbres / ha	2
			Aucun TGB	1
		Ratio bois mort / bois total (vivant + mort)	Supérieur à 15 %	5
	Bois mort (toutes espèces confondues)		Entre 10 et 15%	4
	Bois mort (toutes especes comondues)		Entre 5 et 10%	3
			Entre 3 et 5%	2

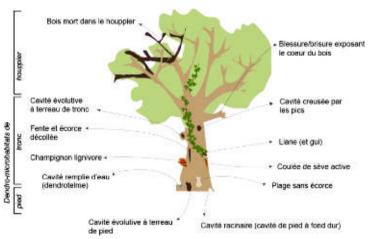
Paramètres	Critères	Indicateurs	Seuils	Note
			Inférieur à 3%	1
		Contribution du bois mort > 30 cm de	Plus de 75%	5
			de 50 à 75 %	4
		diamètre au volume de bois mort	de 25 à50 %	3
		total	de 5 à 25 %	2
			moins de 5 %	1
			Présence de tous les stades	5
		Présence des stades de	Présence d'au moins 4 stades	4
		décomposition (Au moins 5% de V tot	Présence d'au moins 3 stades	3
		pour chaque stade)	Présence d'au moins 2 stades	2
			Présence d'un seul stade	1
			> à 20 arbres / ha	4
	Danaité des esiens habitats	Auburr markerum de maiere behitete	Entre 10 et 20 arbres / ha	3
	Densité des micro-habitats	Arbres porteurs de micro-habitats	Entre 3 et 10 arbres / ha	2
			Moins de 3 arbres / ha	1
		Continuité de l'état boisé du massif	La totalité du massif boisé comprenant le site est présent sur la carte de Cassini ou à défaut sur la carte	5
			d'Etat-Major	3
	Ancienneté des forêts		Présence d'îlots de forêts sur la carte de Cassini ou à défaut sur la carte d'Etat-Major dans le massif	3
	Andennete des forets	comprenant le site	comprenant le site	3
			La totalité du massif comprenant le site ne figure pas sur la carte d'Etat-Major de la première moitié du 19e	1
			siècle (changement total d'affectation du sol)	_
			Le site n'est ni traversé ni bordé par un linéaire de grandes infrastructures de transport, par une route	5
			départementale ou par une voie ferrée (dans une limite de 10 km autour du site)	
Fonctionnement			Le site n'est ni traversé ni bordé par un linéaire de grandes infrastructures de transport (dans une limite de 10	4
et altérations (à		Présence de grandes infrastructures	km autour du site) mais est traversé par une route départementale ou une voie ferrée hors LGV	
l'échelle du site)	Fragmentation du massif forestier	dans et autour du site	Le site est bordé pour partie (dans une limite de 10 km autour du site) mais non traversé ni encerclé par un	3
, , , , , , , , ,			linéaire de grandes infrastructures de transport	
			Le site est traversé par un linéaire de grandes infrastructures de transport mais non enclavé	2
			Le site est totalement enclavé dans un réseau de grandes infrastructures de transport (dans une limite de 10	1
			km autour du site)	-
			Recouvrement nul	5
	Encoder and the state of the st	Recouvrement (en % à l'ha) de la	Moins de 1%	4
	Emprises anthropiques non boisées	desserte forestière dans le site	135%	3
			5 à 10 %	2
			Plus de 10 %	1

0-7 : très dégradé / 8-15 : dégradé / 16-23 : moyen / 24-31 : bon / 32-39 : bon-correct

Maturité (Très gros bois, bois mort et dendro-microhabitats)

(D'après Vallauri et al. 2016)





Types de dendro-microhabitats et localisation dans l'arbre (d'après Emberger et al. 2013)

La dynamique forestière se caractérise par une succession de cycles (phases de croissance, maturité, vieillissement, ...) et une diversité de stades (semis, jeunes peuplements, peuplements sénescents, arbres morts). La maturité correspond à un stade forestier à partir duquel les arbres atteignent un diamètre important, le bois mort est plus abondant et les dendro-microhabitats sont plus diversifiés. Le bois mort est un élément clé de la biodiversité en forêt : 25 % des espèces sont liées au bois en décomposition.

Les dendro-microhabitats sont des milieux de vie de petites dimensions portés par des arbres vivants ou morts.

Les très gros arbres et les chandelles jouent un rôle déterminant pour une offre en dendromicrohabitats riche et diversifiée. Plus un arbre est gros, plus il porte fréquemment un et même plusieurs dendro-microhabitats (99 % des TTGB de Hêtre, dont le diamètre est supérieur à 90 cm, sont porteurs de dendro-microhabitats). Seuls les plus gros arbres portent tous les types de dendromicrohabitats.

Les dendro-microhabitats sont naturellement présents tout au long de la vie des peuplements forestiers et cette continuité spatio-temporelle est indispensable pour la conservation des espèces à faible capacité de dispersion. Une discontinuité spatiale de l'offre en dendro-microhabitats peut réduire fortement la biodiversité. Certaines espèces ont de très faibles capacités de dispersion, de l'ordre parfois d'à peine 200 m, ce qui limite les échanges entre les différentes populations ou la recolonisation d'un nouveau dendro-microhabitats lorsqu'il est trop distant.

L'exploitation forestière perturbe fortement l'offre naturelle en dendro-microhabitats, même si quelques types de dendro-microhabitats peuvent être liés ou favorisés par la gestion forestière, comme les dendrotelmes. La reconstitution du stock demande plus de 30 ans, et le délai de réponse de la biodiversité est encore plus long.

Ces indicateurs ont pour l'instant été évalués à dire d'expert, directement sur le terrain en parcourant l'entité forestière, sans protocole de recherche de micro-habitats. Les données concernant le bois mort sont encore insuffisantes et n'ont pas été retenues dans l'évaluation. Le volume de bois mort est un élément déterminant de compréhension de la fonctionnalité des forêts du site mais les données sont pour l'heure très partielles et la récolte de ces informations devra donc faire l'objet d'actions d'amélioration des connaissances.

Ancienneté

L'ancienneté, c'est-à-dire la continuité de l'état boisé à travers l'histoire, est une qualité décisive pour la biodiversité et le fonctionnement des forêts et des sols. Certaines espèces ont besoin de temps longs pour s'installer en forêt, d'autres sont détruites par le travail du sol ou la fertilisation. Si les arbres, les oiseaux et les mammifères recolonisent relativement rapidement, certaines espèces sont incapables de recoloniser rapidement d'anciennes terres déboisées (le muguet par exemple ne progresse que de 100 m par siècle). C'est le cas des plantes à bulbe ou à rhizome (dont certaines orchidées), ou celles disséminées par les fourmis (comme les mélampyres), ainsi que certains coléoptères, lichens ou champignons. Ces espèces sont des indicatrices de l'ancienneté du boisement (WWF, 2013). L'ancienneté des forêts est un des outils de définition des réservoirs de biodiversité et des continuités écologiques sur le territoire. Deux sources principales ont été utilisées : la carte de Cassini, datée de la seconde moitié du XVIII ème siècle (1760-1790) et les cartes d'Etat-major, établies sur notre secteur entre 1837 et 1838.

Les pelouses

D'après Maciejewski et al. 2015

Paramètres	Critères	Indicateurs	Seuils	Note
			0 - 10% d'espèces de la liste	0
		Présence d'espèces eutrophiles	10-30% d'espèces de la liste	-20
	Commonition florintings		> 30 % d'espèces de la liste	-40
	Composition floristique		0 - 1/3 (33 %)	0
		Recouvrement du Brachypode	1/3 (33%) - 2/3 (66%)	-10
Composition			> 2/3 (66 %)	-20
			>90 % des espèces attendues	0
			Entre 80 et 90 % des espèces attendues	-5
	Composition faunistique	Lépidoptères diurnes	Entre 70 et 80 % des espèces attendues	-10
			Entre 60 et 70 % des espèces attendues	-15
			<60 % des espèces attendues	-20
			0 %	0
			< 10 %	-5
Structure	Couverture du sol	Recouvrement de ligneux (en %)	10 à 25 %	-10
			25 à 50 %	-15
			> 50 %	-20
	Surface de l'habitat	Evolution de la surface	Stabilité ou progression	0
Fonctionnement	Surface de l'Habitat	Evolution de la surface	Régression	-10
et altérations			Atteintes nulles	0
et aiterations	Atteintes au niveau de l'unité	Atteintes et leur recouvrement	Atteintes moyennes (ponctuelles, maîtrisées)	-10
			Atteintes importantes, dynamique de l'habitat remise en cause	-20

Les prairies

D'après Maciejewski et al. 2015

Paramètres	Critères	Indicateurs	Seuils	Note
			0 - 20 % d'espèces de la liste	0
		Présence d'espèces eutrophiles	20 - 40 % d'espèces de la liste	-20
	Communities floristics		> 40 % d'espèces de la liste	-40
	Composition floristique		0 - 20 % d'espèces de la liste	-20
		Présence d'espèces indicatrices du régime de fauche	20 - 40 % d'espèces de la liste	-10
Composition			> 40 % d'espèces de la liste	0
			> 90 % des espèces attendues	0
	Composition faunistique		Entre 80 et 90 % des espèces attendues	-5
		Lépidoptères diurnes	Entre 70 et 80 % des espèces attendues	-10
			Entre 60 et 70 % des espèces attendues	-15
			< 60 % des espèces attendues	-20
Ctructura	Converture du col	Decouvement de lignouv (en 0/)	< 10 %	0
Structure	Couverture du sol	Recouvrement de ligneux (en %)	> 10 %	-10
	Confess de Illeghitet	Contribution de la confess	Stabilité ou progression	0
F	Surface de l'habitat	Evolution de la surface	Régression	-10
Fonctionnement			Atteintes nulles	0
et altérations	Atteintes au niveau de l'unité	Atteintes et leur recouvrement	Atteintes moyennes (ponctuelles, maîtrisées)	-10
			Atteintes importantes, dynamique de l'habitat remise en cause	-20

2.3.2. Les habitats

- Description des habitats, fonctionnalité et facteurs d'influence
- Evaluation de la valeur patrimoniale et responsabilité du site vis-à-vis des habitats
- Synthèse sur l'état de conservation des habitats

La plupart des habitats observés sur le terrain ont fait l'objet d'une fiche descriptive :

Nom de l'habitat (code CORINE Biotopes / Code EUNIS)		
Nom du syntaxon (alliance ou association végétale selon le Synsystème des végétations de la région Bourgogne, version octobre 2015, établi par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien)		
Localisation : nom du ou des lieux-dits, ou n° du réservoir de biodiversité où l'habitat a été observé	Valeur patrimoniale :	
Surface : d'après la cartographie des habitats réalisée sur QGis (CCGC 2016)		
Caractéristiques stationnelles : Localisation topographique caractéristique, type de sol, expositions les plus fréquemment observées, nature de la pente, Il s'agit de décrire ici les conditions physiques (« abiotiques ») de la présence de l'habitat sur le site.	responsabilité du site, (voir 2.2.1.2.)	
Physionomie / Structure :		Photographie de l'habitat
Description de la nature des strates de végétation et de la façon dont elles se répartissent au sein de l'habita	t	
Cortège floristique : Liste des noms scientifiques des principales espèces végétales caractéristiques de l'habitat		
Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces : Répartition de l'habitat dans la petite région géographique des Hautes-côtes, en Bourgogne, voire en Francafin de faire ressortir les enjeux du site. Statut de protection de l'habitat aux niveaux local, régional et européen Types de menaces pesant sur la pérennité de l'habitat, en fonction des observations de terrain	e pour les milieux les plus rares,	
Dynamique de la végétation : La « série de végétation » comprend l'ensemble des stades qui se succèdent pour aboutir à un état d'éq relativement stable (appelé« climax ») si la dynamique peut être progressive, comme celle qui conduira la série est « régressive » si des perturbations interviennent (généralement d'origine humaine ou animale da passage brutal ou lent d'un état boisé à un sol nu. Nous évoquerons ici les différentes successions d'habitats	Carte de répartition de l'habitat sur le site	
Photographies d'espèces animales ou végétales caractéristiques de l'habitat		
Etat de conservation : Un code couleur permet de situer rapidement l'état de conservation de l'habitat sur	es fiches, en fonction des 5 classe	es définies dans l'étude CCGC 2015 (voir méthodologie).

Séries de végétation

La série de végétation (ou série évolutive) comprend l'ensemble des stades qui se succèdent pour aboutir à un « climax » (un état d'équilibre dynamique relativement stable). La série progressive conduit les habitats vers un état de maturité, caractérisé par des structures et des peuplements de plus en plus complexes. Les stades « pionniers » se caractérisent par un faible nombre d'espèces, parfois annuelles et de petite taille, où la compétition est forte. Progressivement, les habitats se structurent et les niches écologiques se spécialisent. On parle de série primaire si celle-ci est naturelle, ou secondaire si elle est d'origine artificielle. La diversité des stades dynamiques sur un site est considérée comme un élement positif, et la conservation de tous les stades de cette dynamique constituera un des points importants du plan de gestion. Voici un exemple de succession végétale progressive, et secondaire, sur le site :

Série du Quercion roboris











Pelouse prairiale à Danthonie

- > Ourlet mésophile acide

- > Lande acidiphile à Genêt et Callune ou ourlet à Fougère aigle

- > Fruticée à Bouleau et Bourdaine

- > Hêtraie-chênaie acidiphile

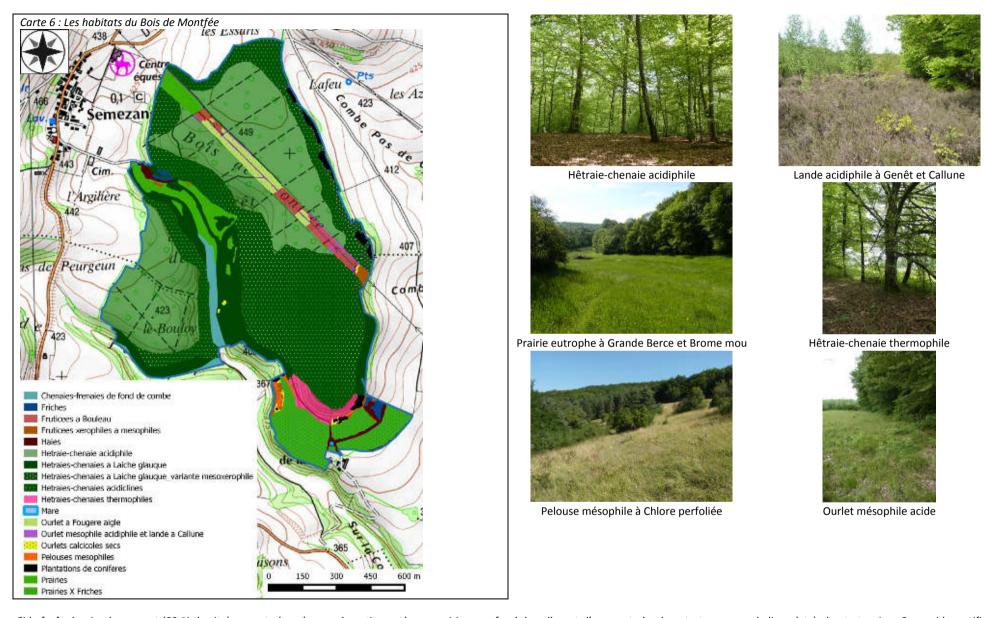
Contrairement aux autres secteurs du territoire abritant des stations hétérotopiques (Bois de Boutière à Chamboeuf, ...), ce site présente tous les stades dynamiques de la hêtraie-chênaie acidicline à acidiphile, depuis les formations herbacées pionnières jusqu'au climax forestier.

Tableau 2 : Liste des habitats du Bois de Montfée

	Nom sur la carte des habitats	Nom de l'habitat (EUNIS)	Principaux syntaxons observés*	Code CORINE Biotopes	Code EUNIS	Surface (ha)
	Hetraies-chenaies acidiclines	Hêtraies médio-européennes à Aspérule et Mélique	Deschampsio cespitosae - Fagetum sylvaticae	41.1312	G1.6312	50,7
	Hetraie-chenaie acidiphile	Hêtraies acidophiles médio-européennes	Fago sylvaticae-Quercetum petraeae	41.11	G1.61	45,8
	Hetraies-chenaies a Laiche glauque	Hêtraies médio-européennes à Orge des bois	Carici flaccae - Fagetum sylvaticae	41.1311	G1.6311	13,5
Milieux forestiers	Hetraies-chenaies thermophiles	Hêtraies calcicoles centre-européennes des pentes sèches	Cephalanthero rubrae - Fagion sylvaticae	41.161	G1.661	2,3
, milicux toresalets	Hetraies-chenaies a Laiche glauque_variante mesoxerophile	Hêtraies médio-européennes à Orge des bois	Carici flaccae - Fagetum sylvaticae	41.1311	G1.6311	2
	Chenaies-frenaies de fond de combe	Frênaies-chênaies subatlantiques à <i>Primula elatior</i>	Scillo bifoliae - Quercetum roboris	41.23	G1.A13	2,2
		Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post- pâturage	Cynosurion cristati	38.11	E2.1	1,5
Prairies	Prairies	Pâturages collinéens subatlantiques	Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati	38.112	E2.113	2
rianies	Tantes	Prairies de fauche planitiaires subatlantiques	Heracleo sphondylii - Brometum mollis		E2.22	2
		Prairies de fauche xéromésophiles planitiaires médio- européennes	Galio veri - Trifolietum repentis	38.22	E2.221	/
	Lande acidiphile à Genêt et Callune	Landes subatlantiques à <i>Calluna</i> et <i>Genista</i>	Genistion tinctorio – germanicae	31.22	F4.22	0,5
Landes et fruticées	Fruticees a Bouleau	Clairières à couvert arbustif	Sambuco racemosae - Salicion capreae	31.872	G5.85	2,2
Landes et Truticees	Haies	Haies	/	84.2	FA	1,4
	Fruticees xerophiles a mesophiles	Fourrés à Prunellier et Troène	Berberidion vulgaris	31.812	F3.112	0,9
	Ourlet a Fougere Aigle	Formations à Pteridium aquilinum	Holco mollis - Pteridietum aquilini	31.86	E5.3	2,4
	Ourlet mesophile acidiphile	Ourlets mésophiles acides	Melampyrion pratensis	34.42	E5.22	0,5
Ourlets	Ourlets calcicoles secs	Ourlets xérothermophiles	Coronillo variae - Brachypodietum pinnati	34.41	E5.21	0,25
	Ouriets Calcicoles Secs	Ouriets xerothermophiles	Geranion sanguinei	34.41	E5.21	/
	Ourlet nitrophile**	Lisières forestières ombragées	Geo urbani - Alliarion petiolatae / Aegopodion podagrariae	37.72	E5.43	/
Pelouses	Pelouses mesophiles	Pelouses alluviales et humides du Mesobromion	Blackstonio perfoliatae - Brometum erecti	34.323/34.324	E1.263 / E1.264	0,4
	Plantations de coniferes	Plantations de conifères indigènes	/	83.31	G3.F1	1,6
Milieux rudéraux et	Friches	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	Artemisietea vulgaris	87.1/87.2	I1.5	10,1
anthropisés	Mare	Tapis de <i>Chara</i>	Charetea fragilis	22.44	C1.141	/
	Groupements des ornières humides	Pelouses mésophiles piétinées à espèces annuelles	Lolio perennis - Plantaginion majoris	87.2	E2.8	/

^{*}D'après « Référentiel phytosociologique des végétations de Bourgogne », 14/10/2015, Gaël CAUSSE & Ombeline MENARD (Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'histoire naturelle/CBNBP-MNHN)

^{**} habitat non cartographié



Si la forêt domine largement (82 % du site), on note la présence de petits systèmes prairiaux en fond de vallon et d'une vaste lande entretenue sous la ligne à très haute tension. Ce corridor artificiel abrite une mosaïque d'habitats d'ourlets, de landes et de fruticées.

2.3.2.1. Les milieux forestiers - 116.5 ha

La hêtraie-chênaie acidicline (CB 41.1312 / EUNIS G1.6312)

Association du Deschampsio cespitosae - Fagetum sylvaticae (Rameau 1996) Renaux, Boeuf & J.M. Royer 2011

Localisation : Rebords de la butte du Bois de Montfée avec extension importante sur la partie sud, rebords est et sud du plateau du Bouloy

Surface: 50,7 ha

Caractéristiques stationnelles: Placages limoneux d'altération plus ou moins épais recouvrant les plateaux, limons avec chailles peu nombreuses, position en versant, sur pente moyenne, sur des sols épais plus ou moins bien drainés. Litière épaisse. Sol sujet à forte dessication estivale. Habitat de transition entre la hêtraie-chênaie calcicole de bas de versant et la hêtraie-chênaie acidiphile de plateau.

Valeur patrimoniale				
ZNIEFF	x			
SCAP Natura 2000	2+ 9130			
Intérêt local	Très rare			

Physionomie / Structure: Strate arborée dominée par le Chêne sessile, le Hêtre et le Charme. Le Hêtre est dynamique, les ronces parfois recouvrantes, le Charme toujours présent. Présence de gros bois et de très gros bois de Chêne.

Cortège floristique: Hêtre, Chêne sessile, Charme, Chèvrefeuille des bois, Troène, Daphné laurèole, Ronces, Luzule de printemps, Véronique officinale, Bugle rampante, Anémone sylvie, Muguet, Laîche des bois, Fétuque hétérophylle, Stellaire holostée, Néottie nid d'oiseau, Laîche digitée, Millet diffus, Laîche glauque, Polytric élégant. On note un gradient plus élevé dans l'acidité vers le haut de versant: Epervière des murs, Gesse des montagnes, Germandrée scorodoine, Fougère aigle, Mélampyre des prés. Le passage de la hêtraie-chênaie acidicline à la hêtraie-chênaie acidiphile est nettement marqué par l'apparition de: Millepertuis élégant, Laîche à pilules, Véronique officinale.

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Habitat propre à l'étage collinéen du domaine médio-européen, sur des territoires où les précipitations sont généralement supérieures à 800 mm, très rare sur le territoire de la CCGC. La gestion forestière menée actuellement ne permet pas de remplir toutes les conditions nécessaires à la fonctionnalité de l'habitat (diversité des dendro-microhabitats, présence de bois mort en quantité importante, mosaïque structurelle, ...).

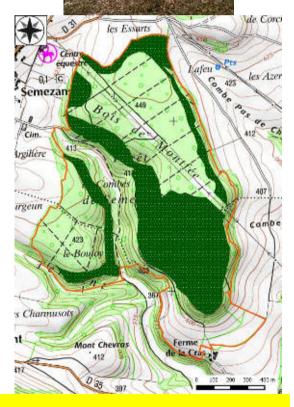
Dynamique de la végétation : L'habitat correspond au climax de la série de la hêtraie-chênaie du *Carpinio-Fagion*.



Chèvrefeuille des bois (Lonicera periclymenum)



Muguet (Convallaria majalis)



Etat de conservation : Moyen (Etat défavorable mais possibilité d'amélioration grâce à de nouvelles actions)

La hêtraie-chênaie acidiphile (CB 41.11 / EUNIS G1.61)

Association du Fago sylvaticae - Quercetum petraeae (race centre-européenne) Tüxen 1955 Voir relevés en annexe (tableau n° 8)

Localisation : Plateaux du Bois de Montfée et du Bouloy

Surface: 45,8 ha

Caractéristiques stationnelles: L'habitat est localisé sur les limons d'altération riches en chailles des hauts de versant et du plateau. L'habitat se développe sur des sols profonds mais oligotrophes, de texture limoneuse ou argilo-limoneuse, plus ou moins bien drainés, parfois marqués par une hydromorphie en profondeur. On peut distinguer un faciès plus xérique, sur le sommet du plateau (en lisière de la tranchée de la ligne EDF), sur sol plus drainant, avec chailles très nombreuses, à bilan hydrique déficitaire durant la saison estivale. L'apparition d'espèces calcicoles comme le Troène marque une nette transition vers des conditions moins acides vers le bas de versant.

Valeur patrimoniale
ZNIEFF X
SCAP 1+
Natura 2000 9110

Intérêt local Très rare

Physionomie / Structure : Futaie et TSF vieilli de Hêtre, de Chêne sessile. L'habitat comporte une proportion assez importante de gros bois et de très gros bois de ces trois essences. Présence de quelques coupes de régénération (le Bouloy).

Cortège floristique: La strate arborée est dominée par le Hêtre et le Chêne sessile. Le Charme est absent. La flore herbacée se compose de : Anémone sylvie, Muguet, Luzule de printemps, Canche flexueuse, Laîche à pilules, Germandrée scorodoine, Millepertuis élégant, Fougère aigle, Mélampyre des prés, Laîche des bois, Euphorbe des bois, Flouve odorante, Bugle rampante, Fougère mâle, Gesse des montagnes, Orchis tacheté, Maïanthème à deux feuilles, Polytric élégant, Coussinet des bois. La variante plus sèche comporte l'Alisier blanc, Alisier torminal, Mélampyre des prés, Flouve odorante. L'ouverture de clairières est favorable à la Callune, Canche flexueuse, Millepertuis élégant, Bouleau verruqueux, Laîche à pilules, Fougère aigle, Néflier, Eupatoire à feuilles de chanvre.

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Conditions stationnelles marginales, influences continentales, médio-européennes. Habitat très rare sur le territoire, comportant des espèces végétales rares aux échelles régionale (Maïanthème à deux feuilles) et locale (cortège des plantes acidiphiles). La gestion forestière menée actuellement ne permet pas de remplir toutes les conditions nécessaires à la fonctionnalité de l'habitat (diversité des dendro-microhabitats, présence de bois mort en quantité importante, mosaïque structurelle, ...).

Dynamique de la végétation : Coupe forestière (il y a 40 ans) -> groupement transitoire du *Betulo-Quercetum -> Fago-Quercetum* (aujourd'hui) = climax. Sur les sols les plus superficiels, une régression de la hêtraie-chênaie acidiphile vers le *Betulo-Quercetum* est possible, suite à des coupes forestières.



Laîche à pilules (Carex pilulifera)

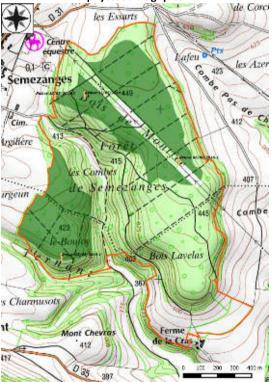


Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*)

Etat de conservation : Moyen (Etat défavorable mais possibilité d'amélioration grâce à de nouvelles actions)



Carte de localisation de l'habitat et des relevés phytosociologiques



La hêtraie-chênaie à Laîche glauque (CB 41.131 / EUNIS G1.6311)

Association du Carici flaccae - Fagetum sylvaticae Thill 1964

Localisation : Le Bouloy, Bois de Montfée

Surface: 15.5 ha

Caractéristiques stationnelles: Versant en exposition Est (variante mésoxérophile, 2 ha) et Ouest sur pente

movenne

Physionomie / Structure : Taillis-sous-futaie vieilli de Hêtre et Chêne sessile, avec quelques gros bois de hêtre dispersés, plantations de pins noirs anciennes (> 50 ans), en mélange avec la hêtraie (nombreux gros bois de Pin noir)

Cortège floristique: Hêtre, Chêne sessile, Charme, Frêne élevé, Erable champêtre, Tilleul à grandes feuilles, Merisier, Troène, Groseillier des Alpes, Noisetier, Rosier des champs, Epine blanche, Viorne mancienne, Cornouiller mâle, Cornouiller sanguin, Viorne obier, Houx, Chèvrefeuille des haies, Lamier jaune, Laîche digitée, Lierre, Ronces, Daphné lauréole, Anémone sylvie, Dryoptéris des chartreux, Gouet tâcheté, Sanicle d'Europe, Brachypode des bois, Raiponce en épi, Euphorbe des bois, Laîche glauque, Ancolie vulgaire, Vesce des haies, Benoîte commune, Bugle rampante, ...

- Forme mésoxérophile de transition vers la hêtraie-chênaie thermophile avec Erable à feuilles d'obier, Alisier blanc, Alisier torminal, Muguet, Fétuque hétérophylle, Mélitte à feuilles de Mélisse, Laîche des montagnes, Garance voyageuse, Brachypode penné, Tamier commun, Pulmonaire des montagnes
- Forme fraîche de transition vers la chênaie-frênaie, en bas de pente, sur sol enrichi en argiles, avec Laîche des bois, Tremble

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: L'habitat, répandu sur les plateaux calcaires de Bourgogne orientale, est insrit dans la directive Habitats-Faune-Flore et bénéficie du statut d'habitat déterminant (ZNIEFF). La gestion forestière menée actuellement ne permet pas de remplir toutes les conditions nécessaires à la fonctionnalité de l'habitat (diversité des dendro-microhabitats, présence de bois mort en quantité importante, mosaïque structurelle, ...).

Dynamique de la végétation: L'habitat correspond au climax de la série de la hêtraie-chênaie du Carpinio-Fagion. Hormis les perturbations liées aux coupes forestières, on ne note pas de dynamique régressive naturelle, en raison de la rareté des arbres morts ou sénescents.



Mélitte à feuilles de Mélisse (Melittis melissophyllum)



Daphné lauréole (Daphne laureola)

Etat de conservation : Moyen (Etat défavorable mais possibilité d'amélioration grâce à de nouvelles actions) Structure en taillis ou taillis-sous-futaie combinée à la rareté des dendro-microhabitats + plantations de conifères





de Corci les Essarts afeu les Azer Semezanges Cim treilière s Charmusots Mont Chevras le la Cray

La hêtraie-chênaie thermophile (CB 41.161 / EUNIS G1.661)

Alliance du Cephalanthero rubrae - Fagion sylvaticae (Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958) Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Association à définir Localisation : Bois Lavelas Surface : 2,3 hectares ZNIEFF X
SCAP 2Natura 2000 9150
Intérêt local Rare

Valeur patrimoniale

Caractéristiques stationnelles: Pente moyenne en exposition sud-ouest à sud-est, situation thermophile, sols carbonatés humifères, riches en cailloux.

Physionomie / Structure : Taillis-sous-futaie de Hêtre et Chêne sessile, strate herbacée peu recouvrante, strate arbustive bien développée et riche en espèces

Cortège floristique: Hêtre, Alisier blanc, Erable à feuilles d'obier, Alisier torminal, Chêne sessile, Troène, Viorne mancienne, Cornouiller sanguin, Genévrier commun, Chèvrefeuille des haies, Garance voyageuse, Laîche glauque, Céphalanthère à grandes fleurs, Mélitte à feuilles de Mélisse, Laîche des montagnes, Daphné lauréole, Pulmonaire des montagnes, Brachypode penné, Orchis pourpre

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Habitat encore mal caractérisé du point de vue phytosociologique, se rapproche des hêtraies thermophiles méridionales. Rare sur le territoire de la CCGC. La gestion forestière menée actuellement ne permet pas de remplir toutes les conditions nécessaires à la fonctionnalité de l'habitat (diversité des dendro-microhabitats, présence de bois mort en quantité importante, mosaïque structurelle, ...).

Dynamique de la végétation : L'habitat correspond au climax de la série du *Cephalanthero-Fagion*. A la faveur de coupes forestières, l'habitat peut régresser vers des ourlets xérophiles et des fruticées à *Berberis vulgaris*.



Céphalanthère à grandes fleurs (Cephalanthera damasonium)



Garance voyageuse (Rubia peregrina)



Carte de localisation de l'habitat

| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat
| Carte de localisation de l'habitat de localisation de l'habitat de l'habita

Etat de conservation : Moyen (Etat défavorable mais possibilité d'amélioration grâce à de nouvelles actions)

La chênaie-charmaie de fond de combe (CB 41.23 / EUNIS G1.A13)

Association du *Scillo bifoliae - Quercetum roboris* Rameau *in* J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Localisation: Fond de vallon **Surface**: 2.2 hectares

Caractéristiques stationnelles: Terrasses planes de fond de vallon et bas de versant, sur colluvions argileuses, parfois décalcifiées et bilan hydrique très favorable. Contact avec la hêtraie-chênaie acidicline et la hêtraie-chênaie à Laîche glauque.

Valeur patrimoniale

ZNIEFF X

SCAP (Non expertisé)

Natura 2000 9160

Intérêt local rare

Physionomie / Structure : L'habitat est limité en surface par des conditions stationnelles particulières, dégradé par les anciennes coupes et d'anciens déboisements (vieux parcellaire). Taillis-sous-futaie de Chêne et Charme, pauvre en bois mort.

Cortège floristique: Chêne sessile, Charme, Frêne élevé, Erable champêtre, Erable sycomore, Noisetier, Chèvrefeuille des haies, Groseillier des Alpes, Troène, Epine blanche, Fusain d'Europe, Vesce des haies, Fraise des bois, Millet diffus, Benoîte commune, Lierre, Laîche des bois, Brachypode des bois, Stellaire holostée, Lampsane commune, Géranium herbe-à-Robert, Mélique uniflore, Parisette à quatre feuilles, Gouet tâcheté, Anémone sylvie, Gaillet gratteron, Muguet, Véronique petit chêne, Aspérule odorante, Primevère élevée, Sceau de Salomon multiflore, Bugle rampante, Alliaire, Asperge des bois, Asaret d'Europe, Lamier jaune, Raiponce en épi

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Typique du domaine continental et de l'étage collinéen, l'habitat est présent dans l'est de la France, où il est cependant rare car lié à des conditions très particulières. Il est très sensible à la gestion des peuplements limitrophes; une mise en lumière brutale est néfaste tant pour les cortèges de végétaux que pour le sol. La gestion forestière menée actuellement ne permet pas de remplir toutes les conditions nécessaires à la fonctionnalité de l'habitat (diversité des dendro-microhabitats, présence de bois mort en quantité importante, mosaïque structurelle, ...).

Dynamique de la végétation : L'habitat correspond au climax de la série de la chênaie-frênaie du *Fraxino-Quercion*. Les ourlets nitrophiles qui en constituent les lisières sont riches en espèces. Les phases forestières non mâtures sont dominées par le Frêne et les érables. Traces d'occupation du sol, habitat absent sur les cartes d'Etat-major, déboisement ancien pour mise en culture et prairie.

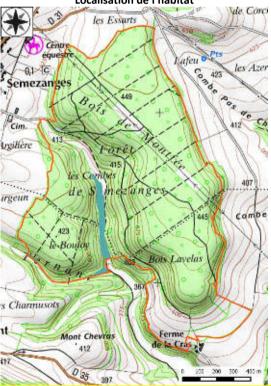


Primevère élevée (Primula elatior)



Scille à deux feuilles (Scilla bifolia)



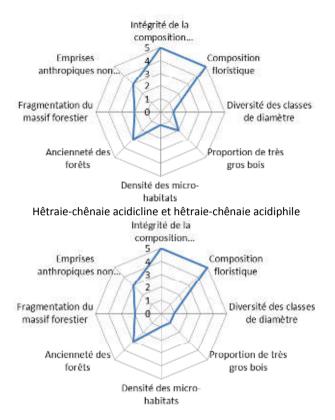


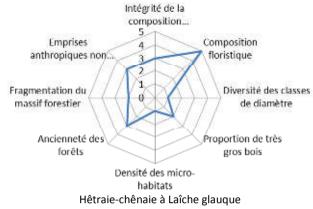
Etat de conservation : Moyen (Etat défavorable mais possibilité d'amélioration grâce à de nouvelles actions)

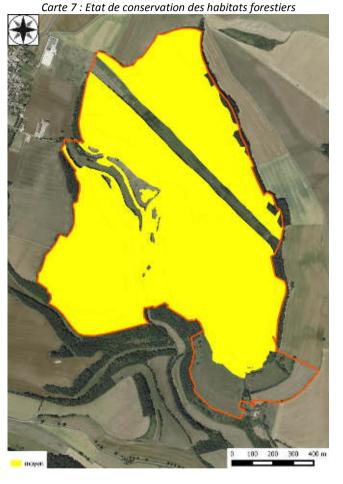
Synthèse sur l'état de conservation des habitats forestiers

Paramètres	Critères	Indicateurs	Seuils	Hêtraie- chênaie acidicline	Hêtraie- chênaie acidiphile	Hêtraie- chênaie à Laîche glauque	Hêtraie- chênaie thermophile	Chênaie- frênaie de fond de combe
Composition			Aucune essence non typique	5	5		5	5
	Intégrité de la composition dendrologique	Proportion des essences non typiques de l'habitat	1 à 5 % d'essences non typiques					
			5 à 15 % d'essences non typiques			3		
			15 à 30 % d'essences non typiques					
			Plus de 30 % d'essences non typiques					
	Composition floristique	Présence des espèces diagnostiques de l'habitat sur le plan phytosociologique	Présence d'espèces diagnostiques suffisantes pour permettre la description de l'habitat potentiel	5	5	5	5	5
			Description incertaine de l'habitat potentiel par les espèces diagnostiques présentes					
			Impossibilité de décrire l'habitat potentiel par les espèces diagnostiques présentes					
		Représentation des	6 classes sont représentées					
		essences ligneuses par classes de diamètre (Au moins 5% de G total pour chaque classe)	Au moins 5 classes sont représentées					
			Au moins 4 classes sont représentées					
			Au moins 3 classes sont représentées					
	Structure horizontale (toutes espèces confondues)		1 ou 2 classes seulement sont représentées	1	1	1	1	1
		Proportion de très gros bois (TGB)	> 15 arbres / ha		_	_	_	
			10 à 15 arbres / ha					
			5 à 10 arbres / ha					
			0 à 5 arbres / ha	2	2	2		
			Aucun TGB				1	1
		Ratio bois mort / bois total (vivant + mort)	Supérieur à 15 %					
	Bois mort (toutes espèces confondues)		Entre 10 et 15%					
			Entre 5 et 10%	Non renseigné, manque de données				
Structure			Entre 3 et 5%					
			Inférieur à 3%					
		Contribution du bois mort > 30 cm de diamètre au volume de bois mort total	Plus de 75%					
			de 50 à 75 %					
			de 25 à50 %					
			de 5 à 25 %					
			moins de 5 %					
		Présence des stades de décomposition (Au moins 5% de V tot pour chaque stade)	Présence de tous les stades					
			Présence d'au moins 4 stades					
			Présence d'au moins 3 stades					
			Présence d'au moins 2 stades					
			Présence d'un seul stade					
	Densité des micro- habitats	Arbres porteurs de micro-habitats	> à 20 arbres / ha					
			Entre 10 et 20 arbres / ha					
			Entre 3 et 10 arbres / ha					
			Moins de 3 arbres / ha	1	1	1	1	1

Paramètres	Critères	Indicateurs	Seuils	Hêtraie- chênaie acidicline	Hêtraie- chênaie acidiphile	Hêtraie- chênaie à Laîche glauque	Hêtraie- chênaie thermophile	Chênaie- frênaie de fond de combe
Fonctionnement et altérations (à l'échelle du site)	Ancienneté des forêts	Continuité de l'état boisé du massif comprenant le site	La totalité du massif boisé comprenant le site est présent sur la carte de Cassini ou à défaut sur la carte d'Etat- Major					
			Présence d'îlots de forêts sur la carte de Cassini ou à défaut sur la carte d'Etat-Major dans le massif comprenant le site	3	3	3	3	3
			La totalité du massif comprenant le site ne figure pas sur la carte d'Etat-Major de la première moitié du 19e siècle (changement total d'affectation du sol)					
	Fragmentation du massif forestier	Présence de grandes infrastructures dans et autour du site	Le site n'est ni traversé ni bordé par un linéaire de grandes infrastructures de transport, par une route départementale ou par une voie ferrée (dans une limite de 10 km autour du site)					
			Le site n'est ni traversé ni bordé par un linéaire de grandes infrastructures de transport (dans une limite de 10 km autour du site) mais est traversé par une route départementale ou une					
			voie ferrée hors LGV Le site est bordé pour partie (dans une limite de 10 km autour du site) mais non traversé ni encerclé par un linéaire de grandes infrastructures de transport					
			Le site est traversé par un linéaire de grandes infrastructures de transport mais non enclavé	2	2	2	2	2
			Le site est totalement enclavé dans un réseau de grandes infrastructures de transport (dans une limite de 10 km autour du site)					
	Emprises anthropiques non boisées	Recouvrement (en % à l'ha) de la desserte forestière dans le site	Recouvrement nul					
			Moins de 1%					
			1 à 5 % 5 à 10 %	3	3	3	3	3
			Plus de 10 %					
Note finale			1.00 00 20 70	22	22	20	21	21
Etat de conservation				moyen	moyen	moyen	moyen	moyen







Hêtraie-chênaie thermophile et chênaie-frênaie de fond de combe

L'état de conservation « moyen » d'une grande partie des habitats forestiers s'explique en particulier en raison des critères relatifs à la maturité et à l'ancienneté des peuplements.

Maturité

La carte ci-dessous présente la localisation des gros arbres (GB et TGB) et des arbres porteurs de microhabitats relevés en 2015 et 2016. Cet inventaire n'est pas exhaustif.

Carte 8 : Localisation des arbres de gros diamètre et porteurs de microhabitats



Caractérisation de la diversité des dendro-microhabitats sur le site du Bois de Montfée (d'après KRAUS et al., 2016, Catalogue of tree microhabitats) :



Chandelle de *Prunus avium* avec de nombreuses cavités de nourrissage (CV14), des plages de bois sans écorce (IN14), du décollement d'écorce créant des abris (BA11). Ces dendromicrohabitats sont globalement rares dans les forêts exploitées.



Arbre mort avec cime (DE15)



Dendrotelme (cavité à fond dure, ouverte par le haut et pouvant se remplir d'eau, CV42)



Souche éclatée (IN24)







Le site abrite quelques TGB de chênes et de hêtres. Les très gros arbres jouent un rôle déterminant pour une offre en dendro-microhabitats riche et diversifiée. Plus un arbre est gros, plus il porte fréquemment un et même plusieurs dendro-microhabitats.

Ancienneté

D'après la carte de Cassini (1760-1790)



D'après les cartes d'Etat-major (1837-1838)



Depuis très longtemps, le site constitue un îlot forestier au sein du plateau de Semezanges. Au sein du site, la couverture forestière ne fut cependant pas homogène au cours des derniers siècles et l'on distingue nettement, sur la carte de Cassini, deux massifs (Montfée et le Bouloy) isolés par un vallon occupé par des milieux ouverts, ces derniers étant encore bien présents dans les années 1940 (voir 2.2.1.).

2.3.2.2. Les landes et fruticées - 5 ha

La fruticée à Bouleau et Bourdaine (CB 31.872 / EUNIS G5.85)

Alliance du *Sambuco racemosae - Salicion capreae* Tüxen & A. Neumann *ex* Oberd. 1957 Association à définir

Localisation : Tranchée de la ligne THT

Surface: 2,2 hectares

Caractéristiques stationnelles : Faciès de colonisation de la lande acidiphile à Callune. Le sol est acide,

en lien avec la présence de limons à chailles siliceuses, et la réserve en eau faible à moyenne.

Valeur patrimoniale

ZNIEFF
SCAP
Natura 2000
Très

Intérêt local

rare

Physionomie / Structure: Fruticée haute (5 m), formant des fourrés disséminés de Bouleau, Tremble et Bourdaine au sein des landes et ourlets.

Cortège floristique: Bourdaine, Bouleau verruqueux, Chèvrefeuille des bois, Ronces, Chêne sessile, Frêne élevé, Hêtre, Canche flexueuse, Anémone sylvie, Muguet, Solidage verge d'or, Orchis tacheté, Mélampyre des prés

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: L'habitat correspond aux phases arbustives pionnières de la hêtraie-chênaie acidiphile, mais ne comporte pas d'espèces patrimoniales. Très rare sur le territoire de la CCGC.

Dynamique de la végétation : Dynamique des forêts du *Quercion roboris*. Faciès de colonisation de la lande à callune et de l'ourlet à fougère aigle, lié à l'entretien de la ligne THT.

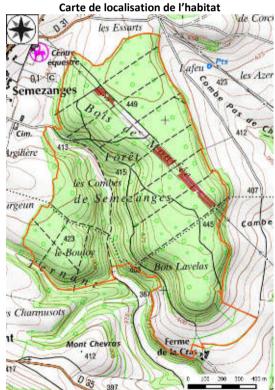


Bourdaine (Frangula dodonei)



Bouleau verruqueux (Betula pendula)





Etat de conservation :

Non évalué : il s'agit d'un stade transitoire entre milieu ouvert et forêt, étroitement lié à la gestion de la ligne THT.

Les haies (CB 84.2 / EUNIS FA)

Alliance du *Clematido vitalbae - Acerion campestris* Felzines *in* J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Association à définir

Localisation : Complexe des prairies bocagères de la Ferme de la Cras

Surface: 1,4 hectares

Caractéristiques stationnelles : calcaires de l'Oxfordien moyen

Physionomie / Structure : éléments boisés linéaires haut de 4 à 10 m, entretenus par élagage

Cortège floristique: Les strates arborée et arbustive des haies sont assez variées en espèces: Frêne élevé, Erable champêtre, Chêne sessile, Alisier torminal, Noisetier, Cornouiller sanguin, Chèvrefeuille des haies, Fusain d'Europe, Bois de Sainte-Lucie, Viorne mancienne, Epine blanche, Groseillier des Alpes, Troène. Elles comportent dans leur strate herbacée: Lierre, Brachypode penné, Daphné lauréole, Vesce des haies, Fraise des bois, Vesce cracca, Gaillet commun, Stellaire holostée. De grands frênes et peupliers d'Italie sont présents autour de la mare de la Cras.

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Les haies forment souvent des fragments de la forêt originelle que les hommes ont longtemps entretenu pour structurer les paysages et subvenir à leurs besoins. Elles jouent un rôle fonctionnel important pour les espèces animales (zone de reproduction, de refuge, d'alimentation, ...) et sont des éléments à prendre en compte pour assurer les continuités écologiques et paysagères entre le site et ses bordures cultivées. Elles forment des linéaires importants pour la dispersion d'espèces à enjeu du site, comme le Damier de la Succise qui utilise ces linéaires lors de ses déplacements (« corridors nourriciers »).

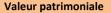
Dynamique de la végétation : Fragment de la forêt originelle, série de la hêtraie-chênaie du Carpino-Fagion



Frêne élevé (Fraxinus excelsior)



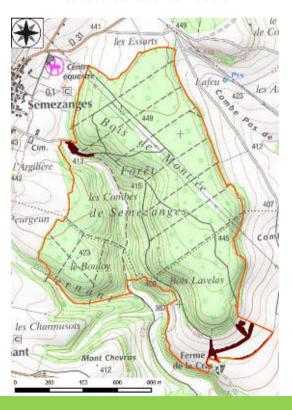
Erable champêtre (Acer campestre)



ZNIEFF SCAP Natura 2000 Intérêt local



Carte de localisation de l'habitat



Etat de conservation : Bon (Etat correct, nécessite le maintien des actions en cours)

La lande acidiphile à Genêt et Callune (CB 31.22 / EUNIS F4.22)

Alliance du Genistion tinctorio - germanicae B. Foucault 2008

Association du Genisto pilosae - Callunetum vulgaris (Braun-Blanq.) Oberd. 1938 ??

Son rattachement phytosociologique reste à préciser en Bourgogne, mais les cahiers d'habitats Natura 2000 le positionnent dans l'alliance du *Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi* Braun-Blanq. 1926, et plus précisément dans l'association du *Calluno vulgaris - Genistetum pilosae* Oberd. 1938 (= *Genisto pilosae - Callunetum vulgaris* (Braun-Blanq.) Oberd. 1938, dans le synsystème Bourgogne (« Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches » code 4030-10).

Localisation : tranchée de la ligne THT

Surface: 0,5 hectare

Caractéristiques stationnelles : Cet habitat de lande acidiphile à Callune est localisé sur sol acide (limons à chailles siliceuses), en lisière de la hêtraie-chênaie acidiphile. La réserve en eau est faible à moyenne.

Physionomie / Structure : Il s'agit d'une lande basse (jusqu'à 1 m), plus ou moins fermée, dominée par Callune qui forme des peuplements assez denses. La physionomie de cette lande est très variable, en fonction du stade d'évolution dynamique.

Cortège floristique : La Callune est accompagnée de nombreuses espèces de l'ourlet mésophile acide.

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces : Seul secteur où l'habitat est connu sur le territoire de la CCGC. L'envahissement par le Bouleau verruqueux est la principale menace sur cet habitat. On note la présence d'un important réseau de fourmilières, en exposition sud.

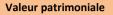
Dynamique de la végétation : Sa présence est entièrement due ici aux activités humaines, et l'habitat se maintient grâce aux travaux d'entretien de la ligne électrique (entretien régulier par fauche et coupe d'arbustes). Dans ses phases d'évolution vers la forêt, la Callunaie est colonisée par le Bouleau verruqueux, le Tremble, la Bourdaine, ... A l'inverse, il existe des phases régressives qui laissent apparaître une strate herbacée plus constituée et une régression vers des ourlets acidiphiles du *Melampyrion pratensis*. La Fougère aigle peut coloniser fortement la callunaie (voir « Ourlet à Fougère aigle »). Elle se rencontre principalement en contexte d'ourlet ou de recolonisation forestière et semble liée dynamiquement aux forêts du *Betulo pendulae-Quercetum petraea*.



Callune (Calluna vulgaris)



Genêt poilu (Genista pilosa)



ZNIEFF	Х
SCAP	1-
Natura 2000	4030
Intérêt local	Très rare
nar Calluna qui	forme des



Carte de localisation de l'habitat



Etat de conservation : Dégradé (Etat défavorable, mais possibilité d'amélioration si des mesures adéquates sont mises en œuvre, nécessite des actions soutenues)

Les fruticées xérophiles à mésophiles (CB 31.8122 / EUNIS F3.1122)

Alliance du Berberidion vulgaris Braun-Blanq. ex Tüxen 1952

Association à définir

Localisation : Pelouse de la Ferme de la Cras, extrêmité sud-est de la tranchée de la ligne THT

Surface: 0,9 hectares

Caractéristiques stationnelles : Il s'agit de formations arbustives mésoxérophiles, développées essentiellement sur

les calcaires de l'Oxfordien (faciès de colonisation des pelouses mésophiles).

Physionomie / Structure : Surtout faciès d'embroussaillement de pelouses : Bosquets dispersés dans les pelouses (hauteur moyenne 5 m), généralement riches en espèces arbustives et arborées, nappes basses de Prunellier et d'Aubépines colonisation les pelouses et les ourlets, dynamique de boisement sous la ligne THT (fourrés plus denses)

Cortège floristique : Genévrier commun, Viorne mancienne, Troène, Alisier blanc, Noisetier, Hêtre, ...

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Groupement subcentreuropéen, calcicole, mésoxérophile, des manteaux forestiers et des boqueteaux dispersés dans les pelouses calcaires, commun en Lorraine, Bourgogne et Champagne. Il s'agit d'un habitat que l'on cherche généralement à contenir afin de préserver l'ouverture des pelouses.

Dynamique de la végétation : Il s'agit de stades de recolonisation de pelouses, également présents dans les lisières forestières, évoluant naturellement et plus ou moins lentement vers un habitat forestier de hêtraie-chênaie.



Genévrier commun (Juniperus communis)



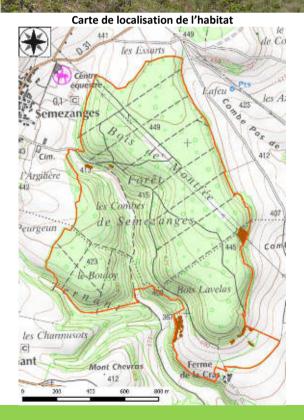
Valeur

patrimoniale

ZNIEFF

Natura 2000

Intérêt local



Etat de conservation : Bon (Etat correct, nécessite le maintien des actions en cours)

2.3.2.3. Les prairies - 4.5 ha

La prairie eutrophe à Grande Berce et Brome mou (CB 38.22, EUNIS E2.22)

Association de l'Heracleo sphondylii - Brometum mollis B.Foucault 1989

Localisation : Fond de vallon, bas de pente

Surface: 2 hectares

Caractéristiques stationnelles : Groupement eutrophe sur sol fertilisé

Valeur patrimoniale ZNIEFF Х **SCAP** 1+ Natura 2000 6510 Intérêt local Rare

Physionomie / Structure: Prairie haute (80 à 100 cm), très dense, dominée par un petit nombre de graminées.

Cortège floristique: Un petit nombre de Poacées domine largement le groupement (Brome mou, Dactyle aggloméré, Pâturin commun, Pâturin des prés, Brome stérile), accompagné de la Berce commune et du Cerfeuil des bois. Les espèces prairiales sont nombreuses : Achillée millefeuille, Centaurée jacée, Renoncule âcre, Trèfle rampant, Plantain lancéolé, Oseille des prés, Véronique petit chêne, Oseille agglomérée, Pâquerette, Potentille rampante, ... Des espèces de friches et d'ourlets nitrophiles complètent le cortège : Ortie, Liseron des champs, Gaillet croisette, Sureau yèble, Gaillet gratteron, Géranium découpé.

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Du fait de son niveau trophique élevé, cet habitat n'héberge pas en général d'espèces végétales d'intérêt patrimonial. L'habitat est néanmoins d'intérêt européen. Il subit une fertilisation importante, notamment par apport de fumier.

Dynamique de la végétation : Prairie résultant d'un ancien déboisement de la chênaie-frênaie, puis de pratique agricoles de fauche et de pâturage.



Brome mou (Bromus hordeaceus)



Berce commune (Heracleum sphondylium)



Carte de localisation de l'habitat



Etat de conservation : Dégradé (Etat défavorable, mais possibilité d'amélioration si des mesures adéquates sont mises en œuvre, nécessite des actions soutenues)

La prairie pâturée à Luzerne lupuline et Crételle (CB 38.112 / EUNIS E2.113)

Association du Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati H.Passarge 1969

Localisation : Vallon des combes de Semezanges, bas de pente

Surface: 2 hectares

Caractéristiques stationnelles: Habitat calcicole lié aux calcaires du Callovien, flore et structure conditionnées par les pratiques pastorales (chevaux).

ructure Natura 2000 Intérêt local

Valeur patrimoniale

ZNIEFF

SCAP

Physionomie / Structure : Végétation assez basse (0,5 à 0,8 m), plus ou moins dense, assez riche en espèces. Physionomie marquée par la présence dans la strate supérieure de grandes Poacées, strate inférieure riche en espèces rampantes ou de petite taille.

Cortège floristique: Il se compose à la fois d'espèces prairiales (Dactyle aggloméré, Pâturin des prés, Pâturin commun, Agrostide capillaire, Brome mou, Fétuque des prés, Fléole des prés, Séneçon jacobée, Véronique petit chêne, Vesce cultivée, Plantain lancéolé, Marguerite commune, Trèfle des prés, Achillée millefeuille, Bugle rampante, Salsifis des prés) et de pelouses mésophiles (Brome érigé, Coucou, Petite Pimprenelle, Genêt des teinturiers, Knautie des champs, Brunelle commune, Scabieuse colombaire, Brize intermédiaire, Brachypode penné). Certaines espèces sont favorisées par le pâturage: Pâquerette, Ivraie vivace, Renoncule âcre, Renoncule bulbeuse, Flouve odorante, Luzule champêtre, Plantain moyen, Pissenlit, Chardon penché.

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Cet habitat, relativement répandu sur le territoire, est soumis à une pression de pâturage importante (cas du pâturage équin), limitant le développement d'espèces patrimoniales.

Dynamique de la végétation : Cet habitat dérive de prairies *Galio veri - Trifolietum repentis* suite à une intensification du pâturage. Si le chargement en bétail augmente encore, ce groupement évolue vers le *Lolio perennis – Cynosuretum cristati*.



Achillée millefeuille (Achillea millefolium)



Lotier corniculé (Lotus corniculatus)



Carte de localisation de l'habitat



Etat de conservation : Dégradé (Etat défavorable, mais possibilité d'amélioration si des mesures adéquates sont mises en œuvre, nécessite des actions soutenues)

La prairie acidicline pâturée (CB 38.11 / EUNIS E2.1)

Alliance du Cvnosurion cristati Tüxen 1947

Association à définir

Localisation: rebord nord-ouest du Bois de Montfée, sous la ligne THT

Surface: 1.5 hectares

Caractéristiques stationnelles: Placages limoneux d'altération plus ou moins épais recouvrant les plateaux. Sol peu épais, chailles affleurantes Flore et structure de la végétation conditionnées par les pratiques pastorales intensives (chevaux). Localement groupement eutrophe sur sol fertilisé.

Valeur patrimoniale

ZNIEFF SCAP Natura 2000

Intérêt local

rare

Physionomie / Structure : Végétation rase, surpâturée par les chevaux, faciès eutrophe dominé par les grandes tiges de Rumex Cortège floristique: Il se caractérise par la présence d'espèces prairiales (Pâturin commun, Houlque laineuse, Brome mou, Renoncule âcre, Achillée millefeuille, Trèfle des prés, Trèfle rampant, Plantain lancéolé, Plantain moyen, Euphorbe petit-cyprès, Lotier corniculé), avec quelques espèces acidiclines (Véronique officinale, Polygale commun, Porcelle enracinée, Orchis tacheté) et des espèces favorisées par le surpâturage (Pâquerette, Oseille crépue, Potentille rampante, Grand plantain, Pissenlit, Capselle bourse-à-pasteur). Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Dans son état actuel, l'habitat présente peu d'intérêt patrimonial et indique une forte dégradation du milieu. En revanche, si la charge de pâturage diminue, l'habitat potentiel (prairie sèche sur sol acide) est très rare sur le territoire. En raison du caractère xérique et acide du substrat, il présente donc de forte potentialités, au regard des végétations d'ourlets limitrophes non pâturées. Fragilité de ces sols plus ou moins drainants.

Dynamique de la végétation : Prairie résultant du pâturage intensif, évoluant vers des groupements eutrophes, surpiétinés.



Achillée millefeuille (Achillea millefolium)



Carte de localisation de l'habitat



Etat de conservation: Très dégradé (Etat défavorable, mais possibilité d'amélioration si des mesures adéquates sont mises en œuvre, nécessite des actions soutenues)

La prairie mésophile à Gaillet vrai et Trèfle rampant (CB 38.22, EUNIS E2.221)

Association du Galio veri - Trifolietum repentis Sougnez 1957

Localisation : Fond de vallon, bas de pente

Surface : non précisée

colorées

Caractéristiques stationnelles: Bas de pente, sur calcaire du Callovien, sol peu épais, contact avec la

prairie eutrophe à Grande Berce et Brome mou

Intérêt local Rare Physionomie / Structure : Végétation plus ou moins haute dominée par une strate de graminoïdes et piquetée de plantes aux floraisons

Cortège floristique: Combinaison d'espèces des prairies mésophiles de l'Arrhenatherion elatioris (Fromental élevé, Marguerite commune, Carotte sauvage, Sénecon jacobée, Trèfle des prés, Stellaire graminée, Vesce cracca, Brome mou) et des pelouses du Mesobromion erecti (Brome érigé, Euphorbe petit-cyprès, Bugle de Genève, Petite Pimprenelle, Avoine pubescente).

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces : Habitat considéré comme rare sur le territoire, car son état de conservation est souvent dégradé par l'intensification des pratiques pastorales.

Dynamique de la végétation : Ce groupement résulte de l'amélioration agronomique d'une pelouse calcicole originelle. Il évolue avec l'augmentation du niveau trophique, vers l'Heracleo - Brometum mollis, présent en fond de vallon.



Marguerite (Leucanthemum vulgare) Etat de conservation : Non évalué, surface trop faible



Valeur patrimoniale

Х

1+

6510

ZNIEFF

SCAP

Natura 2000

Trèfle des prés (Trifolium pratense)



Synthèse sur l'état de conservation des prairies

Rappelons que la méthode du Muséum d'Histoire Naturelle ne s'applique sur les habitats d'intérêt communautaire. Seules les prairies eutrophes à Grande Berce ont été évaluées, l'autre habitat ayant une surface trop faible pour être analysé.

Paramètres	Critères	Indicateurs	Seuils	Prairie eutrophe à Grande Berce et Brome mou
			0 - 20 % d'espèces de la liste	
		Présence d'espèces eutrophiles	20 - 40 % d'espèces de la liste	- 20
	Composition		> 40 % d'espèces de la liste	
	floristique	Drásanca d'acnàgas indicatricas	0 - 20 % d'espèces de la liste	- 20
		Présence d'espèces indicatrices du régime de fauche	20 - 40 % d'espèces de la liste	
Composition		du regime de fauche	> 40 % d'espèces de la liste	
			> 90 % des espèces attendues	
	Composition		Entre 80 et 90 % des espèces attendues	
	faunistique	Lépidoptères diurnes	Entre 70 et 80 % des espèces attendues	Pas de données
	raumstique		Entre 60 et 70 % des espèces attendues	
			< 60 % des espèces attendues	
Structure	Couverture du sol	Recouvrement de ligneux (en %)	< 10 %	0
Structure	Couverture du soi	Recouvrement de ligheux (en %)	> 10 %	
	Surface de	Evolution de la surface	Stabilité ou progression	0
	l'habitat	Evolution de la surface	Régression	
Fonctionnement et			Atteintes nulles	
altérations	Atteintes au	Atteintes et leur recouvrement	Atteintes moyennes (ponctuelles, maîtrisées)	- 10
	niveau de l'unité	Atteintes et leur recouvrement	Atteintes importantes, dynamique de l'habitat	
			remise en cause	
Note finale				50
Etat de conservation				Dégradé

2.3.2.4. Les ourlets - 3,2 ha

L'ourlet à Fougère aigle (CB 31.86 / EUNIS E5.3)

Association de l'Holco mollis-Pteridietum aquilini H. Passarge 1994

Localisation : tranchée de la ligne THT

Surface: 2,4 hectares

Caractéristiques stationnelles: Les végétations à Fougère aigle occupent généralement les clairières, les layons des forêts du *Quercion roboris*. Sur le site, les secteurs régulièrement fauchés sous la ligne THT constituent des milieux de substitution. Elles occupent le même contexte stationnel que la lande acidiphile à Callune et sont localisées en lisière de la hêtraie-chênaie acidiphile. Le sol est acide, en lien avec la présence de limons à chailles siliceuses, et la réserve en eau faible à moyenne.

Valeur patrimoniale ZNIEFF SCAP Natura 2000

Intérêt local Très rare

Physionomie / Structure : Cette végétation herbacée est marquée par la dominance et le fort recouvrement de la Fougère aigle, qui forme un voile sur les formations de lisères. La hauteur de la strate herbacée atteint 1,5 m, et la litière issue de la dégradation de la Fougère aigle se décompose lentement et forme une couche épaisse qui limite fortement le développement d'une strate herbacée.

Cortège floristique: Fougère aigle, Bouleau verruqueux, Chèvrefeuille des bois, Cornouiller sanguin, Bourdaine, Cormier, Houlque molle, Germandrée scorodoine, Millepertuis élégant, Canche flexueuse, Laîche à pilules, Véronique officinale, Orchis tacheté, Muguet, Podagraire, Eupatoire à feuilles de chanvre, Gaillet commun, Brachypode des bois, Laîche glauque, Solidage verge d'or

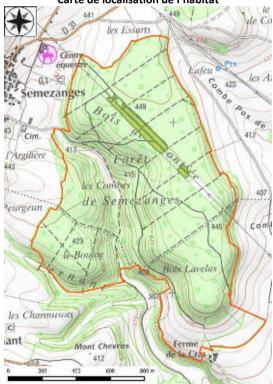
Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Habitat très rare sur le territoire mais qui n'héberge pas d'espèces végétales d'intérêt patrimonial. Lié à l'entretien de l'emprise de la ligne THT, il a tendance à supplanter les formations d'ourlet et de lande acides plus riches en espèces.

Dynamique de la végétation : Série du *Quercion roboris*. Groupement de transition de la lande sèche à Callune, qui évolue vers des fourrés de sols acides mésophiles à Bourdaine et Bouleau.



Fougère aigle (Pteridium aquilinum)





Etat de conservation : Bon (Etat correct, nécessite le maintien des actions en cours)

L'ourlet mésophile acide (CB 34.42 / EUNIS E5.22)

Association du *Melampyro pratensis - Hieracietum sabaudi* (T. Müll. *in* Oberd. 1978) Klauck *ex* H. Passarge 1994. Voir relevé en annexe (tableau n° 9)

Localisation: Tranchée de la ligne THT

Surface: 0,5 hectares

Caractéristiques stationnelles: Habitat localisé en lisière de la hêtraie-chênaie acidiphile. Mésoxérophile, hémi-héliophile, oligotrophe et acidophile. Pente nulle. Sol acide (limons à chailles), réserve en eau faible à movenne. Alternance sécheresse et humidité au cours de l'année.

Valeur patrimoniale
ZNIEFF X
SCAP
Natura 2000

Intérêt local Très rare

Physionomie / Structure: Végétation herbacée basse, laissant apparaître des plages de sol nu, combinant des Poacées à feuilles fines (Canche flexueuse, Houlque molle ...), les épervières, des dicotylédones à petites feuilles rases (Mélampyre des prés, Gesse des montagnes, Véronique officinale, Fraise des bois, Anémone sylvie, ...) et des plantules d'essences forestières. Groupement mal structuré, très dynamique, diversifié, en mosaïque avec la lande à Callune (dans ses phases régressives), l'ourlet à Fougère aigle et la fruticée à Bouleau. Cortège floristique: Callune, Canche flexueuse, Luzule champêtre, Potentille tormentille, Genêt ailé, Epervière des murs, Epervière de Savoie, Succise des prés, Laîche glauque, Germandrée scorodoine, Véronique officinale, Gesse des montagnes, Flouve odorante, Danthonie, Millepertuis élégant, Polygale commun, Laîche à pilules, Fraise des bois, Luzule de printemps, Anémone sylvie, Orchis tacheté, Muguet, Houlque laineuse, ...

- Faciès prairial (au sein de l'ourlet à Fougère aigle ou sur le chemin central) : Fétuque rouge, Gaillet jaune, Bugle rampante, Petit Rhinanthe, Achillée millefeuille, Trèfle des prés, Gaillet commun, Dactyle aggloméré, Renoncule bulbeuse, Coucou, Trèfle rampant, Pâturin des prés, Genêt ailé, Brize intermédiaire, Epiaire officinale, Brachypode penné, Vesce des haies
- Faciès hygrocline à Ronces denses : Eupatoire à feuilles de chanvre, Cirse des marais, Germandrée scorodoine, Porcelle enracinée, Scrofulaire noueuse, Epilobe des montagnes, Podagraire, Bourdaine, Bouleau verruqueux, Chèvrefeuille des bois
- Faciès à Calamagrostide épigéios dense

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Médio-européen, très rare sur le territoire, grande diversité floristique, quelques espèces très rares (Filipendule, Gnaphale des bois, Podagraire, ...). L'habitat est menacé par la fertilisation des prairies, le surpâturage équin et par l'enfrichement (forte dynamique du Bouleau verruqueux et de la Bourdaine).

Dynamique de la végétation : Série du *Quercion roboris*. Groupement succédant à la pelouse prairiale à Danthonie, puis évoluant vers la lande à Callune et les fourrés arbustifs à Bouleau et Bourdaine, bloqué dans sa dynamique de boisement **grâce à l'entretien par fauche sous la ligne EDF**.



Potentille tormentille (Potentilla erecta)



Orchis tacheté (Dactylorhiza maculata)



les Esserts

| Centre equestre | Lafeu | Lafeu

Etat de conservation : Dégradé (Etat défavorable, mais possibilité d'amélioration si des mesures adéquates sont mises en œuvre, nécessite des actions soutenues)

L'ourlet mésoxérophile à Coronille bigarrée (CB 34.41 / EUNIS E5.21)

Association du Coronillo variae - Brachypodietum pinnati J.M. Royer & Bidault ex J.M. Royer 1973

Localisation : Pelouse de la Ferme de la Cras, tranchée de la ligne THT

Surface: 0,25 hectares

Caractéristiques stationnelles: L'habitat correspond le plus souvent aux faciès de déprise des pelouses mésophiles, développés sur les marnes et calcaires de l'Oxfordien.

Valeur patrimoniale ZNIEFF X SCAP Natura 2000 Intérêt local

Physionomie / Structure: Végétation haute (1 m) et dense, dominée par des espèces sociales compétitives, en particulier le Brachypode penné. Dans les situations où cette espèce est très recouvrante, le groupement est souvent pauvre en espèces. Il peut en revanche présenter une grande diversité d'espèces végétales lorsqu'il est moins évolué dynamiquement. Il comporte alors à la fois des espèces des pelouses calcicoles et de prairies mésophiles.

Cortège floristique: Brachypode penné, Coronille bigarrée, Aigremoine, Millepertuis perforé, Lotier corniculé, Brize intermédiaire, Brome érigé, Genêt des teinturiers, Laîche glauque, Sauge des prés, Petite Pimprenelle, etc

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Cet habitat, assez commun au niveau régional, participe pleinement à l'écocomplexe des pelouses calcicoles. Il y assure une fonction d'écotone et de refuge particulièrement intéressante notamment pour les insectes (présence du Damier de la Succise). Présence d'espèces végétales rares en Bourgogne, comme le Trèfle des montagnes, la Gesse noire. Cet habitat peut cependant représenter une menace pour la pérennité des groupements de pelouses moins évolués, dans lesquels le Brachypode penné et les espèces qui l'accompagnent se développent fortement, annonçant le développement des ligneux.

Dynamique de la végétation : Cet habitat constitue un faciès de colonisation des pelouses mesophiles du *Blackstonio-Brometum* (Ferme de la Cras), suite à l'abandon des pratiques agro-pastorales. La dynamique progressive entraine son évolution vers des fourrés arbustifs, puis vers des formations boisées.



Coronille bigarrée (Coronilla varia)



Brachypode penné (Brachypodium pinnatum)



Carte de localisation de l'habitat



Etat de conservation : Moyen (Etat défavorable mais possibilité d'amélioration grâce à de nouvelles actions) En raison du développement d'espèces de friches, notamment sur le secteur de la Ferme de la Cras

L'ourlet forestier nitrophile (CB 37.72 / EUNIS E5.43)

Alliance de l'Aegopodion podagrariae Tüxen 1967

Association de l'Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli Brandes 1985

Alliance du Geo urbani - Alliarion petiolatae W. Lohmever & Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969

Association de l'Alliario petiolatae - Chaerophylletum temuli (Kreh 1935) W. Lohmeyer 1949

Localisation : Fond de vallon, bord de cultures

Surface : non précisée

Caractéristiques stationnelles: Colluvions argileuses, bas de versants et fond de vallon, sols frais et assez profonds, riches en nutriments. L'habitat constitue les lisières de la chênaie-frênaie de fond de combe, dont

elle partage les conditions stationnelles.

Physionomie / Structure : Végétation haute et assez dense. Floraison printanière. L'habitat forme un linéaire étroit en bordure de la piste forestière ou une interface entre le peuplement forestier et les cultures.

Cortège floristique: Stellaire holostée, Gaillet croisette, Benoîte commune, Dactyle aggloméré, Gaillet gratteron, Anémone sylvie, Pâturin des prés, Chèvrefeuille des bois, Groseillier rouge, Géranium herbe-à-Robert, Orpin reprise, Sureau yèble, Berce commune, Vesce des haies, Véronique petit chêne, Gesse des prés, Ronces, Géranium des Pyrénées, Lampsane commune, Clématite des haies, Brachypode des bois. Chérophylle penché. Pâturin commun. Ortie dioique

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces : L'habitat, reste rare car lié à des conditions stationnelles particulières. Il est sensible à la gestion des parcelles limitrophes (cultures et prairies).

Dynamique de la végétation: Habitat d'origine anthropique, qui s'insère dans la dynamique de la chênaie-frênaie. Sans entretien, l'habitat évolue vers des formations arbustives puis vers la forêt.



Benoîte commune (*Geum urbanum*) Etat de conservation : Non évalué, surface trop faible



Valeur patrimoniale

2+

6430

Rare

ZNIEFF SCAP

Natura 2000

Intérêt local

Gaillet croisette (Cruciata laevipes)





2.3.2.5. Les pelouses - 0,4 ha

Ces milieux se caractérisent par une végétation herbacée souvent assez rase, installée sur des sols pauvres en éléments nutritifs. Ils sont ou ont été généralement entretenus par le pâturage ou la fauche et ont tendance à se boiser naturellement si ces activités s'interrompent. Sur le site, deux types de pelouses se distinguent selon la série de végétation (Müller et al. 2002 ; Boullet, 1986) :

- une pelouse secondaire est une pelouse reconstituée suite à une déforestation historique ou d'une utilisation ancienne du sol (cultures) ou tout autre perturbation physique, chimique ou d'origine humaine et/ou animale, et conservée depuis longtemps au stade pelousaire par une gestion extensive (écoclimax). Sans gestion, elle dériverait vers un stade forestier, comme la plupart des pelouses mésophiles (pelouse mésophile à Chlore perfoliée, dérivant d'une ancienne pinède);
- une pelouse tertiaire correspond à une pelouse secondaire, dont l'activité anthropique assez récente s'observe à travers la structure et la composition de la végétation reflétées par celles du sol (sol tassé ou déstructuré, plus ou moins enrichi, à banque de graine souvent riche en espèces rudérales, ...). Cette végétation, observée près de la pelouse de la Ferme de la Cras, dérive des friches de vivaces (en particulier les jachères), elles-mêmes faisant suite aux cultures.

A noter un faciès de pelouse acidophile (à rattacher au *Violion caninae*) dans les ourlets acides de la tranchée de la ligne THT, comportant le Polygale commun, le Genêt ailé, la Luzule champêtre, la Flouve odorante, la Potentille tormentille, la Danthonie. Ce dernier groupement reste à étudier.

La pelouse mésophile à Chlore perfoliée (CB 34.323, 34.324 / EUNIS E1.264, E1.263)

Association du Blackstonio perfoliatae - Brometum erecti (J.M. Royer & Bidault 1966) J.M. Royer 1973

Localisation: Ferme de la Cras

Surface: 0,4 hectare

Caractéristiques stationnelles: Habitat d'origine anthropique lié aux sols bruns calcaires, dérivés de matériaux marneux, argilo-limoneux, très fortement calcaire, à drainage interne lent, développé ici sur les calcaires marneux du Callovo-Oxfordien. Pente moyenne en exposition Ouest et sud.

Valeur patrimoniale
ZNIEFF X
SCAP 2+
Natura 2000 6210
Intérêt local Très rare

Physionomie / Structure: Végétation herbacée dense dominée par une strate de graminées > 1 m (Brome érigé, Brachypode penné), indiquant un stade dynamique évolué, piquetée de fourrés arbustifs et de pins sylvestres, et de nappes de colonisation ligneuse (Aubépine, Prunellier, ...). Corridor relictuel en exposition Sud, très embroussaillé. Quelques écorchures xérophiles avec végétation rase et moins recouvrante.

Cortège floristique: Brome érigé, Brachypode penné, Chlore perfoliée, Orchis moucheron, Petite centaurée commune, Carline commune, Genêt des teinturiers, Hippocrepis à toupet, Laîche glauque, Bugrane rampante, Scabieuse colombaire, Euphorbe petit-cyprès, Petite Pimprenelle, Cirse acaule, Renoncule bulbeuse, Polygale du calcaire, Cytise pédonculé, Genêt poilu, Coucou, Lotier corniculé, Flouve odorante, Chardon Roland, Plantain moyen, Luzule champêtre, Laîche humble, Laîche printanière, Brize intermédiaire, Centaurée jacée, Fétuque de Leman.

- Ecorchures à Carline commune, Genêt poilu, Phalangère rameuse, Laîche de Haller, Laîche humble, Germandrée petit-chêne, Garance voyageuse, Coronille naine, Scabieuse colombaire, Herbe à l'esquinancie.
- Présence d'espèces d'ourlets (Trèfle rougeâtre, Aigremoine, Coronille bigarrée,...).
- Strate arbustive composée de Genévrier commun, Viorne mancienne, Troène, Aubépine, Prunellier, Pin sylvestre, Noisetier ...

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Habitat très rare à l'échelle du territoire, souvent en mauvais état de conservation en raison de la dynamique ligneuse importante et de l'absence d'entretien. Milieu relictuel sur le site, sans doute bien plus étendu autrefois. Le cortège floristique est très varié et on note la présence de papillons rares sur le territoire (dont le Damier de la Succise). La pelouse concernée (Ferme de la Cras) est en déprise : dynamique d'ourlet, embroussaillement par les ligneux.

Dynamique de la végétation : Pelouse en déprise évoluant assez rapidement vers un ourlet à Coronille bigarrée et des fourrés arbustifs du *Berberidion vulgaris*. Jachère sur la partie haute : le labour de la pelouse est un facteur d'évolution trophique vers la prairie par suite d'un approfondissement du sol.



Chlore perfoliée (Blackstonia perfoliata)



Orchis moucheron (Gymnadenia conopsea)



Carte de localisation de l'habitat



Etat de conservation: Très dégradé (Etat défavorable, mais possibilité d'amélioration si des mesures adéquates sont mises en œuvre, nécessite des actions soutenues)

Synthèse sur l'état de conservation des pelouses

Paramètres	Critères	Indicateurs	Seuils	Pelouse mésophile à Chlore perfoliée
		Présence d'espèces eutrophiles	0 - 10 % d'espèces de la liste	0
			10 - 30 % d'espèces de la liste	
	Composition		> 30 % d'espèces de la liste	
	floristique		0 - 1/3 (33 %)	
		Recouvrement du Brachypode	1/3 (33%) - 2/3 (66%)	
Composition			> 2/3 (66 %)	- 20
Composition			> 90 % des espèces attendues	
	Composition		Entre 80 et 90 % des espèces attendues	
	Composition faunistique	Lépidoptères diurnes	Entre 70 et 80 % des espèces attendues	Analyse en cours
	launistique		Entre 60 et 70 % des espèces attendues	
			< 60 % des espèces attendues	
			0 %	
	Couverture du		< 10 %	
Structure	sol	Recouvrement de ligneux (en %)	10 à 25 %	
	301		25 à 50 %	- 15
			> 50 %	
	Surface de	Evolution de la surface	Stabilité ou progression	
	l'habitat	Evolution de la surrace	Régression	- 10
Fonctionnement et	Atteintes au		Atteintes nulles	
altérations	niveau de	Atteintes et leur recouvrement	Atteintes moyennes (ponctuelles, maîtrisées)	- 10
	l'unité	Attenites et leur recouvrement	Atteintes importantes, dynamique de l'habitat	
	Tarrice		remise en cause	
Note finale				45
Etat de conservation				Très dégradé

2.3.2.6. Les milieux rudéraux et anthropisés - 11,7 ha

Les friches et jachères (CB 87.1, 87.2 / EUNIS I1.5)

Alliance de l'Onopordion acanthii Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Gajewski, Wraber & Walas 1936

Association à définir

Localisation : Ferme de la Cras

Surface: 10 hectares

Caractéristiques stationnelles : Végétations de friches thermophiles colonisant les terres agricoles en

iachère

Physionomie / Structure : Végétation haute dominée par des espèces vivaces, généralement de grands chardons

Cortège floristique: Végétation haute et dense avec des espèces rudérales combinées à des espèces de prairie: Fromental élevé, Carotte sauvage, Plantain lancéolé, Plantain moyen, Lotier corniculé, Trèfle des prés, Trèfle champêtre, Centaurée jacée, Coronille bigarrée, Knautie des champs, Origan, Marguerite commune, Gaillet commun, Millepertuis perforé, Saponaire officinale, Laîche glauque, Petite Pimprenelle....

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Habitats d'origine anthropique liés à des perturbations (mise en culture, fertilisation, ...). Aucune espèce patrimoniale n'a été relevée, mais les friches thermophiles peuvent évoluer vers des formations végétales plus riches en espèces (pelouses, prairies). Ce sont des éléments importants pour les continuités écologiques. La pérennité de ce cycle de cicatrisation est menacée par une remise en culture éventuelle des parcelles concernées (Ferme de la Cras).

Dynamique de la végétation : On observe un retour progressif à une végétation de prairie mésophile, actuellement entretenue par une fauche annuelle.



Armoise vulgaire (Artemisia vulgaris)



Valeur patrimoniale

ZNIEFF

SCAP

Natura 2000

Intérêt local

Chardon penché (Carduus nutans)





Etat de conservation : Non évalué

Les plantations de conifères (CB 83.31 / EUNIS G3.F1)

Localisation: Bordure est du site

Surface: 1.6 hectares

Caractéristiques stationnelles : plantations d'origine artificielle installées sur les versants, sur les calcaires de

l'Oxfordien

Physionomie / Structure: Futaie de pins noirs (> 50 ans), en mélange avec la hêtraie-chênaie calcicole (nombreux gros bois de Pin noir), pins sylvestres isolés en bordure de la hêtraie-chênaie thermophile colonisant d'anciennes pelouses mésophiles.

Valeur patrimoniale ZNIEFF

SCAP

Natura 2000

Intérêt local

Cortège floristique: Pin noir en mélange avec les essences typiques de l'habitat originel (cortège floristique du Carpino-Fagion), Pin sylvestre en mélange avec les essences typiques de l'habitat originel (cortège floristique du Cephalanthero-Fagion)

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Habitat d'origine anthropique lié à des plantations réalisées durant les années 1950, futaie vieillie à gros bois. Les pins sylvestres menacent la pérennité des pelouses mésophiles relictuelles.

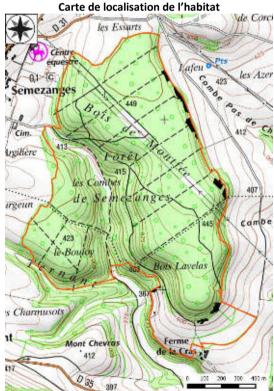
Dynamique de la végétation: Le retour à l'habitat feuillu originel est lié à la gestion forestière (mise en lumière permettant une régénération des essences feuillues). La plupart des plantations de conifères ne compromettent pas l'expression de la forêt feuillue.



Pin sylvestre (Pinus sylvestris) Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra*)







Etat de conservation : Non évalué

La mare à characées et les ornières forestières (CB 87.2, 22.44 / EUNIS E2.8, C1.141)

Alliance du Charion fragilis F. Sauer ex Dambska 1961

Association à définir

Alliance du Lolio perennis - Plantaginion majoris G. Sissingh 1969

Association à définir

Localisation : Ferme de la Cras (mare), Forêt de Bouloy (ornières)

Surface: non précisée

Caractéristiques stationnelles: Les ornières sont liées à des écorchures sur sols forestiers argilolimoneux, acides et tassés, consécutifs à des passages d'engins forestiers. Les herbiers à characées se développent dans les eaux calcaires oligo à mésotrophes d'une ancienne mare abreuvoir.

Physionomie / Structure:

Ornières : végétation dominée par les touffes d'Agrostide stolonifère et de Cresson de cheval Mare: végétation pionnière, héliophile, herbier à characées à recouvrement important

Cortège floristique :

Ornières : Agrostide stolonifère, Cresson de cheval, Véronique à feuilles de serpolet, Renoncule rampante, Jonc grêle, Plantain moyen, Pâturin annuel

Cortège de la mare à characées non connu (espèces non identifiées)

Chorologie / Intérêt patrimonial / Menaces: Les herbiers à characées sont très rares sur le territoire. Leur présence traduit généralement une bonne qualité de l'eau.

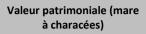
Dynamique de la végétation: Les herbiers à characées sont des milieux pionniers. Leur évolution vers une végétation « fermée » peut être assez rapide car l'absence de concurrence végétale facilitera l'occupation de l'intégralité de la mare.



Characées (Chara sp)

Cresson de cheval (Veronica beccabunga)

Etat de conservation : Non évalué



Х
2-
3140
Très rare



Carte de localisation de l'habitat



2.3.3. La flore

234 taxons de plantes vasculaires ont été observés en 2015/2016 (voir liste complète en annexe). Les origines biogéographiques sont variées :

Origine biogéographique	Type d'influence	Nombre de taxons	Quelques espèces
Eurasiatique, septentrional et tempéré	Montagnard à thermophile	74 (32 %)	Bouleau verruqueux, Céphalanthère à grandes fleurs, Luzule de printemps, Laîche humble, Filipendule
Européen	Montagnard à thermophile	35 (15 %)	Fromental élevé, Danthonie, Gesse noire, Trèfle des montagnes
Européen méridional	Montagnard à thermophile	25 (11 %)	Erable à feuilles d'obier, Cytise pédonculé, Epervière de Savoie, Millepertuis des montagnes
Eurasiatique méridional	Montagnard à thermophile	25 (11 %)	Brachypode penné, Brome érigé, Dactyle aggloméré, Genêt des teinturiers, Tremble, Viorne mancienne
Holarctique	Montagnard à thermophile	21 (9 %)	Agrostide capillaire, Flouve odorante, Laîche glauque, Gnaphale des bois
Méditerranéen élargi	Thermophile	16 (7 %)	Phalangère rameuse, Chlore perfoliée, Potentille à petites fleurs, Garance voyageuse
Cosmopolite	Terrains perturbés, friches	16 (7 %)	Brome mou, Liseron des haies, Millepertuis perforé, Fougère aigle, Ortie dioique
Circumboréal	Montagnard à thermophile	13 (6 %)	Maïanthème à deux feuilles, Callune, Muguet, Genévrier commun, Véronique officinale

L'intérêt principal du site provient de la présence d'espèces des sols acides en contexte de plateau calcaire, principalement liées aux ourlets (Canche flexueuse, Orchis tacheté, Houlque molle, Millepertuis élégant, Gesse des montagnes, Mélampyre des prés, Fougère aigle, Germandrée scorodoine, Véronique officinale, Gnaphale des bois) ou aux pelouses et landes (Callune, Laîche à pilules, Danthonie, Luzule champêtre, Polygale commun). Ce cortège floristique acidiphile est très bien représenté, tranchant avec le reste du territoire de la CCGC à forte dominante calcaire. La coexistence sur ce site d'espèces des sols secs (Brachypode penné, Muguet, Genêt ailé, Epervière de Savoie, Gesse noire, Marguerite commune, Luzule champêtre, Polygale commun, Germandrée scorodoine, Véronique officinale) et humides (Laîche glauque, Cirse des marais, Orchis tacheté, Eupatoire à feuilles de chanvre, Succise des prés) renforce également son caractère exceptionnel pour le territoire. D'autres espèces, dont l'aire de répartition est principalement située dans la moitié Est de la France, traduisent des influences continentales : Gnaphale des bois, Maïanthème à deux feuilles.

Classement des espèces selon valeur indicatrices "pH" (Ellenberg & al. 1992) : les espèces sont classées du plus acide vers le basique.

Valeur i	Valeur indicatrice Nombre de taxons		Quelques espèces				
1, 2	Hyperacidophiles à acidophiles	8	Callune, Canche flexueuse, Orchis tacheté, Germandrée scorodoine				
3, 4	Intermédiaires à acidoclines (pH<5,5)	23	Laîche à pilules, Danthonie, Bourdaine, Epervière de Savoie, Gesse des montagnes, Maïanthème à deux feuilles, Fougère aigle				
5, 6	Intermédiaires à neutroclines (pH>5,5)	35	Flouve odorante, Laîche des bois, Aspérule odorante, Luzule de printemps, Stellaire holostée, Vesce des haies				
7	Neutrophiles	55	Podagraire, Carline commune, Hippocrepis à toupet, Primevère élevée, Alisier blanc				
8, 9	Basophiles à hyperbasophiles	40	Erable à feuilles d'obier, Chlore perfoliée, Coronille bigarrée, Filipendule, Polygale du calcaire, Potentille à petites fleurs, Trèfle des montagnes				

Tableau 3 : Liste des espèces végétales remarquables du Bois de Montfée

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	DET	LR	Ecologie
Potentilla micrantha Ramond ex DC., 1805	Potentille à petites fleurs	RRR	Χ	EN	Ourlets basophiles médioeuropéens, xérophiles, occidentaux
Filipendula vulgaris Moench, 1794	Filipendule	RRR		VU	Pelouses basophiles médioeuropéennes
Euphrasia micrantha Rchb., 1831	Euphraise grêle	RRR	Χ		Pelouses acidophiles médioeuropéennes
Lathyrus niger (L.) Bernh., 1800	Gesse noire	RRR	Χ		Ourlets basophiles médioeuropéens
Trifolium montanum L., 1753	Trèfle des montagnes	RRR	Χ		Pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales, mésohydriques
Acer opalus Mill., 1768	Erable à feuilles d'obier	RR	Χ		Bois caducifoliés médioeuropéens, basophiles, oligotrophiles
Aegopodium podagraria L., 1753	Herbe aux goutteux	RR			Ourlets externes médioeuropéens, eutrophiles, mésohydriques
Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762	Chlore perfoliée	RR			Tonsures hygrophiles de niveau topographique moyen, marnicoles basophiles
Carex montana L., 1753	Laîche des montagnes	RR			Ourlets basophiles médioeuropéens, xérophiles
Gnaphalium sylvaticum L., 1753	Gnaphale des bois	RR			Ourlets pionniers de clairières acidophiles, médioeuropéens, planitiaires-collinéens
Hieracium sabaudum L., 1753	Epervière de Savoie	RR			Ourlets externes acidophiles médioeuropéens, centro-européens, planitiaires-collinéens, mésoxérophiles
Hypericum montanum L., 1755	Millepertuis des montagnes	RR			Ourlets basophiles médioeuropéens, xérophiles
Maianthemum bifolium (L.) F.W.Schmidt, 1794	Maïanthème à deux feuilles	RR	Χ		Sous-bois herbacés acidophiles, boréomontagnards à centroeuropéens, psychrophiles
Monotropa hypopitys L., 1753	Monotrope sucepin	RR			Sous-bois herbacés médioeuropéens, hyperacidophiles, boréomontagnards, psychrophiles, des humus bruts

Nom scientifique : d'après le référentiel Taxref 7

Rareté en Bourgogne (d'après Base de données du CBNBP, mai 2015)

R : Rare RR : très rare RRR : très très rare

DET: espèce déterminante en Bourgogne (liste CSRPN 2008)

LR: Liste rouge régionale des plantes vasculaires de Bourgogne, CBNBP 2014: EN: en danger

14 taxons remarquables, soit 5 % de la flore observée sur le site : 5 espèces très rares en Bourgogne, 5 déterminantes ZNIEFF en Bourgogne et 2 inscrites sur la liste rouge des espèces menacées en Bourgogne (catégories EN, VU).

La présence de nombreuses espèces acidiphiles, très rares à l'échelle des plateaux calcaires bourguignons, confère à ce site un intérêt important au niveau du territoire : Callune, Laîche à pilules, Coussinet des bois, Canche flexueuse,





Callune

Laîche à pilules

2.3.4. La faune

La tranchée de la ligne électrique abrite une mosaïque d'habitats favorables où se côtoient différents cortèges de papillons :

- forestiers avec la Thècle du Bouleau (*Thecla betulae*), la Thècle du Chêne (*Quercusia quercus*), le Sylvain azuré (*Limenitis reducta*) et le Tircis (*Pararge aegeria*). Le caractère original est d'observer ici sur un seul passage (août 2016) 4 espèces strictement forestières que l'on observe généralement sporadiquement sur des pistes forestières, en forêt ou sur la canopée.
- de lisières avec le Paon-du-jour (*Aglais io*), le Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*), la Sylvaine (*Ochlodes sylvanus*), le Moyen Nacré (*Argynnis adippe*)
- de pelouses : l'Azuré bleu-nacré (*Polyommatus coridon*), la Mégère (*Lasiommata megera*), l'Ariane (*Lasiomata maera*), le Fluoré (*Colias alfacariensis*), la Petite Violette (*Boloria dia*), l'Azuré des Nerpruns (*Celastrina argiolus*).

Ce secteur abrite 90 % des 32 espèces de papillons observées sur le site.

La pelouse mésophile de pente localisée au nord-ouest de la Ferme de la Cras abrite un certain nombre de papillons caractéristiques des milieux ouverts secs : le Damier de la Succise (Euphydryas aurinia), le Moiré franconien (Erebia medusa) ou l'Azuré commun (Polyommatus icarus), ainsi que l'Ascalaphe (Libelloides coccajus).

Lors des prospections réalisées par la Ligue de Protection des Oiseaux de Côte-d'Or en juin 2016, une densité importante de Pouillot siffleur a été identifiée sur le site. La liste complète des espèces contactées est présentée en annexe.



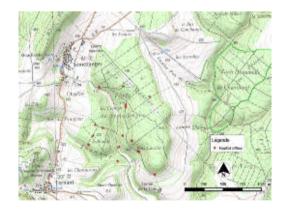




Le Grand Collier argenté (Boloria euphrosyne)



Le Damier de la Succise (Euphydryas aurinia)



L'inventaire des coléoptères forestiers a débuté en 2014. Les premières données recueillies ont fourni notamment une espèce remarquable : le Notiophile à quatre taches (*Notiophilus quadripunctatus*) de la famille des Carabes. Il s'agit de la redécouverte de cette espèce en Côte-d'Or, non revue dans le département depuis 1860. Le Carabé doré (*Carabus auratus*) a également été observé en grand nombre.

Un individu mort de Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) a été observée en 2016. Cette espèce est liée au bois mort dont la larve se nourrit.

Enfin le site abrite un important réseau important de fourmilières (agglomération) de la Fourmi rousse des bois (*Formica polyctena*), qui comprend de nombreux dômes indiquant une bonne productivité du milieu.



Tableau 4 : Liste des espèces animales remarauables du Bois de Montfée

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge	DET	Protection	SCAP	DHFF/DO
	Boloria euphrosyne (Linnaeus, 1758)	Grand Collier argenté	VU				
	Argynnis adippe ([Denis & Schiffermüller], 1775)	Moyen Nacré	NT				
	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise	NT	Х	Nationale	1+	DH2
1 (()	Erebia medusa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré franconien	NT				
Lépidoptères	Hamearis lucina (Linnaeus, 1758)	Lucine	NT				
	Limenitis reducta (Staudinger, 1901)	Sylvain azuré	NT				
	Melitaea aurelia (Nickerl, 1850)	Mélitée des Digitales	NT	Х			
	Thecla betulae (Linnaeus, 1758)	Thècle du Bouleau	NT				
Coléoptères	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)	Lucane Cerf-volant		Х			DH2, DH4
Oiseaux	Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur		Х	Nationale		

Listes rouges: Lépidoptères: Liste rouge des Rhopalocères et Zygènes de Bourgogne, SHNA-OPIE Franche-Comté 2013 (VU: vulnérable / NT: Quasi menacée)

DET: espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne (liste CSRPN 2012)

Protection : Arrêté ministériel du 17 avril 1981 fixant la liste des **oiseaux** protégés sur l'ensemble du territoire, modifié par l'arrêté du 03/05/2007, Arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des **oiseaux** protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection

SCAP (Stratégie nationale de création d'aires protégées): liste régionale, DREAL Bourgogne, 2012 : 1+ : Réseau insuffisant (bonne connaissance de l'espèce)

Inscription aux annexes de la Directive Habitats/Faune/Flore (DHFF): Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée le 27/10/97 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages: DH2: Annexe II - Espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation, DH4: Annexe IV - Espèces d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

Damier de la Succise (Euphydryas aurinia)

Espèce « cible » retenue pour la caractérisation des continuités écologiques

Le Damier de la Succise fréquente deux grands types d'habitats: les milieux hygrophiles des sols marneux et humides, les périphéries de tourbières et de forêts alluviales, et les pelouses sèches des plateaux calcaires. La proximité d'une bordure plus ou moins boisée semble un facteur important. La Succise des prés (Succisa pratensis) est la plante hôte principale des chenilles. D'autres plantes hôtes peuvent également être utilisées, en particulier sur les pelouses calcicoles, comme la Scabieuse colombaire (Scabiosa columbaria) et la Knautie des champs (Knautia arvensis). Le taux de parasitisme considérable, notamment imputable à l'hyménoptère Braconide Apanteles bigneli, et la prédation intense exercée par certains Hémiptères sur les chenilles peuvent expliquer les fluctuations importantes des populations d'une année sur l'autre. Les adultes visitent un grand nombre de fleurs et sont relativement sédentaires. La femelle peut disperser au moment de la ponte si les conditions de son habitat son peu favorables ou si la densité de population est importante. Pour la dispersion, les éléments du paysage, tels que les lisières et les haies sont à prendre en compte car ils créent des barrières qui semblent plus facile à suivre qu'à traverser pour ces papillons. Le papillon se sert de ces haies et lisière comme sources de nectar, ce qui peut favoriser les déplacements dans leur longueur, créant des « corridors nourriciers » et pour se protéger des vents dominants. Dans son déplacement, le Damier de la Succise utilise également les pelouses et prairies fleuries comme zone relais (nourrissage, repos), même si ces milieux ne comportent pas de plantes hôtes. En conditions favorables, le rayon de dispersion est de l'ordre de 1 à 2 km.

L'une des principales menaces est la fragmentation de l'habitat par intensification des pratiques agricoles qui conduisent supprimer des prairies ou à les enrichir (ce qui est défavorable à la Succise des prés) ou par fermeture des pelouses sèches, et la disparition des éléments du paysage permettant aux individus de disperser

Cette espèce, largement distribuée en France, est présente de façon discontinue, par populations éparses. Elle est en régression dans l'Ouest et éteinte en Île-de-France depuis un demi-siècle. En Bourgogne-Franche-Comté, la situation est moins critique, avec bon nombre de stations favorables (aussi bien en milieu humide qu'en milieu sec, pourvues des lisières indispensables à l'espèce). Elle régresse néanmoins de facon modérée sur les plateaux de Côte-d'Or et dans l'Yonne.



Pouillot siffleur (Phylloscopus sibilatrix)

Le Pouillot siffleur fréquente les forêts matures offrant un sous-bois clair (hêtraies, chênaies) et souffre donc de l'uniformisation et du rajeunissement des structures arborées propices au développement d'un sous-étage plus dense. La mutation des boisements en résineux lui est également néfaste. Il niche dans les trois quarts nord de la France. Il subit l'un des plus forts déclins évalués par le programme STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) : -74 % depuis 1989. La situation parait moins préoccupante depuis une dizaine d'années (+35 %) mais l'espèce est connue pour ses fortes fluctuations. En Bourgogne, ce pouillot est bien reparti sans toutefois être abondant. En revanche, aucune statistique ne permet d'estimer l'état de santé de sa population, alors que le contexte lui parait défavorable ; il est donc classé dans la catégorie "Données insuffisantes".

3 Définition et hiérarchisation des enjeux

3.1. Méthodologie

Littéralement un enjeu désigne « ce qui est en jeu », « ce qui est à perdre ou à gagner » si une intervention (dégradation, dérangement, restauration) ou un évènement (changement climatique, pollution ...) se produit. Dans le cadre de la rédaction du plan de gestion, les enjeux constituent des éléments du patrimoine (naturel, géologique ou culturel) ou du fonctionnement du site (écologique ou socio-économique), pour lesquels ce dernier a une responsabilité et que l'on doit préserver ou améliorer. C'est ce qui justifie l'existence de l'ENS. La notion d'enjeu s'appuie sur les éléments de connaissance qui viennent d'être présentés. Dans le cadre de la mise en place d'un Espace Naturel Sensible, il est possible de distinguer plusieurs types d'enjeux :

- Enjeux de conservation du patrimoine naturel (exemple : une responsabilité particulière pour le patrimoine naturel (habitats/espèces/fonctions) ou le patrimoine géologique)
- Enjeux socio-économiques (exemple : un patrimoine hérité des activités humaines passées (activités pastorales, petit patrimoine bâti, ...), des éléments valorisables sur le plan pédagogique, un paysage typique)
- Enjeux de connaissance du patrimoine naturel (exemple : un site de référence scientifique pour l'étude de certains habitats ou de certaines espèces végétales ou animales)

3.1.1. Identification des enjeux

L'identification des enjeux de conservation se fait à partir de l'analyse de trois types de critères :

- Le rôle fonctionnel du site pour une fonctionnalité particulière (habitats, espèces, autres éléments du patrimoine) :
 - A l'échelle du site : est-ce que le site joue un rôle fonctionnel pour les espèces et les habitats ? Comporte-t-il un habitat siège de fonctionnalités déterminantes pour le fonctionnement global du site, voire de la région où il se trouve ? Y a-t-il une activité qui participe au maintien de certains milieux ou espèces ?
 - A une échelle plus large : rôle du site pour le maintien d'un habitat ou d'une espèce à l'échelle du territoire de la CCGC, voire de la région ? Est-il un site indispensable pour la réalisation du cycle de vie d'une espèce ?

Ce rôle fonctionnel a notamment été évalué au regard de l'analyse des corridors écologiques (COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN - 2015 - Plan de cohérence intercommunale de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, Volet patrimoine naturel), permettant de mettre en évidence les connexions écologiques et paysagères qui relient le site au reste du territoire. Le fait que le site constitue un isolat forestier au sein des cultures environnantes est notamment un élément important à prendre en compte.

- La représentativité du site pour ce patrimoine, en fonction notamment :
 - de l'aire de répartition des habitats et de l'aire de répartition et du niveau d'effectif des populations d'espèces (% relatif d'une population à l'échelle nationale, régionale, locale ...), part de la surface/population par rapport à une référence régionale/nationale/européenne : plus cette part est importante, plus le site est responsable du maintien global de cet enjeu (cas du Damier de la Succise par exemple).
 - du rôle de référence joué par le site à des échelles supérieures, au-delà des limites du site : caractère endémique de certains habitats à l'échelle du territoire de l'Arrière-Côte, comme tous les habitats liés aux sols acides par exemple.
- La valeur du patrimoine en terme de protection, au regard des listes de référence et de dire d'experts (voir 2.2.1.2.):
 - Le statut de protection ou de conservation : inscription sur des listes de protection règlementaire régionales ou nationales, directives et conventions internationales,
 - Le degré de rareté et de vulnérabilité exprimée au travers des listes rouges régionales, nationales et internationales (catégories CR, EN et VU des listes rouges).

- L'appartenance à une liste d'espèces déterminantes (ZNIEFF, SCAP),
- Le dire d'experts pour les éléments du patrimoine dont on ne dispose d'aucune liste.

3.1.2. Hiérarchisation des enjeux

La hiérarchisation des enjeux est construite en fonction du cumul de ces trois critères.

On considère qu'un enjeu est fort s'il répond au moins à deux critères des trois grandes familles retenues.

Il devient prioritaire/ majeur pour le site s'il répond à l'ensemble des familles de critères.

Les enjeux sont définis et hiérarchisés indépendamment des pressions qui pèsent sur eux. Il ne s'agit pas de regarder si tel ou tel enjeu mérite une intervention immédiate mais d'identifier les enjeux pour lesquels le site a un rôle, une responsabilité dans leur maintien.

Ainsi une population d'espèce menacée représente un niveau de responsabilité maximal. C'est un enjeu prioritaire qu'elle subisse ou non des pressions.

En revanche, un habitat très bien représenté dans la région biogéographique et présent sur une petite surface au sein du site pourra être défini comme un enjeu secondaire même si des pressions très fortes pèsent dessus.

Type d'enjeu	Condition	Exemple
Prioritaire	Répond à l'ensemble des 3 critères : fonctionnalité du site / représentativité du site / valeur patrimoniale*	La population de Damier de la Succise représente un enjeu prioritaire car : - Le site joue un rôle important dans la répartition de cette espèce à l'échelle du territoire de la CCGC - La population qu'abrite le site s'insère dans une métapopulation à l'échelle de l'Arrière-Côte dijonnaise. Sa préservation est importante pour le maintien de l'espèce à l'échelle régionale. - L'espèce cumule 5 statuts de « protection » aux échelles nationale (espèce protégée), régionale (espèce menacée, SCAP, déterminante) et locale (très rare)
Fort	Répond à deux des 3 critères	Les ourlets mésophiles acides sont un enjeu fort car : - L'habitat abrite des espèces très rares en Bourgogne - Le site est le seul secteur de la CCGC comportant cet habitat.
Secondaire	Répond à un des 3 critères	L'ourlet mésoxérophile à Coronille bigarrée constitue un enjeu secondaire car il répond au seul critère de fonctionnalité du site (présence du Damier de la Succise).

^{*}NB: Pour répondre au critère « valeur patrimoniale », l'habitat ou l'espèce doit cumuler au moins 3 des 5 statuts de protection.

3.2. Enjeux de conservation du patrimoine naturel

Tableau 5 : Liste et hiérarchisation des enjeux de conservation du patrimoine naturel

	Responsabilité du site		V	aleur patrir	noniale des h	abitats	Valeur patrimoniale des espèces		
Nom de l'habitat ou de l'espèce	Rôle fonctionnel du site	Représentativité du site	DET	SCAP	Code N2000	Intérêt local	Protection	Liste rouge	
	ENJ	EUX PRIORITAIRES							
Hêtraie-chênaie acidiphile	Médio-européen, en limite d'aire	Très forte	Х	1+	9110	Très rare			
Lande acidiphile à Genêt et Callune	Seul secteur où l'habitat est présent au sein de la CCGC	Très forte	Х	1-	4030	Très rare			
Pelouse mésophile à Chlore perfoliée	Site important pour la préservation de l'habitat au sein de la CCGC, Damier de la Succise	Forte	Х	2+	6210	Très rare			
Damier de la Succise	Population importante à l'échelle de la CCGC	Forte	Х	1+	1065	Très rare	Nationale		
		ENJEUX FORTS							
Hêtraie-chênaie acidicline		Forte	Х	2+	9130	Très rare			
Prairie acidicline pâturée	Seul secteur où l'habitat est présent au sein de la CCGC	Très forte				Très rare			
Ourlet mésophile acide	Seul secteur où l'habitat est présent au sein de la CCGC, Damier de la Succise + Filipendule	Très forte	Х			Très rare			
Mare à characées	Elément important pour les continuités écologiques		X	2-	3140	Très rare			
	ENJI	EUX SECONDAIRES							
Hêtraie-chênaie à Laîche glauque			Х	2+	9130				
Hêtraie-chênaie thermophile			X	2-	9150	Rare			
Chênaie-frênaie de fond de combe			X	7	9160	Rare			
Prairie eutrophe à Grande Berce et Brome mou			Х	1+	6510	Rare			
Prairie mésophile à Gaillet vrai et Trèfle			Х	1+	6510	Rare			
rampant			X	1+	6510	Kare			
Haies	Elément important pour les continuités écologiques et paysagères								
Ourlet forestier nitrophile				2+	6430	Rare			
Ourlet à Fougère aigle		Très forte				Très rare			
Ourlet mésoxérophile à Coronille bigarrée	Damier de la Succise		Х						
Friches et jachères	Elément important pour les continuités écologiques et paysagères						_		
Filipendule	Site relais pour cette plante d'ourlets et de pelouses sèches								
Pouillot siffleur	Concentration importante sur le site		Х				Nationale		



Carte 9 : Localisation des enjeux de conservation

Orange: enjeu prioritaire / Jaune: enjeu fort / Vert: enjeu secondaire

3.3. Enjeux socio-économiques

Ils vont concerner les activités humaines sur lesquelles s'appuiera la gestion future du site. Les éléments forts qui ressortent de notre analyse sont d'une part l'existence de nombreux éléments valorisables sur le plan pédagogique, d'autre part, l'atout de la présence du Centre équestre afin de sensibiliser les usagers du site et enfin la nécessité de mener une concertation étroite avec les propriétaires et les acteurs locaux afin d'engager des actions concrètes.

3.3.1. Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

L'EEDD permet d'aborder toutes les thématiques d'animation autour du milieu naturel et, plus largement, les notions de conscience et de solidarité écologiques, en travaillant autour du partage, de l'échange, du conseil, dans le but de créer aussi du lien social. Le Bois de Montfée peut devenir un site privilégié pour sensibiliser des publics variés. L'objectif n'est pas d'augmenter la fréquentation du site mais :

- de s'appuyer sur la situation existante (essentiellement une fréquentation locale) pour développer des outils pédagogiques, et
- d'ouvrir le site à des publics qui ne le fréquentent pas comme les scolaires.

Ces missions d'éducation à l'environnement ont également pour but de faciliter l'appropriation du site par les acteurs du territoire, en s'appuyant notamment sur les compétences du Service Nature de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, et notamment sur les actions entreprises au sein de la Réserve Naturelle de la Combe Lavaux. Dans le cadre d'un projet éducatif à l'échelle du territoire, il conviendra de développer et expérimenter de multiples approches où le public peut se confronter à l'environnement : le toucher, le sentir, le parcourir, l'imaginer, etc. Ce projet va donc bien au-delà des animations nature grand public qui peuvent être réalisées sur le site, mais il s'agit de travailler dans un objectif plus large visant l'intégration du site dans son territoire.



3.3.2. Information, sensibilisation des usagers

Le site pourra avoir une vocation d'accueil du public. Il constituera un espace privilégié pour réaliser des animations nature sur des thématiques diverses. Un sentier de découverte pourrait être mis en place, en utilisant le réseau des sentiers existants, afin de découvrir les habitats emblématiques du site et les espèces typiques.



3.3.3. Concertation avec les acteurs locaux

Avant toute opération de gestion, qu'elle vise des travaux de restauration, d'entretien des milieux naturels, ou d'accueil du public, une phase de concertation aura lieu avec les propriétaires concernés. La vie du site sera également rythmée par les rencontres régulières du comité de pilotage, réunissant les propriétaires et les acteurs locaux.

3.4. Enjeux de connaissance

De nombreux thèmes d'amélioration des connaissances pourraient être mis en œuvre ou développés sur le site, avec par exemple :

- Fonctionnalité de la forêt : caractérisation des dendro-microhabitats et cartographie des arbres porteurs, récolte de données sur le bois mort, étude de la régénération, ...
- Stations hétérotopiques : inventaire mycologique, inventaire des mousses et lichens, inventaires pédologiques, ...
- Suivis entomologiques : entomofaune des sols acides notamment, suivis réguliers de papillons remarquables (Damier de la Succise) et de cortèges originaux (lépidoptères des lisières forestières par exemple), inventaires des syrphes, ...
- Suivis batracologiques : inventaire et suivi de la faune aquatique de la mare de la Cras

3.5. Les facteurs d'influence

L'objectif est d'identifier les facteurs influençant, de façon directe ou indirecte, l'état des enjeux afin d'anticiper les évolutions possibles et d'orienter la gestion vers les actions les plus pertinentes. Ils peuvent être internes et externes au site, positifs et négatifs. Les facteurs d'influence permettent :

- d'identifier les menaces/pressions et les opportunités pour le maintien ou l'amélioration de l'état des enjeux ;
- d'estimer des tendances évolutives de l'état des enjeux ;
- d'orienter la définition des OLT et de déterminer les indicateurs d'évaluation.

Tableau 6 : Liste des facteurs influençant l'état des enjeux

	Fairm	Footoure noticeals are authorises as	Type d'i	Intensité	Tendance	
	Enjeux	Facteurs naturels ou anthropiques	Atouts	Contraintes	intensite	Tendance
Conservation du patrimoine naturel	Ensemble des milieux Traitement en futaie régulière		Présence de gros bois, peu de perturbations liées au choix de gestion	Homogénéisation des stades dynamiques, rareté du bois mort	Forte	•
	forestiers et faune associée	Volonté des communes de s'orienter vers une sylviculture plus proche des cycles naturels	Bonne acceptation locale des éléments forts de la fonctionnalité des forêts		Modérée	•
	Prairies et système bocager	Pâturage équin	Activités pastorales encore présentes			>
	Pelouses, ourlets et faune associée	Déprise agricole, dynamique naturelle de boisement		Embroussaillement et développement du Brachypode penné	Forte	•
	Milieux ouverts sur sol acide	Entretien de la ligne THT, dynamique naturelle de boisement	Conservation des stades pionniers, diversité de la mosaïque d'habitats, contrôle de l'embroussaillement	Techniques interventionnistes, potentiellement perturbantes pour les milieux	Forte	•
	Friches et jachères	Entretien par fauche	Maintien d'un milieu ouvert		Modérée	>
	Mare	Dynamique de la végétation terrestre en bordure		Embroussaillement des abords, ombrage, exondation estivale	Modérée	•
	Education à l'environnement et au développement durable		Compétences internes à la Communauté de Communes		Forte	A
Socio- économiques	Information et sensibilisation du public	Fréquentation liée à la présence d'un Centre équestre	Public cible pour d'éventuelles actions pédagogiques		Forte	A
	Concertation		Attitude bienveillante des propriétaires		Forte	A
Connaissance	Amélioration des connaissances		Site propice aux suivis et inventaires sur des thématiques variées, compétences internes à la Communauté de Communes		Forte	•

3.6. Définition des objectifs de gestion

3.6.1. Les objectifs à long terme

Un objectif à long terme est un objectif stratégique qui définit l'état souhaité par rapport à la situation actuelle qu'il faut viser pour préserver l'enjeu. Dans la mesure du possible il doit traduire le résultat attendu en s'appuyant sur un état de référence et les conditions à remplir pour atteindre cet objectif. Il s'agit d'une décision « politique » qui engage les acteurs sur le long terme et guide leurs décisions. Il implique une vision « précise » du résultat à atteindre, celui-ci devant être ambitieux et atteignable. Autant que possible, le niveau d'exigence doit pouvoir être évalué quantitativement (chiffre, quantité, ...) ou qualitativement (maintien, augmentation, ...). Un objectif à long terme (au moins 15 ans) est défini en fonction du niveau de connaissance de la responsabilité du site vis-à-vis des différents enjeux, mais reste dynamique (peut être réajusté en fonction des enjeux ou de l'amélioration des connaissances sur le site). C'est à la lumière de ces objectifs que seront évaluées l'atteinte des résultats attendus et l'efficacité de la gestion. Les Objectifs à Long Terme doivent idéalement être formulés à partir des quatre éléments suivants :

- La ou les « unités de mesure » de l'objectif : Quels résultats attendus sont visés ? (quel état de conservation, quel effectif, quelle fonctionnalité...)
- Le ou les enjeu(x) concerné(s): tous les enjeux identifiés doivent être couverts au moins par un OLT ne serait-ce qu'un objectif de maintien de la situation actuelle.
- La tendance souhaitée par rapport à la situation actuelle : s'agit-il d'améliorer les choses ou de les maintenir en l'état ?
- Le résultat attendu à long terme : Suivant le niveau de connaissances et/ou l'acceptabilité sociale, il n'est pas toujours possible de définir précisément cette composante.

La formulation de l'OLT dépend de l'état de conservation (pour une espèce ou pour un habitat) ou de l'état du fonctionnement (pour un écosystème).

Tableau 7 : Définition des objectifs à long terme

Finalité	Unité de mesure de l'objectif	Enjeux	(Etat de conservation)	Tendances souhaitées	Résultat attendu à LT	Exemple d'actions
	Surface	Milieux ouverts sur sol acide	dégradé	Restauration	Prédominance des stades pionniers	Débroussaillage et entretien
Le bon état des espèces et habitats	Une surface optimale	Pelouses, ourlets et faune associée (dont papillons)	très dégradé	très dégradé Restauration Brachyp		Débroussaillage et entretien
	Etat de conservation	Prairies et système bocager (y compris « friches et jachères »)	dégradé	Restauration	Bon état de conservation	Fauche et pâturage extensif
	Etat de conservation	Mare de la Cras	moyen	Amélioration	Richesse spécifique	Débroussaillage des bordures
Le rendu de fonctions écologiques	Etat de conservation	Ensemble des milieux forestiers et faune associée	moyen	Amélioration	Degré élevé de naturalité	llots de sénescence
Le développement durable des usages	Intégration des activités humaines	Enjeux socio-économiques	/	Intégration	Gestion durable des ressources	Concertation avec les propriétaires
La valeur ajoutée sociale, éducative, scientifique et culturelle	Appropriation sociale et intégration territoriale	Enjeux socio-économiques et amélioration des connaissances	/	Amélioration	Prise de conscience de l'intérêt du site	Création d'un sentier de découverte

OLT 1 : Restaurer une surface de milieux ouverts sur sol acide assurant la prédominance des stades pionniers

OLT 2 : Restaurer une surface optimale de pelouses en faisant régresser le Brachypode penné et les fruticées

OLT 3 : Restaurer le complexe prairial pour obtenir un bon état de conservation

OLT 4 : Améliorer l'état de conservation de la mare de la Cras pour obtenir une bonne richesse spécifique

OLT 5 : Améliorer l'état de conservation des écosystèmes forestiers en assurant un degré élevé de naturalité

OLT 6 : Assurer l'intégration des activités humaines pour obtenir une gestion durable des ressources

OLT 7 : Favoriser l'appropriation sociale et l'intégration territoriale de l'Espace Naturel Sensible

3.6.2. Les objectifs opérationnels

3.6.2.1. OLT 1 : Restaurer une surface de milieux ouverts sur sol acide assurant la prédominance des stades pionniers

Enjeu	Facteurs d'influence	Objectif opérationnel	Résultat attendu	Opérations	
Milieux ouverts sur sol acide	Dynamique naturelle de boisement, entretien de la ligne THT	Entretenir la mosaïque des habitats sur sol acide	Privilégier les stades pionniers (strate herbacée et strate arbustive basse)	1.1 - Réalisation d'un plan de gestion des abords de la ligne électrique (convention et cahier des charges, intégrant la valeur paysagère de ce secteur)	
				1.2 - Suivis scientifiques	

3.6.2.2. OLT 2 : Restaurer une surface optimale de pelouses en faisant régresser le Brachypode penné et les fruticées

Enjeu	Facteurs Objectif opérationnel		Résultat attendu	Opérations	
			Faire régresser le Brachypode penné et les fruticées	2.1 - Débroussaillage manuel des arbustes avec exportation	
Pelouses, ourlets et faune associée (dont papillons)	Déprise agricole, dynamique naturelle de boisement	Restaurer les pelouses de la Ferme de la Cras		2.2 - Entretien manuel de la pelouse	
				2.3 - Suivi des papillons et de la dynamique de la végétation	

3.6.2.3. OLT 3 : Restaurer le complexe prairial pour obtenir un bon état de conservation

Enjeu	Facteurs d'influence	Objectif opérationnel	Résultat attendu	Opérations	
Prairies et système bocager	Surpâturage	Adapter les pratiques de pâturage	Bon état de conservation	3.1 - Réalisation d'un plan de gestion pastoral	
		Maintenir le réseau de haies		3.2 - Caractérisation des haies	
	Développement d'espèces Restaurer les jachères en	Restaurer les jachères en		3.3 - Fauche des jachères avec exportation	
	de friches	prairies		3.4 - Suivi des opérations de fauche	

3.6.2.4. OLT 4 : Améliorer l'état de conservation de la mare de la Cras pour obtenir une bonne richesse spécifique

Enjeu	Facteurs d'influence	Objectif opérationnel	Résultat attendu	Opérations		
				4.1 - Travaux de restauration de la mare de la Cras		
Mare	Dynamique de la végétation terrestre en bordure, assecs estivaux	Restaurer la mare de la Cras	Augmentation de la richesse spécifique	4.2 - Inventaire et suivi des amphibiens		

3.6.2.5. OLT 5 : Améliorer l'état de conservation des écosystèmes forestiers en assurant un degré élevé de naturalité

Enjeu	Facteurs d'influence	Objectif opérationnel	Résultat attendu	Opérations
Ecosystèmes forestiers	Homogénéisation des stades dynamiques	Diversifier les stades dynamiques	Augmentation du volume de bois mort et du nombre de gros arbres	5.1 - Adaptation de la gestion forestière en forêt communale 5.2 - Suivi de la dynamique de la régénération 5.3 - Actions sylvicoles en forêt privée
	Rareté du bois mort et des dencro-microhabitats	Accompagner la maturité des peuplements forestiers	Augmentation du volume de bois mort et du nombre de gros arbres	5.4 - Mise en place d'un réseau d'arbres sénescents 5.5 - Mise en place d'ilots de sénescence
	Compétences internes à la Communauté de Communes	Caractérisation et suivi de la de la naturalité	Améliorer les connaissances, évaluer l'atteinte des objectifs	5.6 - Suivis entomologiques (syrphes, carabes) 5.7 - Caractérisation du bois mort et des dendro-microhabitats 5.8 - Suivi des populations de Pouillot siffleur



3.6.2.6. OLT 6 : Assurer l'intégration des activités humaines pour obtenir la gestion durable des ressources

Enjeu	Facteurs d'influence	Objectif opérationnel	Résultat attendu	Opérations	
Enjeux socio- économiques	Compétences internes à la Communauté de Communes	Intégrer les enjeux de conservation du site dans les pratiques liées aux activités socio-économiques	Maintien des activités et préservation des habitats, équilibre entre production forestière et naturalité	6.1 - Concertation avec les acteurs du site	

3.6.2.7. OLT 7 : Favoriser l'appropriation sociale et l'intégration territoriale de l'Espace Naturel Sensible

Enjeu	Facteurs d'influence	Objectif opérationnel	Résultat attendu	Opérations
Enjeux socio- économiques	Compétences internes	Assurer la gouvernance du site	Réussite du plan de gestion	7.1 - Animation du site
	à la Communauté de Communes	Mettre en œuvre des opérations d'éducation à l'environnement et au développement durable	Prise de conscience	7.2 - Réalisation d'actions pédagogiques et d'éducation à l'environnement
et amélioration des connaissances	Fréquentation du site	Assurer l'information et la sensibilisation du public	de l'intérêt du site	7.3 - Réalisation d'animations nature grand public 7.4 - Création d'un sentier de découverte
	Compétences internes à la Communauté de Communes	Améliorer les connaissances naturalistes	Amélioration des connaissances	7.5 - Inventaires complémentaires



4 Le programme d'actions

4.1. Les mesures de gestion

Objectif à long terme OLT 1 : Restaurer une surface de milieux ouverts sur sol acide assurant la prédominance des stades pionniers Objectif opérationnel : Entretenir la mosaïque des habitats sur sol acide

Mesure 1.1. « Réalisation d'un plan de gestion des abords de la ligne électrique » Mesure 1.2. « Suivis scientifiques »

Surface concernée: 5,5 hectares (tranchée de 1 000 m X 60 m)

Objectif de la mesure :

Le secteur de la ligne EDF abrite une mosaïque d'habitats très complexe et qui évolue très rapidement vers des formations boisées. Ce secteur nécessite la mise en œuvre d'actions visant à maintenir l'ouverture des milieux et la diversité des habitats. La réalisation d'un plan de gestion adapté à ce secteur permettra de cibler précisément les actions nécessaires en concertation avec la Commune, l'ONF et RTE. Une attention particulière sera portée sur la valeur paysagère de cette zone. Des suivis scientifiques (flore, insectes) seront réalisés afin d'estimer l'impact des travaux sur les habitats et les espèces ciblées.

Détail de la mesure :

- Réalisation d'un plan de gestion, intégrant notamment la valeur paysagère de la zone concernée
- Réalisation de travaux de restauration des zones fortement embroussaillées, tous les 5 ans
- Réalisation de travaux d'entretien réguliers, par débroussaillage et/ ou entretien
- Suivis scientifiques axés sur la végétation et les papillons diurnes (lépidotères)

Opérateur	Partenaires
Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin & Nuits-	Commune, ONF, RTE, partenaires et associations naturalistes
Saint-Georges (coordination, réalisation)	Commune, ONF, KTE, partenaires et associations naturalistes

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Planification de la gestion	Elaboration d'un plan de gestion		Les travaux de restauration seront assurés par RTE. Une convention est en cours d'élaboration. Les éventuels travaux d'entretien et leurs coûts seront à définir dans le plan de gestion.	5,5 ha	2 400 €
Entretien	Débroussaillage et/ou pâturage			à définir	à définir
	Suivi des papillons diurnes	Protocole « Chronoventaire »	3 passages / an entre mai et septembre		1 000 €
Suivis scientifiques	Suivi de la dynamique de la végétation	Réalisation de 3 transects de suivi phytodynamique pour évaluer l'impact des travaux	1 passage / transect (année n et année n+4)		600€



Objectif à long terme OLT 2 : Restaurer une surface optimale de pelouses en faisant régresser le Brachypode penné et les fruticées Objectif opérationnel : Restaurer les pelouses de la Ferme de la Cras

Mesure 2.1. « Débroussaillage manuel des arbustes avec exportation »

Mesure 2.2. « Entretien manuel de la pelouse»

Mesure 2.3. « Suivis scientifiques »

Surface concernée: 5 000 m²

Objectif de la mesure :

L'opération vise à maintenir l'ouverture des habitats de pelouses en luttant contre l'embroussaillement par les ligneux et le développement du Brachypode penné.

Détail de la mesure :

Deux phases d'intervention sont à prévoir :

- Des opérations de restauration : débroussaillage + abattage éventuel de quelques pins (une dizaine)
- Des travaux d'entretien : débroussaillage léger des rejets de ligneux et fauche annuelle avec exportation

La fauche devra être tardive afin de permettre à un maximum d'espèces (faunistique et floristique) d'effectuer leur cycle de reproduction. Cette mesure ne pourra s'appliquer qu'à partir du 15 septembre. Des bandes refuges seront laissées pour favoriser le maintien de la faune. Les suivis scientifiques, ciblés sur les lépidoptères et la dynamique de la végétation, permettront d'évaluer l'efficacité des travaux.

Opérateur	Partenaires
Communauté de Communes de Gevrey-	M. Mercer, propriétaire de la Ferme de la Cras (p 22)
Chambertin & Nuits-Saint-Georges	M. François Trapet (p 70, 71)

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
2.1. Restauration	Broyage de fruticées denses	Broyage ras de la végétation (ligneuse et herbacée) avec ramassage, mise en dépôt temporaire, exportation du broyat en dehors du site		3 000 m²	2 000 €
	Abattage éventuel de quelques pins	Abattage, conditionnement et exportation		2 000 m²	À préciser
2.2. Entretien	Débroussaillage de fruticées basses à Prunellier	Débroussaillage manuel avec exportation	2 passages (années n+2 et n+4)	5 000 m²	4 000 €
	Suivi des lépidoptères	Protocole « Chronoventaire »	3 passages / an entre mai et septembre		1 000 €
2.3. Suivi	Suivi de la dynamique de la végétation	Mise en place d'un transect de suivi phytodynamique pour évaluer l'impact des travaux	1 passage / transect (année n et année n+4)		400 €



Objectif à long terme OLT 3 : Restaurer le complexe prairial pour obtenir un bon état de conservation Objectif opérationnel : Adapter les pratiques de pâturage

Mesure 3.1. « Réalisation d'un plan de gestion pastoral »

Surface concernée : 5,45 hectares

Objectif de la mesure :

Les prairies du site sont actuellement pâturées, essentiellement par des chevaux. Elles sont soumises à une pression de pâturage importante, à l'origine d'une eutrophisation (enrichissement en azote), ce qui modifie la flore et entraîne le développement d'espèces de friches non caractéristiques de ces milieux.

Détail de la mesure :

L'opération vise à rédiger un plan de gestion sur ces espaces, en concertation avec les éleveurs et les propriétaires afin de limiter la charge de pâturage et d'améliorer ainsi l'état de conservation des milieux. Une attention particulière sera portée sur la valeur fourragère de ces habitats.

Opérateur	Partenaires
Communauté de Communes de Gevrey-	
Chambertin & Nuits-Saint-Georges	Propriétaires privés, exploitants, Commune
(coordination, réalisation)	

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Planification de la gestion	Elaboration d'un plan de gestion pastoral		Année n+1	5,45 ha	2 000 €



Objectif à long terme OLT 3 : Restaurer le complexe prairial pour obtenir un bon état de conservation Objectif opérationnel : Maintenir le réseau de haies

Mesure 3.2. « Caractérisation des haies »

Linéaire concerné: 1,5 km

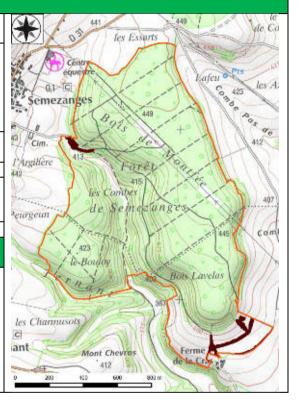
Objectif de la mesure : Les haies entretenues structurent le paysage et jouent un rôle fonctionnel important pour les espèces animales (zone de reproduction, de refuge, d'alimentation, ...). Elles sont des éléments importants pour assurer les continuités écologiques et paysagères entre le site et ses bordures cultivées. Elles forment des linéaires importants pour la dispersion d'espèces à enjeu du site, comme le Damier de la Succise qui utilise ces linéaires lors de ses déplacements (« corridors nourriciers »). Cette étude vise à caractériser les types de haies présents sur le site et à définir les modalités de leur entretien ou de leur restauration. Cette étude viendra également alimenter le travail en cours sur les trames vertes du territoire.

Détail de la mesure :

Typologie des haies (essences, structure, rôle) et définition des actions de gestion les plus favorables (restauration et/ou entretien)

Opérateur	Partenaires
Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint- Georges (coordination, réalisation)	M. Mercer (parcelles 22 et 23) Commune de Ternant (parcelle 2) M. Perreau (parcelle 21)

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Linéaire	Coûts (TTC)
Planification de la gestion	Elaboration d'un plan de gestion	Caractérisation des haies et définition de modalités de gestion	Année n+1	1,5 km	1 000 €



Objectif à long terme OLT 3 : Restaurer le complexe prairial pour obtenir un bon état de conservation Objectif opérationnel : Restaurer les jachères en prairies

Mesure 3.3. « Fauche des jachères avec exportation » Mesure 3.4. « Suivi des opérations de fauche »

Surface concernée : 9 hectares

Objectif de la mesure :

Les parcelles entourant la Ferme de la Cras sont constituées d'anciennes cultures actuellement entretenue par fauche. On y observe un retour progressif vers une végétation de prairie mésophile. Ce sont des éléments importants pour les continuités écologiques.

Détail de la mesure :

Il conviendra de poursuivre ces actions de fauche en assurant si possible l'exportation des produits de fauche en dehors du site. Des suivis scientifiques permettront de s'assurer du retour d'une végétation naturelle en ciblant notamment le retour des espèces prairiales et de pelouses.

Opérateur	Partenaires
Propriétaire, Communauté de	
Communes de Gevrey-Chambertin &	M. Mercer, propriétaire de la Ferme de la Cras (parcelles 22 et 23)
Nuits-Saint-Georges (coordination)	

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Entretien	Fauche	Fauche mécanique bisannuelle avec exportation des produits de fauche en régie	Opération de gestion courante pour la fauche. Les coûts vont concerner l'exportation des produits de fauche.	9 hectares	1 500 €
Suivis	Suivi des lépidoptères	Protocole « Chronoventaire »	3 passages / an entre mai et septembre		1 000 €
scientifiques	Suivi de la dynamique de la végétation	Mise en place d'un transect de suivi phytodynamique pour évaluer l'impact de la fauche	1 passage / transect (année n et année n+4)		400€



Objectif à long terme OLT 4 : Améliorer l'état de conservation de la mare de la Cras pour obtenir une bonne richesse spécifique Objectif opérationnel : Restaurer la mare de la Cras

Mesure 4.1. « Travaux de restauration de la mare de la Cras » Mesure 4.2. « Inventaire et suivi des amphibiens »

Surface concernée : à préciser

Obiectif de la mesure :

L'ancienne mare abreuvoir de la Ferme de la Cras constitue un élément fort du site. il s'agit en effet du seul point d'eau de grande taille du secteur. Elle abrite des herbiers à characées et des populations d'amphibiens qui restent à étudier. On observe l'importante dynamique de la végétation terrestre en bordure, ainsi que des assecs estivaux qui ne sont pas favorables à certaines espèces d'amphibiens. Des travaux de restauration sont nécessaires pour éviter un ombrage trop important. La création d'une ou de plusieurs autres mares sur le site pourrait être envisagée après cette phase d'inventaire et de suivi qui permettra d'estimer les besoins pour les amphibiens à l'échelle du site.

Détail de la mesure :

- Travaux de restauration (coupe d'arbres et d'arbustes en bordure, aménagement de berge en pente douce, imperméabilisation de la mare pour éviter un assec estival)
- Suivis scientifiques des amphibiens selon un protocole, élaboré par le groupe « Amphibiens et reptiles » de Réserves naturelles de France, en collaboration avec la Société Herpétologique de France (SHF) :
 - utilisation de 3 Amphicapts, sorte de nasses fabriquées à partir de seaux d'une contenance d'un minimum de 15 L et percés d'entonnoirs ;
 - réalisation d'un point d'écoute;
 - le suivi comprend 3 sessions : février-mars/ mai/iuillet.

ie sain compreha s sessions i terrier many many amen		
Opérateur	Partenaires	
Propriétaire, Communauté de Communes		
de Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint-	M. Mercer, propriétaire de la Ferme de la Cras	
Georges (coordination)		

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Restauration		Abattage d'arbres et d'arbustes, aménagement des berges, imperméabilisation		À préciser	5 000 €
Suivis scientifiques	Suivi des amphibiens	Mise en œuvre d'un protocole standardisé (groupe « Amphibiens et reptiles » de Réserves naturelles de France)	3 passages / an entre février et juillet		2 000 €



Objectif à long terme OLT 5 : Améliorer l'état de conservation des écosystèmes forestiers en assurant un degré élevé de naturalité Objectif opérationnel : Diversifier les stades dynamiques

Mesure 5.1. « Adaptation de la gestion forestière en forêt communale »

Surface maximale concernée: 78 hectares (Forêt communale de Semezanges)

Objectif de la mesure :

Ce secteur de la forêt communale de Semezanges est dédié à la production de bois d'œuvre de Chêne sessile et de Hêtre. La gestion en futaie régulière a entraîné une homogénéisation des stades dynamiques à l'échelle des parcelles forestières et une faible présence du bois mort. La mesure vise à orienter la gestion actuelle vers le maintien de bois mort au sol lors des exploitations, et l'augmentation du nombre de gros arbres sur le massif.

Détail de la mesure :

- Augmentation du diamètre d'exploitabilité des chênes (minima de 70 cm dès maintenant) de Semezanges pour favoriser la maturité du peuplement. Une approche différentielle de ces diamètres d'exploitabilité pourra être étudiée en fonction des stations et des habitats forestiers en fonction de l'étude sanitaire des peuplements.
- Augmentation de la quantité de bois mort :
- → Dans le cadre des coupes d'amélioration, laisser certains houppiers de Chêne et de Hêtre au sol (les exclure des affouages après exploitation de la grume), bien répartis sur tout le massif. Il conviendra de déterminer le nombre de houppier à laisser pour atteindre les objectifs de volume de bois mort (mesure 6.2).
- → Laisser certains arbres au sol (hêtres d'environ 35 cm) suite aux coupes d'éclaircie pour augmenter le volume de gros bois mort au sol. Ces arbres seront pris parmi ceux martelés dans le cadre des coupes d'éclaircie mais ils seront abattus après l'exploitation des arbres vendus, dans le cadre de travaux facturés. Le conseil départemental pourrait intervenir à hauteur de 50 % dans ces travaux. Déterminer pour 2018 un nombre de tiges à laisser et préciser un seuil maximal pour le futur martelage (voir mesure 6.2).

Opérateur	Partenaires
ONF, Communauté de Communes de	Communo do Comozangos ONE
Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint-Georges	Commune de Semezanges, ONF

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Gestion	Exploitation forestière	Exploitation d'arbres martelés laissés sur place	Prévoir le coût d'exploitation	À définir (voir AF)	À définir
forestière	Martelage	Désignation des arbres à maintenir sur le site après exploitation	Temps ONF (10 j AT)		5 000 €



Objectif à long terme OLT 5 : Améliorer l'état de conservation des écosystèmes forestiers en assurant un degré élevé de naturalité Objectif opérationnel : Diversifier les stades dynamiques

Mesure 5.2. « Suivi de la dynamique de régénération »

Surface maximale concernée : Forêt communale de Ternant (le Bouloy) : 17 hectares

Objectif de la mesure :

Le nouvel aménagement de la forêt communale de Ternant (2017-2036) propose la mise en régénération naturelle de 2 parcelles. La mesure vise à mettre en place un suivi par relevés phytosociologiques de la dynamique de régénération.

Détail de la mesure :

Mise en place d'un suivi phytosociologique de la dynamique de régénération par placettes.

Sans perdre de vue l'objectif de favoriser le Chêne sessile, les travaux de dégagement de semis pourront être orientés pour favoriser la composition floristique (herbacée et arbustive).

Opérateur	Partenaires	
ONF, Communauté de Communes de	Commune de Ternant	
Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint-Georges	Commune de Ternant	

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Suivis scientifiques	Réalisation de relevés phytosociologiques		3 passages sur 5 ans (années n, n+2, n+4)		600€



Objectif à long terme OLT 5 : Améliorer l'état de conservation des écosystèmes forestiers en assurant un degré élevé de naturalité Objectif opérationnel : Diversifier les stades dynamiques

Mesure 5.3. « Actions sylvicoles en forêt privée »

Surface maximale concernée: Forêt privée, parcelles 62 à 69: 20 hectares (Bois Lavelas)

Objectif de la mesure :

Le Bois Lavelas présente une faible proportion de bois mort et d'abres de gros diamètre. Cette mesure vise à améliorer l'état de conservation de ces forêts en privilégiant, comme pour la forêt communale de Semezanges mais à partir d'un peuplement existant plus pauvre, le maintien de bois mort au sol et l'augmentation du nombre de gros arbres sur ce secteur.

Détail de la mesure :

Dans la forêt privée, située principalement sur Ternant, il sera proposé de « consolider » l'irrégularisation du peuplement, avec un objectif d'augmentation du volume de bois mort. Pour l'heure, il s'agit essentiellement de mener une concertation avec les propriétaires et les représentants de la forêt privée, avant d'engager d'éventuelles opérations sylvicoles (voir mesure 6.2). Par la suite, il sera possible de s'appuyer sur le dispositif Natura 2000, notamment le contrat forestier F22715 « Travaux d'irrégularisation des peuplements forestiers selon une logique non productive », dont le montant maximal subventionnable est fixé à 3 000 € / ha.

Opérateur	Partenaires
CRPF, expert forestier, Communauté de	M. Trapet (parcelles 62 à 64, 66, 67,69)
Communes de Gevrey-Chambertin & Nuits-	Mme Laubriet (parcelle 68)
Saint-Georges	M. Camus (parcelle 65)

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
					À définir



Objectif à long terme OLT 5 : Améliorer l'état de conservation des écosystèmes forestiers en assurant un degré élevé de naturalité Objectif opérationnel : Accompagner la maturité des peuplements forestiers

Mesure 5.4. « Mise en place d'un réseau d'arbres sénescents »

Surface maximale concernée : 78 hectares (Forêt communale de Semezanges)

Objectif de la mesure :

Le massif de Montfée présente une structure relativement homogène et des peuplements assez pauvres en bois mort et dencromicrohabitats. La mesure vise à augmenter le nombre d'arbres porteurs de dendro-microhabitats par la désignation d'arbres présentant des signes de sénescence, conservés au-delà de leur optimum économique, et soustraits de l'exploitation forestière pendant une durée de 30 ans.

Détail de la mesure :

La mise en place d'un réseau d'arbres sénescents s'appuie à la fois sur le dispositif contractuel propre à Natura 2000 et sur les missions de l'ONF de mise en œuvre « d'une gestion favorisant la conservation des arbres morts et la désignation d'îlots de sénescence pour favoriser la faune saproxylique » (ONF, 2012). Le financement de cette mesure s'appuie sur un contrat forestier Natura 2000 :

F12i « Dispositif favorisant le développement de bois sénescents »

L'action prévoit l'absence d'intervention sylvicole pendant 30 ans, dans le but d'améliorer le statut de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les surfaces se trouvant dans une situation d'absence de sylviculture, par obligation réglementaire (réserve intégrale) ou par défaut (parcelles non accessibles) ne sont pas éligibles. Les contrats portent sur des arbres des essences principales ou secondaires. La durée de l'engagement de l'action est de 30 ans. Le renouvellement du contrat est possible pour les arbres qui répondent encore aux critères d'éligibilité à l'issue des 30 ans. La contractualisation de cette action peut porter sur un ou plusieurs arbres disséminés dans le peuplement ou sur plusieurs arbres regroupés en bosquet (aucune distance minimale n'est imposée entre les arbres contractualisés). Les tiges qui font l'objet du contrat doivent présenter des signes de sénescence. Les arbres disséminés devront être situés à plus de 30 m de toutes voies et sites fréquentés par le public. L'engagement contractuel du propriétaire porte sur une durée de 30 ans. La mise en œuvre de cette action est plafonnée à un montant inférieur ou égal à 2 000 €/ha. La surface de référence pour ce plafond est le polygone défini par les arbres contractualisés les plus extérieurs. Ce contrat devra être engagé avant le renouvellement de l'aménagement forestier (prévu pour 2022).

O pérateur	Partenaires	
ONF, Communauté de Communes de	Communo do Comozangos	
Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint-Georges	Commune de Semezanges	

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Contrat Natura 2000			Indemnisation plafonnée à 2 000 €/ha	A définir	A définir



Objectif à long terme OLT 5 : Améliorer l'état de conservation des écosystèmes forestiers en assurant un degré élevé de naturalité Objectif opérationnel : Accompagner la maturité des peuplements forestiers

Mesure 5.5. « Mise en place d'îlots de sénescence »

Surface maximale concernée : 10 hectares (Forêt communale de Semezanges)

Objectif de la mesure :

Le massif de Montfée présente une structure relativement homogène et des peuplements assez pauvres en bois mort et dencromicrohabitats. La mesure vise à augmenter le nombre d'arbres porteurs de dendro-microhabitats par la désignation d'arbres présentant des signes de sénescence, conservés au-delà de leur optimum économique, et soustraits de l'exploitation forestière pendant une durée de 30 ans.

Détail de la mesure :

La mesure de mise en place d'îlots de sénescence s'appuie à la fois sur le dispositif contractuel propre à Natura 2000 et sur les missions de l'ONF de mise en œuvre « d'une gestion favorisant la conservation des arbres morts et la désignation d'îlots de sénescence pour favoriser la faune saproxylique » (ONF, 2012). Le financement de cette mesure s'appuie sur un contrat forestier Natura 2000 :

F12i « Dispositif favorisant le développement de bois sénescents »

Cette action permet de conserver des îlots de bois sénescents. Elle vise à indemniser l'absence totale d'intervention sylvicole sur l'espace interstitiel entre des arbres qui présenteraient soit des signes de sénescence, soit un diamètre important. Outre les arbres contractualisés (répondant aux critères de sénescence), l'action permet de contractualiser en plus l'espace interstitiel comprenant le fonds et toutes les autres tiges. Aucune intervention sylvicole ne sera autorisée à l'intérieur de l'îlot pendant 30 ans. L'indemnisation correspond d'une part à l'immobilisation des tiges sélectionnées pour leur diamètre ou leurs signes de sénescence, et d'autre part à l'immobilisation du fonds avec absence d'intervention sylvicole pendant 30 ans sur la surface totale de l'îlot. L'immobilisation du fonds (autre que le fonds correspondant aux tiges sélectionnées pour leur diamètre ou leurs signes de sénescence) et l'absence d'intervention sylvicole pendant 30 ans est indemnisée à hauteur de 4 000 € / ha. L'indemnisation de l'ensemble des tiges sélectionnées est plafonnée à un montant de 4 000 € / ha. Deux secteurs ont été pressentis pour cette action, situés sur les hêtraies de pentes (est, avec exploitation des pins et ouest), de préférence dans ces secteurs parcelles où aucune coupe d'amélioration n'est prévue dans cet aménagement. Ce contrat devra être engagé avant le renouvellement de l'aménagement forestier (prévu pour 2022).

Opérateur	Partenaires
ONF, Communauté de Communes de	Communo do Somozangos
Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint-Georges	Commune de Semezanges

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Contrat Natura 2000	Mise en place d'îlots de sénescence	Non intervention pendant une durée de 30 ans	Indemnisation plafonnée à 4 000 € / ha	10	40 000 €



Objectif à long terme OLT 5 : Améliorer l'état de conservation des écosystèmes forestiers en assurant un degré élevé de naturalité Objectif opérationnel : Caractérisation et suivi de la de la naturalité

Mesure 5.6. « Suivis entomologiques (syrphes, carabes) »

Mesure 5.7. « Caractérisation du bois mort et des dendro-microhabitats »

Mesure 5.8. « Suivi des populations de Pouillot siffleur »

Surface concernée : Ensemble des forêts du site (116 hectares)

Objectif de la mesure :

Outre l'amélioration des connaissances de ce massif forestier, ces mesures de suivis ont pour rôle d'estimer l'impact des opérations sylvicoles réalisées et d'évaluer l'atteinte des objectifs de naturalité en forêt. L'objectif de cette opération est de réaliser un inventaire de certains insectes et oiseaux dits « bio-indicateurs » et d'établir un état des lieux qualitatif (typologique) et quantitatif (densité) des dendro-micro-habitats des forêts du site et d'évaluer les potentialités d'accueil pour d'autres groupes faunistiques comme les chiroptères.

Détail de la mesure :

- Suivis entomologiques ciblés sur les syrphes et les carabes : A l'état larvaire, les syrphes utilisent des niches écologiques restreintes et ont des exigences strictes, ce qui fait d'eux d'excellents bio-indicateurs. D'avril à septembre, durant trois années (2018 à 2020), 2 pièges à interception de type "Malaise" seront installés sur le site. Concernant les carabes, il s'agit de poursuivre l'inventaire déjà en cours sur le site, par la pose de pièges Barber. L'opération comprend également le temps de récolte des pièges, de tri et de détermination des insectes.
- Inventaires et suivis des dendro-microhabitats: définition d'une typologie des dendro-micro-habitats appliquée au site (le protocole s'appuiera sur les typologies issues du protocole IBP (Indice de Biodiversité Potentiel) du CNPF-IDF et l'INRA), mise en œuvre du protocole IBP sur l'ensemble des forêts du site, en se reportant au protocole « méthode de relevé de l'IBP » (Gonin, Larrieu, 2013). La mesure permetrra notamment d'aider à la désignation des arbres à conserver lors des martelages (mesure 5.1).
- Suivis ornithologiques : ils seront ciblés sur les populations de Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*), espèce liée aux hêtraies-chênaies matures offrant un sous-bois clair.

Opérateur	Partenaires Partenaires
Communauté de Communes de Gevrey-	
Chambertin & Nuits-Saint-Georges	Communes, propriétaires, ONF, LPO 21, partenaires bénévoles et associations naturalistes
(coordination, réalisation)	

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Coûts (TTC)
		Achat de pièges à interception	Investissement lié à l'achat de 4 « tentes Malaise » (renouvelées une fois) + consommables de laboratoire	2 000 €
Cutida	Suivis entomologiques	Relevés périodiques des pièges, tri et détermination des insectes	10 j/an (année n, n+2, n+4)	6 000 €
Suivis scientifiques		Pose de pièges « Barber », relevés des pièges, tri et détermination	Prestation	2 500 €
	Inventaires et suivis des dendro-microhabitats	Protocole IBP	2 j /an	2 000 €
	Suivis ornithologiques	À définir	Partenariat LPO 21	À définir



Objectif à long terme OLT 6 : Assurer l'intégration des activités humaines pour obtenir une gestion durable des ressources Objectif opérationnel : Intégrer les enjeux de conservation du site dans les pratiques liées aux activités socio-économiques

Mesure 6.1. « Concertation avec les acteurs du site »

Surface concernée : ensemble du site

Objectif de la mesure :

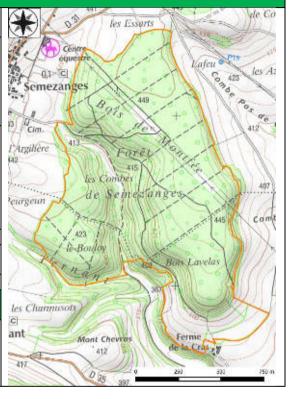
La réussite du plan de gestion de l'ENS passe par des temps d'échange et de réflexion et des phases de concertation avec les propriétaires et les acteurs du site, notamment en ce qui concerne les actions proposées en forêt ainsi que sur les prairies, dans un objectif général de maintien des activités et de préservation des habitats (équilibre entre production forestière et naturalité, préservation des prairies et du système bocager, ...).

Détail de la mesure :

Le partenariat CCGC/forêt publique/forêt privée, mis en œuvre lors de la rédaction du plan de gestion, sera poursuivi et développé, afin d'assurer l'articulation entre les objectifs de l'ENS et ceux des aménagements forestiers et, le cas échéant, des plans simples de gestion. Par ex : déterminer le nombre de houppier à laisser pour atteindre les objectifs de volume de bois mort, déterminer un nombre de tiges à laisser et préciser un seuil maximal pour le futur martelage (mesure 5.1). Le maintien à long terme des habitats de prairies passe par la pérennisation et l'adaptation des pratiques pastorales, en lien avec le plan de gestion pastoral (mesure 3.1.).

Partenaires
Office National des Forêts, propriétaires, exploitants, usagers,

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Animation du site	Concertation		5 j / an		5 000 €



Objectif à long terme OLT 7 : Favoriser l'appropriation sociale et l'intégration territoriale de l'Espace Naturel Sensible Objectif opérationnel : Assurer la gouvernance du site

Mesure 7.1. « Animation du site »

Surface concernée : ensemble du site

Objectif de la mesure :

Cette mesure intègre le temps de travail administratif consacré à l'animation du site ENS.

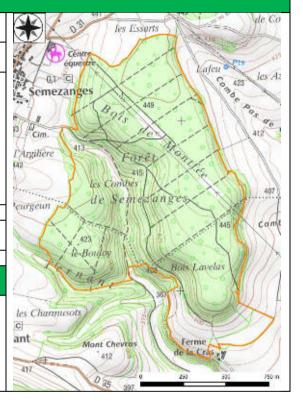
Détail de la mesure :

Elle regroupe les temps de fonctionnement consacré :

- à la programmation annuelle des mesures,
- aux suivis des contrats Natura 2000 et au suivi régulier des attributions financières,
- au suivi administratif d'exécution des opérations (programmation, calendrier de réalisation, rapport d'activité),
- au suivi technique et scientifique d'exécution des opérations (encadrement, relations avec les partenaires, suivi de chantiers, base de données, traitements statistiques, rapports scientifiques...),
- à l'organisation des réunions annuelles du Comité de pilotage.

Opérateur	Partenaires	
Communauté de Communes de Gevrey-	Consoil Départemental de la Câte d'Or nartenaires scientifiques DTF	
Chambertin & Nuits-Saint-Georges	rey- Conseil Départemental de la Côte-d'Or, partenaires scientifiques, RTF,	

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Animation du site	Suivi administratif du site		5 j / an		5 000 €



Objectif à long terme OLT 7 : Favoriser l'appropriation sociale et l'intégration territoriale de l'Espace Naturel Sensible Objectif opérationnel : Mettre en œuvre des opérations d'éducation à l'environnement et au développement durable

Mesure 7.2. « Réalisation d'actions pédagogiques et d'éducation à l'environnement »

Surface concernée : ensemble du site

Objectif de la mesure :

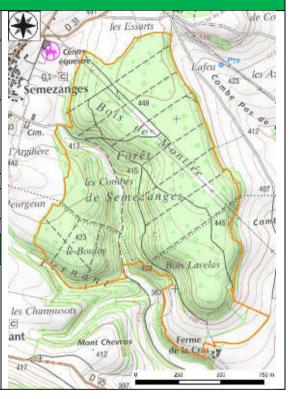
Les actions d'éducation à l'environnement, notamment auprès du public scolaire, constituent une assise importante pour sensibiliser les populations locales aux enjeux du site et à la préservation de la biodiversité de facon plus générale.

Détail de la mesure :

Le site du Bois de Montfée constituera un espace privilégié pour faire découvrir la biodiversité et la nécessite de la préserver. Ces actions pédagogiques s'appuieront sur des outils de communication développés par ailleurs par le Service Biodiversité et Développement Durable de la Communauté de Communes, ainsi que sur le sentier de découverte qui sera mis en œuvre sur le site.

Opérateur	Partenaires
Communauté de Communes de Gevrey-	Conseil Départemental, établissements scolaires, centres de loisirs, grand public,
Chambertin & Nuits-Saint-Georges	Consen Departemental, etablissements scolaires, centres de loisirs, grand public,

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
	Éducation à l'environnement		5 j / an		5 000 €



Objectif à long terme OLT 7 : Favoriser l'appropriation sociale et l'intégration territoriale de l'Espace Naturel Sensible Objectif opérationnel : Assurer l'information et la sensibilisation du public

Mesure 7.3. « Réalisation d'animations nature grand public » Mesure 7.4. « Création d'un sentier de découverte »

Surface concernée : Bois de Montfée

Obiectif de la mesure :

Les opérations de communication doivent permettre d'informer le grand public de l'existence du site, des enjeux et des actions, de faciliter la mise en œuvre de mesures de prévention appropriées aux objectifs du site. Il conviendra de s'appuyer sur la fréquentation existante pour permettre une prise de conscience de l'intérêt du site.

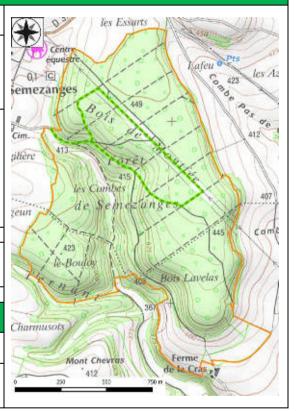
Détail de la mesure :

La communication sur le site s'appuiera sur des outils d'information, d'éducation et de sensibilisation. La mesure prévoit la mise en œuvre d'animations nature. Elles seront ciblées en fonction des publics : jeunes, grand public, population précise d'acteurs. Le site bénéficiera des programmes d'animation, mis en œuvre dans le cadre du programme SILENE de la Communauté de Communes.

Un sentier de découverte sera créé sur le bois de Montfée ; il permettra une découverte du site et des différents types d'habitats forestiers et de milieux ouverts.

Opérateur	Partenaires
Communauté de Communes de Gevrey- Chambertin & Nuits-Saint-Georges	Prestataire (infrastructures du sentier), partenaires naturalistes,
(coordination)	rrestatuire (minustractures du sentier), partenuires naturalistes,

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Animations	Préparation et		2 j / an		2 000 €
nature	animation		2 J / all		2 000 €
Création d'un					
sentier de		Infrastructures et temps de conception			10 000 €
découverte					



Objectif à long terme OLT 7 : Favoriser l'appropriation sociale et l'intégration territoriale de l'Espace Naturel Sensible Objectif opérationnel : Améliorer les connaissances naturalistes

Mesure 7.5. « Inventaires complémentaires »

Surface concernée : ensemble du site

Objectif de la mesure :

Ce site présente des caractéristiques uniques au sein du territoire de la Communauté de Communes, par la présence de stations acides en zone calcaire. Une amélioration des connaissances naturalistes apportera assurément de nouvelles espèces pour le territoire.

Détail de la mesure :

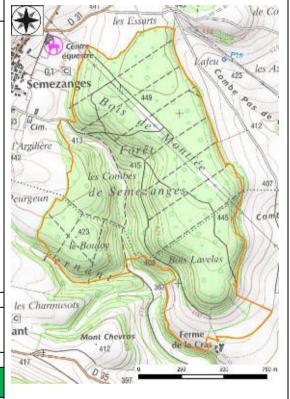
- inventaires mycologiques (inventaires des champignons dans le but d'établir un état des lieux des communautés de champignons lignicoles afin d'évaluer la valeur biologique et l'état de conservation des habitats forestiers)
- inventaires des bryophytes (mousses et hépatiques) et lichens
- inventaires pédologiques (dans la poursuite des travaux de l'Université de Bourgogne, réalisés dans les années 1970, il s'agit de renouveler l'effort de caractérisation des sols forestiers du site, exceptionnels pour la région, afin de mieux comprendre leur dynamique et leur histoire).

Il s'agira de s'appuyer sur le réseau de bénévoles et de partenaires scientifiques de la Communauté de Communes, qui pourrait intervenir dans le cadre de « journées de connaissance de la biodiversité », dans le même esprit que celles organisées chaque année sur le territoire de la Réserve Naturelle de la Combe Lavaux-Jean Roland.

Mise en place de deux journées/an, durant lesquelles les naturalistes sont invités, selon leurs spécialités scientifiques, à effectuer des inventaires dans le but d'améliorer les connaissances taxonomiques du site. Ces journées seront organisées sous forme de camps scientifiques. Les naturalistes, organisés en groupes de terrain ou en individuels, collectent sur des sites définis des spécimens des espèces présentes. Selon le niveau de compétences disponibles et requises, les espèces sont déterminées dans un premier temps sur place ou dans un second temps lorsque les contraintes de déterminations nécessitent un travail de laboratoire. L'ensemble des espèces déterminées seront saisies dans la base de données SERENA.

Opérateur	Partenaires
Communauté de Communes de Gevrey-	
Chambertin & Nuits-Saint-Georges	Association Mycologique de Côte-d'Or, Groupe Lichens de Bourgogne, Université de Bourgogne,
(coordination)	

Type de travaux	Nature de l'intervention	Techniques d'intervention	Remarques	Surface	Coûts (TTC)
Inventaires scientifiques	Temps d'encadrement des		2 j / an		2 000 €
scientifiques	inventaires				



4.2. Bilan financier

Tableau 8 : Plan de financement

OLT	00	Mesure	Nombre de	Coût (HT)	CD 21*	CCGCNSG**	Natura	2000
OLI	00	iviesure	jours	Cout (H1)	CD 21	CCGCN3G	Etat	Europe
Restaurer une surface de milieux ouverts sur sol acide assurant la prédominance des stades pionniers	Entretenir la mosaïque	Réalisation d'un plan de gestion des abords de la ligne électrique	12	2 400,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €		
	des habitats sur sol acide	Suivis des papillons diurnes	5	1 000,00 €	500,00€	500,00€		
		Suivi de la dynamique de la végétation	3	600,00€	300,00€	300,00 €		
Dosto was una confesa cutimala da		Débroussaillage manuel des arbustes avec exportation		2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		
Restaurer une surface optimale de pelouses en faisant régresser le Brachypode penné et les fruticées	Restaurer les pelouses de la Ferme de la Cras	Entretien manuel de la pelouse	20	4 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		
brachypode perme et les tradicees		Suivis des papillons diurnes	5	1 000,00 €	500,00€	500,00€		
		Suivi de la dynamique de la végétation	2	400,00€	200,00€	200,00 €		
	Adapter les pratiques de pâturage	Réalisation d'un plan de gestion pastoral	10	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		
Restaurer le complexe prairial pour	Maintenir le réseau de haies	Caractérisation des haies	5	1 000,00 €	500,00€	500,00€		
obtenir un bon état de conservation		Fauche des jachères avec exportation		1 500,00 €	750,00 €	750,00 €		
	Restaurer les jachères en prairies	Suivis des papillons diurnes	5	1 000,00 €	500,00€	500,00€		
	en prantes	Suivi de la dynamique de la végétation	2	400,00€	200,00€	200,00€		
Améliorer l'état de conservation de	Restaurer la mare de la	Travaux de restauration de la mare de la Cras		5 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €		
la mare de la Cras pour obtenir une bonne richesse spécifique	Cras	Inventaire et suivi des amphibiens	10	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		
Améliorer l'état de conservation des écosystèmes forestiers en assurant un degré élevé de naturalité	Discovicional and a standard	Adaptation de la gestion forestière en forêt communale		5 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €		
	Diversifier les stades dynamiques	Suivi de la dynamique de la régénération	3	600,00€	300,00€	300,00 €		
		Actions sylvicoles en forêt privée		1				

OLT	00	No. and	Jours	C- ^+ (UT)	CD 24 *	CCGCNSG**	Natura	2000
OLT	00	Mesure	jours	Coût (HT)	CD 21*	CCGCNSG**	Etat	Europe
	Accompagner la	Mise en place d'un réseau d'arbres sénescents		/			Indemnisation plafo	onnée à 2 000 €/ha
	maturité des peuplements forestiers	Mise en place d'ilots de sénescence		40 000,00 €			Indemnisation plafo	onnée à 4 000 €/ha
		Suivis entomologiques		10 500,00 €	5 250,00 €	5 250,00 €		
	Caractérisation et suivi de la de la naturalité	Caractérisation du bois mort et des dendro- microhabitats	10	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		
		Suivi des populations de Pouillot siffleur		1				
Assurer l'intégration des activités humaines pour obtenir la gestion durable des ressources	Intégrer les enjeux de conservation du site dans les pratiques liées aux activités	Concertation avec les acteurs du site	25	5 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €		
	Assurer la gouvernance du site	Animation du site	25	5 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €		
Favoriser l'appropriation sociale et	Mettre en œuvre des opérations d'éducation à l'environnement et au développement durable	Réalisation d'actions pédagogiques et d'éducation à l'environnement	25	5 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €		
l'intégration territoriale de l'Espace Naturel Sensible	Assurer l'information et la sensibilisation du	Réalisation d'animations nature grand public	10	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		
	public	Création d'un sentier de découverte		10 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €		
	Améliorer les connaissances naturalistes	Inventaires complémentaires	10	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		

^{*} co-financement du Conseil départemental de la Côte d'Or : 50 %

- €

111 400,00 € 35 700,00 € 35 700,00 € - €

^{**} co-financements CCGCNSG, appel à projet, fonds structurels

Tableau 9 : Bilan financier par année de programmation

OLT	00	Mesure	2018	2019	2020	2021	2022	Total (€ HT)
Restaurer une surface de milieux ouverts sur sol acide assurant la	Entretenir la mosaïque des	Réalisation d'un plan de gestion des abords de la ligne électrique	2 400					2 400
prédominance des stades	habitats sur sol acide	Suivis des papillons diurnes	200	200	200	200	200	1 000
pionniers		Suivi de la dynamique de la végétation	300				300	600
		Débroussaillage manuel des arbustes avec exportation	2 000					2 000
Restaurer une surface optimale de	Restaurer les pelouses de la	Entretien manuel de la pelouse			2 000		2 000	4 000
pelouses en faisant régresser le Brachypode penné et les fruticées	Ferme de la Cras	Suivis des papillons diurnes	200	200	200	200	200	1 000
Brachypode penne et les fruticees		Suivi de la dynamique de la végétation	200				200	400
	Adapter les pratiques de pâturage	Réalisation d'un plan de gestion pastoral		2 000				2 000
Restaurer le complexe prairial	Maintenir le réseau de haies	Caractérisation des haies		1 000				1 000
pour obtenir un bon état de conservation	Dosto was loo io ab àssa as	Fauche des jachères avec exportation	500		500		500	1 500
conservation	Restaurer les jachères en	Suivis des papillons diurnes	200	200	200	200	200	1 000
praii	prairies	Suivi de la dynamique de la végétation	200				200	400
Améliorer l'état de conservation		Travaux de restauration de la mare de la Cras	5 000					5 000
de la mare de la Cras pour obtenir une bonne richesse spécifique	Restaurer la mare de la Cras	Inventaire et suivi des amphibiens	400	400	400	400	400	2 000
	Diversified to stade	Adaptation de la gestion forestière en forêt communale	5 000					5 000
	Diversifier les stades	Suivi de la dynamique de la régénération	200		200		200	600
*	dynamiques	Actions sylvicoles en forêt privée						
Améliorer l'état de conservation des écosystèmes forestiers en	Accompagner la maturité des	Mise en place d'un réseau d'arbres sénescents						
assurant un degré élevé de	peuplements forestiers	Mise en place d'ilots de sénescence						40 000
naturalité		Suivis entomologiques	4 500	500	2 500	500	2 500	10 500
Tiatarante	Caractérisation et suivi de la de la naturalité	Caractérisation du bois mort et des dendro- microhabitats	400	400	400	400	400	2 000
		Suivi des populations de Pouillot siffleur						
Assurer l'intégration des activités humaines pour obtenir la gestion durable des ressources	Intégrer les enjeux de conservation du site dans les pratiques liées aux activités	Concertation avec les acteurs du site	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
	Assurer la gouvernance du site	Animation du site	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
Favoriser l'appropriation sociale et l'intégration territoriale de	Mettre en œuvre des opérations d'éducation à l'environnement et au développement durable	Réalisation d'actions pédagogiques et d'éducation à l'environnement	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
l'Espace Naturel Sensible	Assurer l'information et la	Réalisation d'animations nature grand public	400	400	400	400	400	2 000
	sensibilisation du public	Création d'un sentier de découverte	5 000	5 000				10 000
	Améliorer les connaissances naturalistes	Inventaires complémentaires	400	400	400	400	400	2 000
TOTAL			30 500	13 700	10 400	5 700	11 100	111 400

5 Bibliographie

ATELIER TECHNIQUE DES ESPACES NATURELS - 2015 - Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels, Cahiers techniques n° 88

BARDET O, FEDOROFF E., CAUSSE G. & MORET J. - 2008 - Atlas de la flore sauvage de Bourgogne, Biotopes, Mèze (Collection Parthénope), Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 752 p.

BRUNAUD A, BUGNON F., VERMI P. - 1975-1977 - Compléments à l'étude phytosociologique et pédologique des stations hétérotopiques dans les plateaux calcaires bourguignons, Bull.sci. Bourg., 30, pp 5-13

CATTEAU E., DUHAMEL F., CORNIER T., FARVACQUES C., MORA F., DELPLANQUE S., HENRY E., NICOLAZO C., VALET J.-M. - 2010 - Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais, Centre régional de phytosociologie agréé, Conservatoire botanique national de Bailleul, 526 p.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN - 2014 - Mise en oeuvre 2015 du projet SILENE de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, 31 p.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN - 2014 - Plan de gestion de la Réserve Naturelle Combe Lavaux - Jean Roland 2014-2018, 213 p.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN - 2015 - Plan de cohérence intercommunale de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, Volet patrimoine naturel, Programme SILENE, 218 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN - 2015 - Synsystème des végétations de la région Bourgogne, version octobre 2015, 30 p.

ESSAYAN R., JUGAN D., MORA F. & RUFFONI A. (coord.) - 2013 - Atlas des papillons de jour de Bourgogne et de Franche-Comté (Rhopalocères et Zygènes), Rev Sci Bourgogne-Nature Hors-série 13, 494 p.

FISCHESSER B., DUPUIS-TATE M.-F. - 1996 - Le quide illustré de l'écologie, Editions de la Martinière, 319 p.

KRAUS, D., BÜTLER, R., KRUMM, F., LACHAT, T., LARRIEU, L., MERGNER, U., PAILLET, Y., RYDKVIST, T., SCHUCK, A., WINTER, S. - 2016 - Catalogue of tree microhabitats – Reference field list, Integrate + Technical Paper, 16 p.

LACROIX P., HARDY F., LE BAIL J., GUITTON HERMANN, THOMASSIN G. - 2010 - Aide à la reconnaissance et à l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire des prairies maigres de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510) en région Pays-de-la-Loire, Rev. For. Fr. LXII – 3-4, 10 p.

MACIEJEWSKI L., SEYTRE L., VAN ES J. & DUPONT P. - 2015 - État de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site, Guide d'application, Version 3, Avril 2015, Rapport SPN 2015 - 43, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 194 p.

RAMEAU J.-C. - 1998 - Précatalogue des stations forestières de la Côte et Arrière Côte (Côte d'Or), Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF), 199 p.

REMOND C. et al. - 1972 - Carte aéologique au 1/50 000ème, Gevrey-Chambertin, Notice explicative, Ministère du développement industriel et scientifique, BRGM, Service géologique national, 33 p.

RENAUX B., BŒUF R., ROYER J.-M. - 2011 - Trois associations végétales nouvelles des forêts du domaine médio-européen français : Deschampsio cespitosae-Fagetum sylvaticae, Sorbo ariae-Quercetum petraeae et Carici brizoidis-Fraxinetum excelsioris, Revue Forestière Française LXII, n° 3-4/2010 « Phytosociologie et gestion durable des milieux naturels », 12 p.

RESERVES NATURELLES DE FRANCE - 2013 - Évaluation de l'état de conservation des habitats, Habitats forestiers et éco-complexes alluviaux, Cahiers rnf 2.0, 72 p.

ROYER J.-M. - 1972 - Essai de synthèse sur les groupements végétaux de pelouses, éboulis et rochers de Bourgogne et Champagne méridionale, Ann. Scient. Univ. Besançon, 3ème série, fasc. 13, Besançon, pp. 157-320

ROYER J.-M., & al. – 2006 - Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne, Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, 394 p.

VALLAURY et al. (coord.) - 2016 - Naturalité des eaux et des forêts, Editions Lavoisier, 244 p.

Plan de gestion d'un Espace Naturel Sensible – Semezanges / Ternant «Milieux forestiers, landes et pelouses du Bois de Montfée » - CCGCNSG 2017

6 Annexes

6.1. Synopsis des groupements végétaux

	Code CORINE Biotopes	Code EUNIS	DET	SCAP	EUR28	Intérêt local
ARRHENATHERETEA ELATIORIS Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952						
Arrhenatheretalia elatioris Tüxen 1931						
Arrhenatherion elatioris W. Koch 1926						
Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris Rivas Goday & Rivas Mart. 1963						
Galio veri - Trifolietum repentis Sougnez 1957	38.22	E2.221	Х	1+	6510	Rare
Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris B. Foucault 1989						
Heracleo sphondylii - Brometum mollis B. Foucault (1989) 2008	38.22	E2.22	Х	1+	6510	Rare
Trifolio repentis - Phleetalia pratensis H. Passarge 1969						
Cynosurion cristati Tüxen 1947						
Galio veri - Cynosurenion cristati Rivas Goday & Rivas Mart. 1963						
Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati н. Passarge 1969	38.112	E2.113			NC	
A préciser	38.11	E2.1			NC	
Plantaginetalia majoris Tüxen ex von Rochow 1951						
Lolio perennis - Plantaginion majoris G. Sissingh 1969						
A préciser	87.2	E2.8			NC	
ARTEMISIETEA VULGARIS W. Lohmeyer, Preising & Tüxen ex von Rochow 1951						
Onopordetalia acanthii Braun-Blang. & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944						
Onopordion acanthii Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Gajewski, Wraber & Walas 1936						
A préciser	87.1/87.2	l1.5			NC	
CALLUNO VULGARIS - ULICETEA MINORIS Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944						
Vaccinio myrtilli - Genistetalia pilosae R. Schub. 1960						
Genistion tinctorio - germanicae B. Foucault 2008						
A préciser	31.22	F4.22	Х	1-	4030	Très rare
CHARTTA FRACUE						
CHARETEA FRAGILIS F. Fukarek 1961						
Charetalia hispidae Krausch ex W. Krause 1997						
Charion fragilis F. Sauer ex Dambska 1961						
A préciser	22.44	C1.141	Х	2-	3140	

CRATAEGO MONOGYNAE - PRUNETEA SPINOSAE Tüxen 1962						
Prunetalia spinosae Tüxen 1952						
Berberidion vulgaris Braun-Blanq. ex Tüxen 1952						
Ligustro vulgaris - Prunenion spinosae Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P. Küpfer & Spichiger 1995						
A préciser	31.812	F3.112			NC	
Clematido vitalbae - Acerion campestris Felzines in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006						
A préciser	84.2	FA			NC	
Sambucetalia racemosae Oberd. ex H. Passarge in Scamoni 1963						
Sambuco racemosae - Salicion capreae Tüxen & A. Neumann ex Oberd. 1957						
A préciser	31.872	G5.85			NC	Très rare
ESCULCO VALECIACAS DECOMETEA EDECTI						
FESTUCO VALESIACAE - BROMETEA ERECTI Braun-Blanq. & Tüxen ex Braun-Blanq. 1949						
Brometalia erecti w. Koch 1926						
Mesobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957						
Tetragonolobo maritimi - Bromenion erecti J.M. Royer in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006				_		
Blackstonio perfoliatae - Brometum erecti (J.M. Royer & Bidault 1966) J.M. Royer 1973	34.323/34.324	E1.264 / E1.263	Х	2+	6210	Très rare
GALIO APARINES - URTICETEA DIOICAE H. Passarge ex Kopecký 1969						
Galio aparines - Alliarietalia petiolatae Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969						
Aegopodion podagrariae Tüxen 1967						
Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli Brandes 1985	37.72	E5.43		2+	6430	Rare
Geo urbani - Alliarion petiolatae W. Lohmeyer & Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969						
Alliario petiolatae - Chaerophylletum temuli (Kreh 1935) W. Lohmeyer 1949	37.72	E5.43		2+	6430	Rare
MELAMPYRO PRATENSIS - HOLCETEA MOLLIS H. Passarge 1994						
Melampyro pratensis - Holcetalia mollis H. Passarge 1979						
Holco mollis - Pteridion aquilini H. Passarge (1994) 2002						
Holco mollis - Pteridietum aquilini H. Passarge 1994	31.86	E5.3			NC	Très rare
Melampyrion pratensis H. Passarge 1979						
Melampyro pratensis - Hieracietum sabaudi (T. Müll. in Oberd. 1978) Klauck ex H. Passarge 1994	34.42	E5.22	Х		NC	Très rare
QUERCO ROBORIS - FAGETEA SYLVATICAE Braun-Blanq. & Vlieger in Vlieger 1937						+
QUERCO ROBORIS - FAGE IEA STLVATICAE Braun-Blanq. & Vlieger in Vlieger 1937 Quercetalia roboris Tüxen 1931						+
Quercion roboris Malcuit 1929						+
Quercenion robori - petraeae Rivas Mart. 1975		C1 C1	V	1.	0110	Tròc rors
Fago sylvaticae - Quercetum petraeae (race centre-européenne) Tüxen 1955	41.11	G1.61	Х	1+	9110	Très rare
Fagetalia sylvaticae Pawt. in Pawt., Sokolowski & Wallisch 1928						+
Carpino betuli - Fagenalia sylvaticae Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006		1				
Fraxino excelsioris - Quercion roboris H. Passarge 1968						

Scillo bifoliae - Quercetum roboris Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	41.23	G1.A13	Х		9160	Rare
Carpino betuli - Fagion sylvaticae Boeuf, Renaux & J.M. Royer in Boeuf 2011						
Carici flaccae - Fagetum sylvaticae тын 1964	41.1311	G1.6311	Х	2+	9130	
Deschampsio cespitosae - Fagetum sylvaticae (Rameau 1996) Renaux, Boeuf & J.M. Royer 2011	41.1312	G1.6312	Х	2+	9130	Très rare
Cephalanthero rubrae - Fagenalia sylvaticae Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006						
Cephalanthero rubrae - Fagion sylvaticae (Tüxen <i>in</i> Tüxen & Oberd. 1958) Rameau <i>in</i> J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006						
A préciser	41.161	G1.661	Х	2-	9150	Rare
TRIFOLIO MEDII - GERANIETEA SANGUINEI т. мüll. 1962						
Antherico ramosi - Geranietalia sanguinei Julve ex Dengler in Dengler, Berg, Eisenberg, Isermann, Jansen, Koska, Löbel, Manthey, Päzolt, Spangenberg, Timmermann & Wollert 2003						
Geranion sanguinei Tüxen in T. Müll. 1962						
Trifolio medii - Geranienion sanguinei van Gils & Gilissen 1976						
Coronillo variae - Brachypodietum pinnati J.M. Royer & Bidault ex J.M. Royer 1973	34.41	E5.21	Х	2+	6210 / NC	
D'après « Référentiel phytosociologique des végétations de Bourgogne ». 14/10/2015. Gaël CAUSSE 8	Ombeline MENARD	(Conservatoire botan	ique nationa	al du Bassin	parisien -	

D'après « Référentiel phytosociologique des végétations de Bourgogne », 14/10/2015, Gaël CAUSSE & Ombeline MENARD (Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'histoire naturelle/CBNBP-MNHN)

EUR28 : codes EUR28 des habitats concernés par le syntaxon, NC : pas de code correspondant (non concerné par la Directive Habitats)

DET: habitat déterminant ZNIEFF en Bourgogne (liste CSRPN 2008), **SCAP (Stratégie nationale de création d'aires protégées)**: liste régionale, DREAL Bourgogne, 2012: 1+: Réseau insuffisant (bonne connaissance de l'habitat)/1-: Réseau insuffisant (mauvaise état de connaissance de l'habitat)/2-: Réseau à renforcer (mauvaise état de connaissance de l'habitat)

6.2. Liste des propriétaires

Commune	Section	Parcelle	Surface de la parcelle incluse dans le site (ha)	Propriétaire	Habitats dominants
		1	8,7	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidicline
		2	6,5	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidicline
		3	5,3	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		4	3,8	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		5	3,9	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		6	3,9	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		7	2,6	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidicline
	0000B	8	6,9	Commune de Semezanges	Milieux ouverts acidiphiles
		9	6,8	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidicline
		10	4,9	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
Comozongos		11	5,3	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
Semezanges		12	4,8	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		13	3,5	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		14	1,8	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie calcicole
		15	1,2	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidicline
		18	0,2	Trapet/Alain	Fruticées, haies, hêtraie-chênaie calcicole
		19	0,4	Bornier/Michel Jack	Prairie, Friche, rochers
	000ZD	20	5,8	Jacquemin/Isabelle	Prairies, hêtraie-chênaie calcicole
		21	5,4	Perreau/Jean-Luc	Prairies, chênaie-frênaie de fond de vallon
		22	9,5	Commune de Semezanges	Hêtraie-chênaie acidiphile
		1	3,4	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie acidiphile
		2	2,3	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie acidiphile
		3	3,5	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie acidicline
		4	2,8	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie acidiphile
		5	3,4	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie acidicline
		6	1,4	Commune de Ternant	Hêtraie-chênaie calcicole
		62	3,5	Trapet/François Léon Marie	Hêtraie-chênaie acidicline, hêtraie thermophile
	0000A	63	2,2	Trapet/François Léon Marie	Hêtraie-chênaie acidicline
Towns		64	5,1	Trapet/François Léon Marie	Hêtraie-chênaie acidicline
Ternant		65	1,7	Camus/Joseph Hubert	
		66	4,1	Trapet/François Léon Marie	Hêtraie-chênaie acidicline
		67	2,6	Trapet/François Léon Marie	
		68	0,9	Laubriet/Brigitte Jeanne Marie	Hêtraie-chênaie acidicline
		69	0,4	Trapet/François Léon Marie	Hêtraie-chênaie calcicole
		70	0,6	Trapet/François Léon Marie	Hêtraie thermophile, pelouse
		71	0,3	Trapet/François Léon Marie	
		2 pp	0,19	Commune de Ternant	Haies
	000ZE	22 pp	6,7	Mercer/Christopher Harry	Friches, pelouse, mare
		23	5,1	Mercer/Christopher Harry	Prairies, haies

6.3. Relevés phytosociologiques

Tableau 10 : Fago sylvaticae - Quercetum petraeae (race centre-européenne) Tüxen 1955

, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Brunaud et al. 3	Brunaud et al. 4	12/05/2016-1	12/05/2016-2	25/05/2016-1
	Brunauu et al. 3	Bruffaud et al. 4			
surface (m²)			150 m²	150 m²	100 m²
altitude	450	440	427	443	415 m
exposition	/	S	W	/	/
pente	nulle	faible	moyenne	nulle	nulle
Strate arborée					
			4	4	- I
Quercus petraea Liebl., 1784	5	5	4	4	5
Fagus sylvatica L., 1753	2	2	2 1	2	1
Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763			1		
Strate herbacée					
Espèces du Quercion roboris					
Crataegus germanica (L.) Kuntze, 1891	+	+			
Hieracium sabaudum L., 1753	+	+			
Ernèces du Ouarcanian robari naturaga					
Espèces du Quercenion robori-petraeae Sorbus aucuparia L., 1753		1			I
Maianthemum bifolium (L.) F.W.Schmidt, 1794		•		2	
walanthemain bijoliam (E.J.T.W.Schimat, 1734	<u>l</u>				
Espèces des Quercetalia roboris					
Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838	3	3	2	+	3
Lonicera periclymenum L., 1753	1	+	+	+	2
Luzula pilosa (L.) Willd., 1809	+	+	+		1
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	1	1			
Frangula dodonei Ard., 1766	1	1			
Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763	+	1			
Teucrium scorodonia L., 1753		+			1
Carex pilulifera L., 1753			2		-
Curex printing to E., 1755					
Espèces des Querco roboris-Fagetea sylvaticae					
Anemone nemorosa L., 1753	1	1	3	3	2
Convallaria majalis L., 1753	1	+	2	3	2
Fagus sylvatica L., 1753 (semis)			+	4	+
Quercus petraea Liebl., 1784 (semis)			3	3	
Festuca heterophylla Lam., 1779			1		
Hedera helix L., 1753				r	
Espèces des Rhamno catharticae - Prunetea spinosae et des unités inférieures					T
Juniperus communis L., 1753	+	+			,
Rubus fruticosus L., 1753	, †				+
Crataegus monogyna Jacq., 1775	<u> </u>				
Rosa arvensis Huds., 1762	+				
Cornus mas L., 1753			r		
Euonymus europaeus L., 1753			r		
Espèces des Melampyro pratensis-Holcetea mollis et des unités inférieures					
Melampyrum pratense L., 1753	2	2	1		1
1	ı =	-	-		- !

Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler, 1971 Hieracium murorum L., 1753 Solidago virgaurea L., 1753 Stellaria holostea L., 1753	+	+ + 1	+	+ III - I
Autres espèces				
Anthoxanthum odoratum L., 1753	+	+	r	r IV
Prunus cerasus L., 1753	+	+		l II
Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962		+		r II
Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808		1		1
Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812			1	1
Carex flacca Schreb., 1771			+	1
Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811				r I

Localisation des relevés

Brunaud et al. 3 : Semezanges, Bois de Montfée, plateau à 450 m, 1975

Brunaud et al. 4 : Semezanges, Bois de Montfée, pente faible d'exposition sud, 440 m, 1975

12/05/2016-1 : Semezanges, Bois de Montfée, rebord plateau, exp W à 427 m, mai 2016

12/05/2016-2 : Semezanges, Bois de Montfée, plateau à 443 m, mai 2016

25/05/2016-1 : Ternant, Le Bouloy, plateau à 415 m, mai 2016

Tableau 11 : Melampyro pratensis - Hieracietum sabaudi (T. Müll. in Oberd. 1978) Klauck ex H. Passarge 1994

Commune	Semezanges
Lieu-dit	Bois de Montfée
référence relevé	06/06/2016-1
date	06/06/16
auteur	Juillard P.
surface (m²)	15 m² (rayon 2 m)
altitude	448 m
exposition	/
pente	nulle
type de sol	sol limono-sableux, avec chailles, peu profond
remarques	sur layon peu fréquenté
type de végétation	pelouse-ourlet, envahie par le Tremble
hauteur végétation (m)	0,5
recouvrement strate herbacée (%)	80
recouvrement terre nue, blocs (%)	20
recouvrement strate bryolichénique (%)	< 20
Espèces du Violion caninae	
Genista sagittalis L., 1753	3
Polygala vulgaris L., 1753	1
Espèces des Nardetea strictae	
Luzula campestris (L.) DC., 1805	2
Potentilla erecta (L.) Räusch., 1797	2
Danthonia decumbens (L.) DC., 1805	1
Succisa pratensis Moench, 1794	+
Espèces des Melampyro-Holcetea	
Veronica officinalis L., 1753	2
Teucrium scorodonia L., 1753	1
Hypericum pulchrum L., 1753	1
Holcus mollis L., 1759	1
Hieracium cf sabaudum	1
Betonica officinalis L., 1753	+
Melampyrum pratense L., 1753	+
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler, 1971 Hieracium murorum L., 1753	+ r
Espèces des Arrhenatheretea	•
Anthoxanthum odoratum L., 1753	2
Plantago lanceolata L., 1753	+
Ajuga reptans L., 1753	r
Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821	r
Espèces des Querco-Fagetea	
Anemone nemorosa L., 1753	1
Lonicera periclymenum L., 1753	1
Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838	1
Stellaria holostea L., 1753	+
Convallaria majalis L., 1753	+
Quercus sp	+
Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857	+
Carex pilulifera L., 1753	r
Autres espèces	
Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808	3
Populus tremula L., 1753	2
Rubus sp	1
Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962	+
Fragaria vesca L., 1753	+

6.4. Liste des espèces végétales observées sur le site (CCGC 2015-2016)

Non-vernacolities Pamille Cores Pamille Cores Core				Nom valide Taxref 7	Nom vernaculaire	Famille
Accropation Mill, 1768 opole; Fable of Utilities d'Ober; Fable of Utilities d'Ober; Fable of Utilité d'Accropation Mill, 1768 opole; Fable of Utilité milléraille (j. Fable of Utilité of Accroace Carre produit Nuts., 1753 Laiche de spis pendants Oyperacee Accroace Carre plaighreu 1, 1753 Laiche de spis pendants Oyperacee Achilen milléraille (j. Fable of Utilité milléraille (j. Fable of Utilité on Activation Production 1, 1753 Agrenoine Achilen milléraille (j. Fable of Utilité on Appenter Achilen milléraille (j. Fable of Utilité of Utilité on Appenter Achilen milléraille (j. Fable of Utilité of Utilité on Appenter Achilen milléraille (j. Fable of Utilité on Appenter Achilen m	Nom valide Taxref 7	Nom vernaculaire	Famille	Carex flacca Schreb., 1771	Laîche glauque	Cyperaceae
pare pseudoptimus 1, 1753 Acternace of Cores monthon 1, 1753 Acternace of Cores pendula Multa, 1762 Achillee millefuller, 1, 1753 Acternace of Cores pendula Multa, 1762 Acternace of Cores pendula Multa, 1763 Acternace of Cores pendula Multa, 1762 Acter	Acer campestre L., 1753	Acéraille ; Erable champêtre	Aceraceae	Carex halleriana Asso, 1779	Laîche de Haller	Cyperaceae
Earlbe sychomore Actracore Core pendular four. 1753 Liche à égins pendant Cyperace	,	Erable à feuilles d'obier ; Erable		Carex humilis Leyss., 1758	Laîche humble	Cyperaceae
Actraceve Carre problem dusts, 1762 Laliche à égip pendants Opperace Achillec milleculie; Herbe au Charpenulier Achillec milleculie; Herbe au Charpenulier Asterocca Carre problem (1753 Laliche des blois Opperace) Agrenoin eupatoria (1, 1753 Agrenoine Marcha au Spatture, Podagraire Agrenoine upotatoria (1, 1753 Agrenoine Agrenoine aupatoria (1, 1753 Agrenoine Agrenoine Agrenoine aupatoria (1, 1753 Agrenoine Agrenoine Agrenoine aupatoria (1, 1753 Agrenoine Agrenoi	Acer opalus Mill., 1768	opale ; Erable d'Italie	Aceraceae	Carex montana L., 1753	Laîche des montagnes	Cyperaceae
Achillee millefollum I, 1753 Achillee millefollum I, 1753 Asterocee Carex sylvitation State, 1752 Laliche de bois Opperence Aegopodium padagrario I, 1753 Herbe aus goutteux; Podagram Aplaceae Carinus berbuiks I, 1753 Carinus commone Asterocee Agrostia copillaris L, 1753 Agrostia capillaris L, 1753 Agrostia capillaris L, 1753 Carinus berbuiks I, 1753 Agrostia capillaris L, 1753 Bugle de Genève Lomitocene Centaurum private Mght, 1800 Centaurure jacea (Groupe) Pette centauries commone Asterocene Carinus berbuiks II, 1753 Companies berbuiks II, 1753 Centaurure jacea (Groupe) Centaurure jacea (Group	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	Aceraceae	Carex pendula Huds., 1762	Laîche à épis pendants	Cyperaceae
Achine mile finithm 1, 1753 charpentiler Actenace Card syndracia values 1, 752 Lische des bois Cyperaceae Aegonopalmun appdagrana 1, 1753 Algrenoine Rosaceae Carlino vulgatoria 1, 1753 Charme Astreace Agrostia Capillaria Ponceae Carlino vulgatoria 1, 1753 Agrostia Capillaria Ponceae Centuaria pictural (Groupe) Centuaria pictural (Proposition 1, 1753 Augus des desirability Agrostia Capillaria Confidence of Centuaria pictural (Rosal) (Algoria per particular) Centuaria pictural (Rosal) (Algoria pictural (Rosal) (Algoria per particular) Andreade des disconsistential (Algoria per particular) Centuaria pictural (Rosal) (Algoria per particular) Andreade des disconsistential (Algoria) (Algoria per particular) Andreade des disconsistential (Algoria) (A	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	•		Carex pilulifera L., 1753	Laîche à pilules	Cyperaceae
Aegopodium padagraina (Achillea millefolium L 1753	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Asteraceae	Carex sylvatica Huds., 1762	Laîche des bois	Cyperaceae
Agminonie wyatoria e "1753 Agremoine Rosacee Corpitacee Corpitacee Corpitacee Corpitacee Corpitacee Corpitacee Corpitacee Containee jacke (Groupe) Asterocee Containee jacke (Groupe) Asterocee Centainee jacke (Groupe) Asterocee Centainee jacke (Groupe) Asterocee Centainee jacke (Groupe) Asterocee Centainee jacke (Groupe) Petite centainee jacke (Groupe) Asterocee Centainee jacke (Groupe) Centainee jacke (Groupe) Asterocee Centainee jacke (Groupe) Centainee jacke (Groupe		•		Carlina vulgaris L., 1753	Carline commune	Asteraceae
Agrastis stolalifaris L., 1753 Agrostide capillaire Poacece Centuurium eythroeo Rofn, 1800 Petite centuarie commune Gentianocece Aliana petivaria L., 1753 Bugle de Geniève Laminacece Cepholanthera domasonium (Mill.) Druce, 1906 Centuarium eythroeo Rofn, 1800 Centuarium exterior exterior eythroeo Rofn Centuarium exterior ex	3, , 3 ,	0 , 0	•	Carpinus betulus L., 1753	Charme	Corylaceae
Agrossis solanolifer L, 1753 Agrosside stolanolifer Poaceae Centalurim erythroeo Roft, 1800 Pettie censurée commune Céphalanthère à grandes fleurs Chilanoceae Céphalanthère domasonium (Mill.) Druc, 1906 Elbéorine blanche Céphalanthère à grandes fleurs Chilanoceae Céphalanthère domasonium (Mill.) Druc, 1906 Céràstie à Sé damies Cryophyllicaee Cérastie à Sé damies Cryophyllicaee Cérastie à Sé damies Cryophyllicaee Cérastie à Sé damies Cryophyllicaee Ciris month (Mill.) Druc, 1769 Ciris de similarie Ciris and Chilano	•	•		Centaurea jacea (Groupe)	Centaurée jacée (Groupe)	Asteraceae
Ajusa pertens L, 1753 Angélicu saivage; Angélique Angélique saivage; Angélique Anthericum ramasum L, 1753 Phalaspère rameuse Anthericum andoratum L, 1753 Phalaspère rameuse Anthericum andoratum L, 1753 Phalaspère rameuse Anthonanthum adoratum L, 1753 Phalaspère rameuse Anthonanthum adoratum L, 1753 Anthonanthum andoratum L, 1753 Anthona				Centaurium erythraea Rafn, 1800	Petite centaurée commune	Gentianaceae
Aliaria petiotata (M.Bieb) Cavara & Grande, 1913 Cherata Set Setaminas Cavaphilicae Animona de morrosa L., 1753 Cherothylle penché Apiacae Animona de morrosa L., 1753 Angelique sauvage; Angélique de Comunitaria, 1753 Cleratia des hales Carmolicae Antheriaceae Convolution angolis L., 1753 Comoullier angélita Carmolicae Antheriaceae Convolution angolis L., 1753 Comoullier sangui madoritum L., 1753 Comoullier		Bugle de Genève	Lamiaceae		Céphalanthère à grandes fleurs ;	
Alliaire pétolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913 Alliaire suivage & Grande, 1913 Anémone des bois ; Anémone	, ,	J		Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906	Elléborine blanche	Orchidaceae
Anemone nemorosa L, 1753 Chérophylluc remulum L, 1753 Chérophylluc penché sylvie pande solvis; Anémone emorosa L, 1753 sylvies produce control control to the sylvies produce control to the sylvies contro	, , ,			Cerastium semidecandrum L., 1753	Céraiste à 5 étamines	Caryophyllaceae
Aneman nemorosa L, 1753 Angelicus survage ; Angélique survage ; Anthericuar macrosa L, 1753 Anthericuar macrosan L, 1753 Anthericuar macrosan L, 1753 Plouve odorante Poaceae Convolvulus arvensts L, 1753 Anthericuar macrosan L, 1753 Flouve odorante Poaceae Corros mas L, 1753 Cornouller mâle Cornoul		Anémone des bois : Anémone		Chaerophyllum temulum L., 1753	Chérophylle penché	Apiaceae
Angelica sylvestris L, 1753 sylvestre Apiaceae Antientis (L) Nevski, 1934 Browe stérile Poaceae Convollario mignils L, 1753 Muguet Cématite des haies Ronnucluceae Antientum ramosum L, 1753 Phalangère rameuse Antienticaceae Convollario mignils L, 1753 Liseron des haies Convollario cae Antientum ramosum L, 1753 Phalangère rameuse Antienticaceae Convollario mignils L, 1753 Liseron des haies Convollario cae Antientum ramosum L, 1753 Phalangère rameuse Antienticaceae Cornus mas L, 1753 Cornolli em fille Conraceae Cornus mas L, 1753 Cornolli em fille Cornaceae Cornus mas L, 1753 Cornolli em fille L, 1753 Cornolli em fille Cornaceae Cornus mas L, 1753 Cornolli em fille Cornaceae Co	Anemone nemorosa L., 1753		Ranunculaceae	Cirsium acaulon (L.) Scop., 1769	Cirse acaule	Asteraceae
Anjance Sylvestris L. 1753 sylvestre Apiacee Clematis viablac L. 1753 Clématite des haies Ranunculaceee Anthanisanths arteriis (L.) Mevski, 1934 Brome stériie Poaceae Convolluta amajois L. 1753 Liseron des haies Convollutaceae Anthericum ramosum L., 1753 Phalangère rameuse Anthericaeae Convollutus arvenis L., 1753 Liseron des haies Convollutaceae Anthiscris sylvestris (L.) Hoffm, 1814 Cerfeuil des bois Aplaceae Cornus as anyuinea L., 1753 Cornouller male Cornaceae Anthiscris sylvestris (L.) Hoffm, 1814 Cerfeuil des bois Aplaceae Cornus in an L., 1753 Cornouller sanguin Cornoceae Aquilegia vulgaris L., 1753 Ancole vulgaire Ranunculaceae Cornuli minima L., 1753 Cornolli minima L., 1753 Noisetter Corylosceae Cornolli	,	•		Cirsium palustre (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	Asteraceae
Anhantha sterilis (L.) Mevski, 1934 Brome stérile Poaceae Convollular amglais L., 1753 Muguet Convolular amglais L., 1753 User on des haies Convolular amglais L., 1753 User on des haies Convolulus conversis L., 1753 User on des haies Comouller amglais L., 1753 Cornouller anglain And And the print anglain L. 1753 And the print anglain And the print anglain An	Angelica sylvestris L., 1753	0 1 0 7 0 1	Apiaceae	Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies	Ranunculaceae
Anthericum ramosum L., 1753 Phalangère rameuse Anthericacee Convolvulus orvensis L., 1753 Liseron des hales Convoluller alles Anthoxanthum odoratum L., 1753 Floure odorante Pooceae Cornus ms L., 1753 Cornouiller sanguin Cornaceae Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814 Cerfeull des bois Aplaceae Cornul sanguine L., 1753 Cornulle maineure; Coronille mineure; Coro		•	•	Convallaria majalis L., 1753	Muguet	Convallariaceae
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814 Cerfeuil des bois Apiaceae Corrus snaguineae L., 1753 Cornouiller male Corraceae Aquilegia vulgaris L., 1753 Ancolie vulgaris — Ranunculaceae Ranunculaceae Corrus snaguineae L., 1753 Cornouiller maleure; Cornoille mineure; Cornoille manularie; Cornoille manularie; Cornoille manularie; Cornoille manularie; Cornoill	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *			Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des haies	Convolvulaceae
Anthriscus sylvestris (L) Hoffm, 1814 Cerfeuil des bols Apiacee Cornulla minima L, 1753 Cornoille mineure; Coronille mineure; Coronile mineure	•	3	Poaceae	Cornus mas L., 1753	Cornouiller mâle	Cornaceae
Aquilegia vulgaris L., 1753 Sabine à feuilles de serpolet Caryaphyllaceae Coronilla minima L., 1756 Coronille mineure; Coronille plan of Euphorbee Coronille plan of Euphorbee Coronille plan of Euphorbee Coronille mineure; Coronille mineure; Cupylocaee Corynicaeee Corynicaeee Coronille mineure; Corporation C., 1753 Agenua de deux deux syles agenuals, L., 1753 Asenduals, L., 1753	•			Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin	Cornaceae
Arenaria serpllifolia L, 1753 Sabline à feuilles de serpolet Caryophyllaceae Coronilla varia L, 1753 Coronille bigarée Fabaceae Cardagus germanica (L) Kuntze, 1891 Néflier Rosaceae Rosaceae Arum acultum L, 1753 Asaret d'Europe Aristolochiaceae Cardagus germanica (L) Kuntze, 1891 Néflier Aubépine à deux styles Rosaceae Asarum europaeum L, 1753 Asaret d'Europe Aristolochiaceae Cardagus monogyna Jacq., 1775 blanche Aubépine à deux styles Rosaceae Asperula cynanchica L, 1753 Herbe à l'esquinancie Rubiaceae Crataegus monogyna Jacq., 1775 blanche Rosaceae Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1888 Canche flexueuse Poaceae Cruciata laevipes Opiz, 1852 Gaillet croisette Rubiaceae Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1888 Avoine pubescente Poaceae Dactylis glomerota L, 1753 Dactyle aggloméré Poaceae Dactyloribiza manualta (L) 1906, 1962 Orchis tacheté Poaceae Dactyloribiza manualta (L) 1906, 1962 Orchis tacheté Orchidaceae Blackstonia perfoliata (L) Huds., 1762 Chlore perfoliée Gentianaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv., 1812 Brachypode es bois Poaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Danthonia decumbens (L) DC., 1805 Danthonie ; Siegling	, , , , , ,		•	Coronilla minima L., 1756	Coronille mineure ; Coronille naine	Fabaceae
Arrhenotherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. Presl & Corylac avelland L., 1753 Nolsetier Corylaceae Crataegus germanica (L.) Kuntze, 1891 Néflier Rosaceae Arrum maculatum L., 1753 Gouet tâcheté Araceae Crataegus germanica (L.) Kuntze, 1891 Néflier Rosaceae Asarum europaeum L., 1753 Asaret d'Europe Aristolochiaceae Aristolochiaceae Asarum europaeum L., 1753 Herbe à l'esquinancie Rubiaceae Crataegus monogyna Jacq., 1775 Aubépine à un style ; Epine Blanche Asperula cynanchica L., 1753 Herbe à l'esquinancie Rubiaceae Crataegus monogyna Jacq., 1775 Blanche Rosaceae Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838 Canche flexueuse Poaceae Cruciata laevipes Opiz, 1852 Gaillet croisette Rubiaceae Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868 Avoine pubescente Poaceae Cytisus decumbens (Durande) Spach, 1845 Çytise pédonculé ; Cytise rampant Paquerette Asteraceae Cytisus decumbens (Durande) Spach, 1845 Çytise raforeate Poaceae Betonica officinalis L., 1753 Balia erit efficinale Lamiaceae Dactylis glomerata L., 1753 Dactyle aggloméré Poaceae Biackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762 Chiore perfoliée Gentianaceae Danthonia decumbens (L.) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv., 1812 Brachypode penné Poaceae Danthonia decumbens (L.) DC., 1805 Daphne lauréole Thymelaeaceae Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauv., 1812 Brachypode des bois Poaceae Daucus carota (L.) T533 Daphne lauréole Tamier commun Dioscoreaceae Brompsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome érigé Poaceae Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002 Tamier commun Dioscoreaceae Brompsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome érigé Poaceae Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002 Tamier commun Dioscoreaceae Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808 Callune Ericaceae Ericaceae Eriplobium montanum L., 1753 Chardon Roland Apiaceae Carloua vulgaris (L.) Hull, 1808 Callune Ericaceae Ericaceae Euphorbiu compositis eriplejos (L.) Medik., 1792 Capselle bourse-à-pasteur Brossicaceae Euphorbiu corporatis L., 1753 Euphorbiaceae Euphorbiaceae Euphorbia coparisia	Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	Caryophyllaceae	Coronilla varia L., 1753	Coronille bigarrée	Fabaceae
C.Presl, 1819 Fromental élevé Poaceae Crataegus germanica (L.) Kuntze, 1891 Mélier Rosaceae Arum maculatum L., 1753 Goue t tâcheté Araceae Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825 Aubépine à deux styles Rosaceae Asperula cynanchica L., 1753 Herbe à l'esquinancie Rubiaceae Crataegus monogyna Jacq., 1775 blanche Gaillet croisette Asperula cynanchica L., 1753 Herbe à l'esquinancie Rubiaceae Crataegus monogyna Jacq., 1775 blanche Gaillet croisette Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868 Avoine pubescente Poaceae Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868 Avoine pubescente Poaceae Betinis perennis L., 1753 Pâquerette Asteraceae Cytiss decumbens (Durande) Spach, 1845 ; Cytise retombant Fobaceae Betinia perfolicia (L.) Huds., 1753 Bouleau verruqueux Betula pendula Roth, 1788 Bouleau verruqueux Betula pendula Roth, 1788 Bouleau verruqueux Betulaceae Dactylorihiza maculata (L.) Soó, 1962 Orchis tacheté Orchidaceae Blackstonia perfolicia (L.) Huds., 1762 Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812 Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812 Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812 Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812 Brompsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome mou Poaceae Dioscorea communis (L.) Caddick & Wikin, 2002 Bromes produceus L., 1753 Brome mou Poaceae Dryopteris gilix-mas (L.) Schott, 1834 Fromgeris (L.) Roth, 1788 Callunae Vergeieios (L.) Roth, 1788 Callunae Gampanulae fepileis noneae Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834 Frougere mâle Dryopteridaceae Calomagrostis epigeios (L.) Roth, 1788 Callunae Gampanulae feuilles rondes Campanula rotundifolia L., 1753 Eupatorie de shois Euphorbiaecee Carous unutan L., 1753 Campanulae Fricaceae Euphorbia arous eupropeus L., 1753 Eupatorie de shois Euphorbiaecee Carous unutan L., 1753 Eupatorie de charve Asteraceae Euphorbia corparissa L., 1753 Eupatorie de la feuilles rondes Carous unutan L., 1753 Eupatorie de la feuilles rondes Carous unutan L., 1753 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaecee	** *	•	, , ,	Corylus avellana L., 1753	Noisetier	Corylaceae
Asarum europaeum L., 1753 Asaret d'Europe Asperula cynanchica L., 1753 Asaret d'Europe Asperula cynanchica L., 1753 Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838 Canche flexueuse Poaceae Cruciata laevipes Opiz, 1852 Avenella plexuosa (L.) Drejer, 1838 Avoine pubescente Poaceae Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868 Avoine pubescente Poaceae Cytisus decumbens (Durande) Spach, 1845 ; Cytise retombant ;	• •	Fromental élevé	Poaceae	Crataegus germanica (L.) Kuntze, 1891	Néflier	Rosaceae
Asarum europaeum L., 1753 Asaret d'Europe Asperula cynanchica L., 1753 Herbe à l'esquinancie Rubiaceae Crataegus monogyna Jacq., 1775 Blanche Asperula cynanchica L., 1753 Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838 Canche flexueuse Poaceae Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838 Avoine pubescente Poaceae Avenella pubescens (Huds.) Dumort., 1868 Bellis perennis L., 1753 Pâquerette Asteroceae Cytisus decumbens (Durande) Spach, 1845 Cytise retombant Eplilis perennis L., 1753 Betula pendula Roth, 1788 Bouleau verruqueux Betulaceae Dactylis glomerata L., 1753 Daztyle aggloméré Poaceae Blackstonia perfolita (L.) Huds., 1762 Chlore perfoliée Gentianoceae Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv., 1812 Brachypode penné Poaceae Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauv., 1812 Brachypode des bois Poaceae Daveae Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002 Bromposis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome mou Poaceae Droypetris filix-mas (L.) Schott, 1834 Fougère mâle Dryopteridaceae Bromus hordeaceus L., 1753 Brome mou Poaceae Droypetris critisana (VIII) H. P. Fuchs, 1959 Dryopteris des chartreux Dryopteridaceae Callamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788 Callunce Callunce Callunca vulgaris (L.) Hul, 1808 Callunce Campanula rotundifolia L., 1753 Campanule à feuilles rondes Carex caroyphyllea Latourr., 1753 Carex caroyphyllea Latourr., 1753 Laiche printanière Cyperaceae Euphorbia copraissis L., 1753 Carex caroyphyllea Latourr., 1755 Laiche printanière Cyperaceae Euphorbia capparissis L., 1753 Euphorbia ee baits Euphorbia ee baits Euphorbia cepe Euphorbia cupyarissis L., 1753 Euphorbe eetit-cyprès Euphorbiaceae Caronaprostife cipiles baits Euphorbia cepe Euphorbia capparissis L., 1753 Euphorbe eetit-cyprès Euphorbiaceae	Arum maculatum L 1753	Gouet tâcheté	Araceae	Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825	Aubépine à deux styles	Rosaceae
Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838 Canche flexueuse Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868 Avoine pubescente Poaceae Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868 Avoine pubescente Poaceae Cytisu decumbens (Durande) Spach, 1845 Cytise retombant Fabaceae Betanica officinalis L., 1753 Pâquerette Asteraceae Dactylis glomerata L., 1753 Dactyle aggloméré Poaceae Betula pendula Roth, 1788 Bouleau verruqueux Betulaceae Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962 Orchis tacheté Orchidaceae Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762 Chlore perfoliée Gentianaceae Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962 Orchis tacheté Orchidaceae Brachypodium pinnatum (L.) P., Beauv., 1812 Brachypodium sylvoticum (Huds.) P., Beauv., 1812 Brachypodium sylvoticum (Huds.) P., Beauv., 1812 Brize intermédiaire Poaceae Briza media L., 1753 Brize intermédiaire Poaceae Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002 Brompsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome érigé Poaceae Dryopteris carthusiana (Vill.) H., Fruchs, 1959 Dryoptéris des chartreux Dryopteridaceae Bromus hordeaceus L., 1753 Brome mou Poaceae Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834 Fougère mêla Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808 Callune Ericaceae Ericaceae Eryngium cannabinum L., 1753 Chardon Roland Apiaceae Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792 Capselle bourse-à-pasteur Brassicaceae Euphorbia cayarissis L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Euphorbiaceae Euphorbia cyparissis L., 1753 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaceae		Asaret d'Europe	Aristolochiaceae		Aubépine à un style ; Epine	
Avenula pubescens (Fluds.) Dumort., 1868 Betonica officinalis L., 1753 Betonica officinalis L., 1753 Betula pendula Roth, 1788 Bouleau verruqueux Betulaceae Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762 Chlore perfoliée Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv., 1812 Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv., 1812 Brachypodie des bois Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauv., 1812 Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome mou Poaceae Bromus hordeaceus L., 1753 Brome mou Poaceae Bromagrostis epigejos (L.) Roth, 1788 Callamagrostide épigéios Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808 Callune Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula rotundifolia L., 1753 Chardon penché Asteraceae Euphorbia amygaloides L., 1753 Chardon penché Asteraceae Euphorbia amygaloides L., 1753 Chardon penché Asteraceae Euphorbia cuprosias L., 1753 Cytise retombant ; Cyti	Asperula cynanchica L., 1753	Herbe à l'esquinancie	Rubiaceae	Crataegus monogyna Jacq., 1775	blanche	Rosaceae
Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868 Bellis perennis L., 1753 Betonica officinalis L., 1753 Betonica officinalis L., 1753 Betula pendula Roth, 1788 Bouleau verruqueux Betulaceae Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762 Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762 Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv., 1812 Brachypode penné Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauv., 1812 Brachypodius Brize intermédiaire Brize intermédiaire Broaceae Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome mou Brome frigé Brome grome de jegiés Callamagrostide épigéios Callamagrostis epigejos (L.) Hudl., 1788 Callamagrostide épigéios Callama vulgaris (L.) Hull, 1808 Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808 Capsella bursa-pastoris (L.) Medix., 1793 Capsella bursa-pastoris (L.) Medix., 1793 Chardon penché Asteraceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Carex caryophyllea Latourr., 1785 Laîche printanière Asteraceae Cytisus decumbens (Durande) Spach, 1845 Cytise pédonculé; Cytise rampant Cytise pédonculé; Cytise retombant Fabaceae Cytisus decumbens (Durande) Spach, 1845 Cytise pédonculé; Cytise retombant Cytise pédonculé; Cytise rampant Cytise pédonculé; Cytise retombant Cytise pédonculé; Cytise retombant Cytise pédonculé; Cytise retombant Cytise pédonculé; Cytise retombant Cytise pédonculé; Cytise pédonculé Cytise pédonculé; Cytise rampant Cytise pédonculé Corchis tacheté Orchis tacheté O	Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838	Canche flexueuse	Poaceae	Cruciata laevipes Opiz, 1852	Gaillet croisette	Rubiaceae
Betonica officinalis L., 1753 Epiaire officinale Lamiaceae Dactylis glomerat L., 1753 Dactyle aggloméré Poaceae Betula pendula Roth, 1788 Bouleau verruqueux Betulaceae Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962 Orchis tacheté Orchidaceae Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762 Chlore perfoliée Gentianaceae Danthonia decumbens (L.) DC., 1805 Danthonie ; Sieglingie retombante Poaceae Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauw., 1812 Brachypode penné Poaceae Daphne laureola L., 1753 Daphne lauréole Thymelaeaceae Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauw., 1812 Brachypode des bois Poaceae Daphne laureola L., 1753 Carotte sauvage Apiaceae Briza media L., 1753 Brize intermédiaire Poaceae Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002 Tamier commun Dioscoreaceae Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome érigé Poaceae Dryopteris carthusiana (Vill.) H. P. Fuchs, 1959 Dryoptéris des chartreux Dryopteridaceae Bromus hordeaceus L., 1753 Brome mou Poaceae Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834 Fougère mâle Dryopteridaceae Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788 Calamagrostide épigéios Poaceae Epilobium montanum L., 1753 Epilob des montagnes Onagraceae Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula é feuilles rondes Campanulaceae Eunymyus europaeus L., 1753 Fusain d'Europe Celastraceae Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792 Capselle bourse-à-pasteur Brassicaceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Carduus nutans L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Euphorbiaceae Euphorbia cyparissias L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae		Avoine pubescente	Poaceae		Cytise pédonculé ; Cytise rampant	
Betula pendula Roth, 1788 Bouleau verruqueux Betulaceae Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762 Chlore perfoliée Gentianaceae Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812 Brachypode penné Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812 Brachypode des bois Briza media L., 1753 Briza media L., 1753 Brome mou Poaceae Brompsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome sérigé Poaceae Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959 Brome significaceae Bromus hordeaceus L., 1753 Brome mou Poaceae Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834 Fougère mâle Dryopteridaceae Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788 Calamagrostide épigéios Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula rotundifolia L., 1753 Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792 Capselle bourse-à-pasteur Carex caryophyllea Latourr., 1785 Laîche printanière Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962 Dractylorhiza maculata (L.) Soó, 1962 Drathonia (L.) Soó, 1962 Drathonia (L.) Sonothia (L.) Sohothia (L.) Sonothia (L.) Sonothia (L.) Solothia	Bellis perennis L., 1753	Pâquerette	Asteraceae	Cytisus decumbens (Durande) Spach, 1845	; Cytise retombant	Fabaceae
Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762 Chlore perfolièe Gentianaceae Danthonia decumbens (L.) DC., 1805 Danthonie; Sieglingie retombante Poaceae Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv., 1812 Brachypode penné Poaceae Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauv., 1812 Brachypode des bois Poaceae Briza media L., 1753 Brize intermédiaire Poaceae Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome érigé Poaceae Bromus hordeaceus L., 1753 Brome mou Poaceae Dryopteris carthusiana (Vill.) H. P. Fuchs, 1959 Dryoptéris des chartreux Dryopteridaceae Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834 Fougère mâle Dryopteridaceae Callamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788 Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808 Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808 Calluna vilgaris (L.) Hull, 1808 Campanula rotundifolia L., 1753 Campanule à feuilles rondes Campanula valuranis L., 1753 Capselle bourse-à-pasteur Brassicaceae Carduus nutans L., 1753 Chardon penché Asteraceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Euphorbiaceae Euphorbia cyparissis L., 1753 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaceae	Betonica officinalis L., 1753	Epiaire officinale	Lamiaceae	Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré	Poaceae
Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauw., 1812 Brachypode penné Poaceae Daphne laureola L., 1753 Daphné lauréole Thymelaeaceae Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauw., 1812 Brachypode des bois Poaceae Daucus carota L., 1753 Carotte sauvage Apiaceae Briza media L., 1753 Brome proaceae Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome érigé Poaceae Dryopteris carthusiana (Vill.) H. P. Fuchs, 1959 Dryoptéris des chartreux Dryopteridaceae Bromus hordeaceus L., 1753 Brome mou Poaceae Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834 Fougère mâle Dryopteridaceae Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788 Calamagrostide épigéios Poaceae Epilobium montanum L., 1753 Epilobe des montagnes Calluna vulgaris (L.) Hull., 1808 Callune Campanula rotundifolia L., 1753 Campanule à feuilles rondes Campanulaceae Eunonymus europaeus L., 1753 Fusain d'Europe Celastraceae Carduus nutans L., 1753 Chardon penché Asteraceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Cuphorbiaceae Euphorbiaceae Euphorbia cyparissias L., 1753 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaceae	Betula pendula Roth, 1788	Bouleau verruqueux	Betulaceae	Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962	Orchis tacheté	Orchidaceae
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812 Brachypode des bois Briza media L., 1753 Brize intermédiaire Poaceae Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002 Tamier commun Dioscoreaceae Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome érigé Poaceae Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959 Dryoptéris des chartreux Dryopteridaceae Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834 Fougère mâle Dryopteridaceae Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788 Calamagrostide épigéios Poaceae Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808 Callune Ericaceae Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula è feuilles rondes Campanula cotundifolia L., 1753 Campanula e feuilles rondes Campanula sulgaris (L.) Medik., 1792 Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792 Carduus nutans L., 1753 Chardon penché Asteraceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Cuphorbiaceae Euphorbia cyparissias L., 1753 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaceae	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762	Chlore perfoliée	Gentianaceae	Danthonia decumbens (L.) DC., 1805	Danthonie ; Sieglingie retombante	Poaceae
Briza media L., 1753 Briza intermédiaire Poaceae Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002 Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome érigé Poaceae Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959 Dryoptéris des chartreux Dryopteridaceae Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959 Dryoptéris des chartreux Dryopteridaceae Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834 Fougère mâle Dryopteridaceae Dryopteridaceae Epilobium montanum L., 1753 Epilobe des montagnes Onagraceae Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808 Callune Ericaceae Eryngium campestre L., 1753 Chardon Roland Apiaceae Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula è feuilles rondes Campanula rotundifolia L., 1753 Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792 Capselle bourse-à-pasteur Brassicaceae Eupatorium cannabinum L., 1753 Eupatoire à feuilles de chanvre Asteraceae Carduus nutans L., 1753 Chardon penché Asteraceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Euphorbiaceae	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné	Poaceae	Daphne laureola L., 1753	Daphné lauréole	Thymelaeaceae
Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869 Brome érigé Poaceae Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959 Dryoptéris des chartreux Dryopteridaceae Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959 Dryoptéris des chartreux Dryopteridaceae Dryopteris des chartreux Dryopteris des chartreux Dryopteridaceae Dryopteris des chartreux Dryopteridaceae Epilobium montanum L., 1753 Epilobe des montagnes Onagraceae Eryngium campestre L., 1753 Chardon Roland Apiaceae Euonymus europaeus L., 1753 Fusain d'Europe Celastraceae Eupatorium cannabinum L., 1753 Eupatorie à feuilles de chanvre Asteraceae Euphorbiaceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Euphorbiaceae	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	Poaceae	Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage	Apiaceae
Bromus hordeaceus L., 1753 Brome mou Poaceae Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834 Fougère mâle Dryopteridaceae Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788 Calamagrostide épigéios Poaceae Epilobium montanum L., 1753 Epilobe des montagnes Onagraceae Eryngium campestre L., 1753 Chardon Roland Apiaceae Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula è feuilles rondes Campanula rotundifolia L., 1753 Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792 Capselle bourse-à-pasteur Carduus nutans L., 1753 Chardon penché Asteraceae Eupatorium cannabinum L., 1753 Eupatoire à feuilles de chanvre Asteraceae Carex caryophyllea Latourr., 1785 Laîche printanière Cyperaceae Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834 Fougère mâle Dryopteridaceae Epilobium montanum L., 1753 Chardon Roland Apiaceae Euonymus europaeus L., 1753 Fusain d'Europe Celastraceae Eupatorium cannabinum L., 1753 Euphorbie des bois Euphorbiaceae Carex caryophyllea Latourr., 1785 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaceae	Briza media L., 1753	Brize intermédiaire	Poaceae	Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Tamier commun	Dioscoreaceae
Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788 Calamagrostide épigéios Poaceae Epilobium montanum L., 1753 Epilobe des montagnes Onagraceae Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808 Callune Ericaceae Eryngium campestre L., 1753 Chardon Roland Apiaceae Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula è feuilles rondes Campanula eae Euonymus europaeus L., 1753 Fusain d'Europe Celastraceae Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792 Capselle bourse-à-pasteur Brassicaceae Eupatorium cannabinum L., 1753 Eupatoire à feuilles de chanvre Asteraceae Carduus nutans L., 1753 Chardon penché Asteraceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Carex caryophyllea Latourr., 1785 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaceae	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	Poaceae	Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux	Dryopteridaceae
Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808 Callune Ericaceae Eryngium campestre L., 1753 Chardon Roland Apiaceae Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula feuilles rondes Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula feuilles rondes Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792 Capselle bourse-à-pasteur Brassicaceae Eupatorium cannabinum L., 1753 Eupatorie à feuilles de chanvre Asteraceae Carduus nutans L., 1753 Chardon Roland Apiaceae Eupatorium cannabinum L., 1753 Eupatorie à feuilles de chanvre Asteraceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Carex caryophyllea Latourr., 1785 Laîche printanière Cyperaceae Euphorbia cyparissias L., 1753 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaceae	Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou	Poaceae	Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	Dryopteridaceae
Campanula rotundifolia L., 1753 Campanula è feuilles rondes Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792 Carduus nutans L., 1753 Carduus nutans L., 1753 Carex caryophyllea Latourr., 1785 Campanulaè à feuilles rondes Campanulaceae Euonymus europaeus L., 1753 Eupatoire à feuilles de chanvre Asteraceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Euphorbiaceae	Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios	Poaceae	Epilobium montanum L., 1753	Epilobe des montagnes	Onagraceae
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792 Capselle bourse-à-pasteur Brassicaceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Carex caryophyllea Latourr., 1785 Laîche printanière Cyperaceae Euphorbia cyparissias L., 1753 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaceae	Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808	Callune	Ericaceae	Eryngium campestre L., 1753	Chardon Roland	Apiaceae
Carduus nutans L., 1753 Chardon penché Asteraceae Euphorbia amygdaloides L., 1753 Euphorbe des bois Euphorbiaceae Carex caryophyllea Latourr., 1785 Laîche printanière Cyperaceae Euphorbia cyparissias L., 1753 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaceae	Campanula rotundifolia L., 1753	Campanule à feuilles rondes	Campanulaceae	Euonymus europaeus L., 1753	Fusain d'Europe	Celastraceae
Carex caryophyllea Latourr., 1785 Laîche printanière Cyperaceae Euphorbia cyparissias L., 1753 Euphorbe petit-cyprès Euphorbiaceae	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	Brassicaceae	Eupatorium cannabinum L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	Asteraceae
Syptiation of the second of th	Carduus nutans L., 1753	Chardon penché	Asteraceae	Euphorbia amygdaloides L., 1753	Euphorbe des bois	Euphorbiaceae
Carex digitata L., 1753 Laîche digitée Cyperaceae Euphrasia micrantha Rchb., 1831 Euphraise grêle Scrophulariaceae	Carex caryophyllea Latourr., 1785	Laîche printanière	Cyperaceae	Euphorbia cyparissias L., 1753	Euphorbe petit-cyprès	Euphorbiaceae
	Carex digitata L., 1753	Laîche digitée	Cyperaceae	Euphrasia micrantha Rchb., 1831	Euphraise grêle	Scrophulariaceae

Nom valide Taxref 7	Nom vernaculaire	Famille	Nom valide Taxref 7	Nom vernaculaire	Famille
Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre	Fagaceae	Ligustrum vulgare L., 1753	Troène	Oleaceae
Festuca heterophylla Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	Poaceae	Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace; Ray-Grass anglais	Poaceae
Festuca lemanii Bastard, 1809	Fétuque de Leman	Poaceae	•	Asperge des bois ; Ornithogale des	
Festuca rubra L., 1753	Fétuque rouge	Poaceae	Loncomelos pyrenaicus (L.) Hrouda, 1988	Pyrénées ; Aspergette	Hyacinthaceae
Filipendula vulgaris Moench, 1794	Filipendule ; Spirée filipendule	Rosaceae	Lonicera periclymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois	, Caprifoliaceae
Fragaria vesca L., 1753	Fraisier ; Fraise des bois	Rosaceae	Lonicera xylosteum L., 1753	Chèvrefeuille des haies	Caprifoliaceae
Frangula dodonei Ard., 1766	Bourdaine	Rhamnaceae	Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé ; Pied de poule	Fabaceae
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé	Oleaceae	Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	Juncaceae
Galium album Mill., 1768		Rubiaceae	Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule à nombreuses fleurs	Juncaceae
Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron	Rubiaceae	Luzula pilosa (L.) Willd., 1809	Luzule de printemps	Juncaceae
Galium mollugo L., 1753	Gaillet commun ; Caille-lait blanc	Rubiaceae	Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811	Grande luzule ; Luzule des bois	Juncaceae
Galium odoratum (L.) Scop., 1771	Aspérule odorante	Rubiaceae	Editard Sylvatica (Flads.) Gadam, 1011	Maïanthème à deux feuilles : Petit	Janeaceae
Galium verum L., 1753	Gaillet jaune	Rubiaceae	Maianthemum bifolium (L.) F.W.Schmidt, 1794	muguet à deux feuilles	Convallariaceae
Genista pilosa L., 1753	Genêt poilu ; Genêt velu	Fabaceae	Melampyrum pratense L., 1753	Mélampyre des prés	Scrophulariaceae
Genista sagittalis L., 1753	Genêt ailé	Fabaceae	Melica uniflora Retz., 1779	Mélique uniflore	Poaceae
Genista sugrituis 2., 1753 Genista tinctoria L., 1753	Genêt des teinturiers	Fabaceae	Melittis melissophyllum L., 1753	Mélitte à feuilles de Mélisse	Lamiaceae
denista tinctoria L., 1755	Géranium des colombes ; Pied de	rubuceae	Milium effusum L., 1753	Millet étalé ; Millet diffus	Poaceae
Geranium columbinum L., 1753	,	Geraniaceae	Monotropa hypopitys L., 1753	,	Ericaceae
•	pigeon			Monotrope sucepin	
Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé	Geraniaceae	Neottia nidus-avis (L.) Rich., 1817	Néottie nid d'oiseau	Orchidaceae
Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	Geraniaceae	Ononis spinosa subsp. procurrens (Wallr.) Briq., 1913	Bugrane rampante	Fabaceae
Geranium pusillum L., 1759	Géranium fluet	Geraniaceae	Orchis purpurea Huds., 1762	Orchis pourpre	Orchidaceae
Geranium pyrenaicum Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées	Geraniaceae	Origanum vulgare L., 1753	Origan commun	Lamiaceae
Geranium robertianum L., 1753	Géranium herbe-à-Robert	Geraniaceae	Paris quadrifolia L., 1753	Parisette à quatre feuilles	Trilliaceae
Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune	Rosaceae	Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés	Poaceae
Gnaphalium sylvaticum L., 1753	Gnaphale des bois	Asteraceae	Phyteuma spicatum L., 1753	Raiponce en épi	Campanulaceae
Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813	Orchis moucheron	Orchidaceae	Pinus sylvestris L., 1753	Pin sylvestre	Pinaceae
Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant	Araliaceae	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé	Plantaginaceae
Heracleum sphondylium L., 1753	Berce commune ; Patte d'ours	Apiaceae	Plantago major L., 1753	Grand plantain ; Plantain majeur	Plantaginaceae
Hieracium murorum L., 1753	Epervière des murs	Asteraceae	Plantago media L., 1753	Plantain moyen	Plantaginaceae
Hieracium sabaudum L., 1753	Epervière de Savoie	Asteraceae	Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	Poaceae
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc	Orchidaceae	Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés	Poaceae
Hippocrepis comosa L., 1753	Fer à cheval ; Hippocrepis à toupet		Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun	Poaceae
Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse	Poaceae	Polygala calcarea F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire	Polygalaceae
Holcus mollis L., 1759	Houlque molle	Poaceae	Polygala vulgaris L., 1753	Polygale commun	Polygalaceae
Hylotelephium telephium (L.) H.Ohba, 1977	Orpin reprise	Crassulaceae	Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore	Convallariaceae
Hypericum montanum L., 1755	Millepertuis des montagnes	Hypericaceae	Populus tremula L., 1753	Tremble	Salicaceae
Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé	Hypericaceae	Potentilla erecta (L.) Räusch., 1797	Potentille tormentille	Rosaceae
Hypericum pulchrum L., 1753	Millepertuis élégant	Hypericaceae	Potentilla micrantha Ramond ex DC., 1805	Potentille à petites fleurs	Rosaceae
Hypochaeris radicata L., 1753	Porcelle enracinée	Asteraceae	Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante ; Quintefeuille	Rosaceae
llex aquifolium L., 1753	Houx	Aquifoliaceae	Primula elatior (L.) Hill, 1765	Primevère élevée	Primulaceae
	Herbe de Saint jacques ; Séneçon		Primula veris L., 1753	Coucou ; Primevère officinale	Primulaceae
Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791	jacobée	Asteraceae	Prunella laciniata (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	Lamiaceae
Juncus tenuis Willd., 1799	Jonc grêle	Juncaceae	Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune	Lamiaceae
Juniperus communis L., 1753	Genévrier commun	Cupressaceae	Prunus avium (L.) L., 1755	Merisier vrai	Rosaceae
Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs	Dipsacaceae	Prunus mahaleb L., 1753	Bois de Sainte-Lucie	Rosaceae
Lamium galeobdolon (L.) L., 1759	Lamier jaune	Lamiaceae	Prunus spinosa L., 1753	Epine noire ; Prunellier	Rosaceae
Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune	Asteraceae	Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle	Dennstaedtiaceae
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler, 1971	Gesse des montagnes	Fabaceae	Pulmonaria montana Lej. subsp. montana		Boraginaceae
Lathyrus niger (L.) Bernh., 1800	Gesse noire	Fabaceae	Quercus petraea Liebl., 1784	Chêne rouvre ; Chêne sessile	Fagaceae
, , , , ,			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	•
Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	Fabaceae	Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé	Fagaceae

Nom valide Taxref 7	Nom vernaculaire	Famille	Nom valide Taxref 7	Nom vernaculaire	Famille
Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	Ranunculaceae	Teucrium chamaedrys L., 1753	Germandrée petit-chêne	Lamiaceae
Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	Ranunculaceae	Teucrium scorodonia L., 1753	Germandrée ; Sauge des bois	Lamiaceae
Rhinanthus minor L., 1756	Petit Rhinanthe ; Petit cocriste	Scrophulariaceae	Thymus praecox Opiz, 1824	Thym précoce	Lamiaceae
Ribes alpinum L., 1753	Groseillier des Alpes	Grossulariaceae	Tilia platyphyllos Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	Tiliaceae
Ribes rubrum L., 1753	Groseillier rouge	Grossulariaceae	Tragopogon pratensis L., 1753	Salsifis des prés	Asteraceae
Rosa arvensis Huds., 1762	Rosier des champs	Rosaceae	Trifolium campestre Schreb., 1804	Trèfle champêtre ; Trèfle jaune	Fabaceae
Rubia peregrina L., 1753	Garance voyageuse	Rubiaceae	Trifolium montanum L., 1753	Trèfle des montagnes	Fabaceae
Rubus fruticosus L., 1753	Ronce commune	Rosaceae	Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés	Fabaceae
Rumex acetosa L., 1753	Oseille des prés	Polygonaceae	Trifolium repens L., 1753	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	Fabaceae
Rumex conglomeratus Murray, 1770	Oseille agglomérée	Polygonaceae	Trifolium rubens L., 1753	Trèfle rougeâtre	Fabaceae
Rumex crispus L., 1753	Oseille crépue	Polygonaceae	Urtica dioica L., 1753	Grande ortie ; Ortie dioique	Urticaceae
Salix caprea L., 1753	Saule marsault	Salicaceae	Valeriana officinalis L., 1753	Valériane officinale	Valerianaceae
Sambucus ebulus L., 1753	Sureau yèble	Caprifoliaceae	Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale	Verbenaceae
Poterium sanguisorba L., 1753	Petite Pimprenelle	Rosaceae	Veronica beccabunga L., 1753	Cresson de cheval	Scrophulariaceae
Sanicula europaea L., 1753	Sanicle d'Europe	Apiaceae	Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne	Scrophulariaceae
Scabiosa columbaria L., 1753	Scabieuse colombaire	Dipsacaceae	Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale	Scrophulariaceae
Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	Poaceae	Veronica serpyllifolia L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	Scrophulariaceae
Scrophularia nodosa L., 1753	Scrofulaire noueuse	Scrophulariaceae	Viburnum lantana L., 1753	Viorne mancienne	Caprifoliaceae
Solanum dulcamara L., 1753	Douce amère	Solanaceae	Viburnum opulus L., 1753	Viorne obier	Caprifoliaceae
Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge d'or	Asteraceae	Vicia cracca L., 1753	Vesce cracca	Fabaceae
Sorbus aria (L.) Crantz, 1763	Alisier blanc ; Alouchier	Rosaceae	Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée	Fabaceae
Sorbus domestica L., 1753	Cormier	Rosaceae	Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée	Fabaceae
	Alisier des bois ; Alisier torminal ;		Vicia sepium L., 1753	Vesce des haies	Fabaceae
Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763	Alouchier	Rosaceae	Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois	Violaceae
Stellaria graminea L., 1753	Stellaire graminée	Caryophyllaceae			
Stellaria holostea L., 1753	Stellaire holostée	Caryophyllaceae			
Succisa pratensis Moench, 1794	Succise des prés	Dipsacaceae			
Taraxacum ruderalia (Groupe)	Dent de lion ; Pissenlit (Groupe)	Asteraceae			

6.5. Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site (LPO Côte-d'Or 2016)

Nom espèce	Nom latin	Famille	Indice de nidification
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	Fringillidae	2
Buse variable	Buteo buteo	Accipitridae	2, 4, 8
Épervier d'Europe	Accipiter nisus	Accipitridae	2
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	Sturnidae	3
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	Sylviidae	3, 4, 5
Geai des chênes	Garrulus glandarius	Corvidae	2
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	Certhiidae	3
Grive draine	Turdus viscivorus	Turdidae	8
Grive musicienne	Turdus philomelos	Turdidae	2, 3, 4, 5
Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes	Fringillidae	2, 13
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	Oriolidae	2, 5
Merle noir	Turdus merula	Turdidae	2, 3, 4, 5
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	Paridae	2
Mésange charbonnière	Parus major	Paridae	2, 3, 13
Mésange huppée	Lophophanes cristatus	Paridae	4
Mésange nonnette	Poecile palustris	Paridae	2

Nom espèce	Nom latin	Famille	Indice de nidification
Pic épeiche	Dendrocopos major	Picidae	2
Pic vert	Picus viridis	Picidae	3
Pigeon ramier	Columba palumbus	Columbidae	3, 4
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	Fringillidae	3, 4
Pipit des arbres	Anthus trivialis	Motacillidae	3
Pipit des arbres	Anthus trivialis	Motacillidae	3
Pouillot siffleur	Phylloscopus sibilatrix	Sylviidae	3, 5
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	Sylviidae	2, 3, 5
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos	Turdidae	3
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	Turdidae	2, 3, 5
Sittelle torchepot	Sitta europaea	Sittidae	2
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	Columbidae	3
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	Troglodytidae	3, 5
Légende indice de nidification :			

^{2 :} Présence dans son habitat durant sa période de nidification, 3 : Mâle chanteur présent en période de nidification, cris nuptiaux ou tambourinage entendus, mâle vu en parade, 4 : Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification , 5 : Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire deux journées différentes à sept jours ou plus d'intervalle, 8 : Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes

Nom espèce	Nom latin	Famille	Indice de
Nom espece	Nom latin	ramille	nidification

aux alentours, 13: Jeunes en duvet ou jeunes venant de quitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues distances

6.6. Liste des espèces de papillons de jour observées sur le site (CCGC 2015-2016)

	Pelouse_Ferme de la Cras_27/05/2015	Butte du Bois de Montfée_Tranchée ligne EDF_07/06/2016	Butte du Bois de Montfée_Tranchée ligne EDF_26/08/2016
T°C: 13-15 / 16-20 / 21-25 / 26-30 / 31-35 / > 35	23	25	
Ensoleillement : S / PN / N / TN / C (pour CHR <25,25.50, >50)	N	TN	
Vent : N/L/M/F	L	L	
N° station	21	38	38
Aglais io (Linnaeus, 1758)			X
Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	X		
Argynnis adippe ([Denis & Schiffermüller], 1775)			X
Argynnis aglaja (Linnaeus, 1758)			X
Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)			X
Boloria dia (Linnaeus, 1767)			X
Boloria euphrosyne (Linnaeus, 1758)		X	
Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)			X
Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)	X	X	
Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	X	X	X
Colias alfacariensis (Ribbe, 1905)			X
Erebia medusa ([Denis & Schiffermüller], 1775)	X	X	
Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	X		
Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	X	33	
Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)		X	
Hamearis lucina (Linnaeus, 1758)	X		
Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)			X
Lasiommata maera (Linnaeus, 1758)			X
Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)			X
Limenitis reducta (Staudinger, 1901)			X
Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)			X
Melitaea aurelia Nickerl, 1850		X	
Ochlodes sylvanus (Esper, [1777])			X
Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)			X
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)		X	X
Pieris rapae (Linnaeus, 1758)			X
Polyommatus coridon (Poda, 1761)			X
Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	X	X	
Pyrgus malvae (Linnaeus, 1758)		X	
Pyronia tithonus (Linnaeus, 1767)			X
Quercusia quercus (Linnaeus, 1758)			X
Thecla betulae (Linnaeus, 1758)	-		X

6.7. Le site en images

Hêtraie-chênaie-charmaie acidicline











feuilles

Maianthème à deux



Hêtraiechênaie acidiphile



Hêtraiechênaie à Laîche glauque , variante mésoxérophile

Hêtraie-chênaie à Laîche glauque







Hêtraie-chênaie à Laîche glauque, en mélange avec une plantation de Pin noir

> Hêtraie-chênaie thermophile













Ourlet à Fougère aigle Ourlet mésophile acide



Plan de gestion d'un Espace Naturel Sensible – Semezanges / Ternant «Milieux forestiers, landes et pelouses du Bois de Montfée » - CCGCNSG 2017

Végétation des ornières forestières Mare à characées